



FONDS NATIONAL DE L'ÉDUCATION

**Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité
(PAEF)**

**Enquête sur les écoles et familles d'élèves victimes de
l'insécurité**

Rapport Final

Juillet 2025

FONDS NATIONAL DE L'ÉDUCATION (FNE)

Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité (PAEF)

Enquête sur les écoles et familles d'élèves victimes de l'insécurité

Rapport Final

Étude réalisée par Shadson PIERRE-LOUIS

**Sous la supervision du Secrétariat Technique de la Direction Générale du FNE et de la
commission chargée de l'enquête composée de :**

1. M. Charles Alex Mathieu JULIEN, *Coordonnateur*
2. M. Walky LOUIS, *Membre*
3. M. John BOISGUENE, *Membre*
4. M. Ralph Tedy HEROL, *Membre*
5. M. Athanase FERDINAND, *Membre*
6. M. Jean Denis JEAN FRANÇOIS, *Membre*

Table des matières

Sigles et abréviations.....	9
Résumé exécutif.....	10
I. Cadre général de l'enquête et justification institutionnelle	12
1.1. Contexte de mise en œuvre du projet PAEF	12
1.2. Crise sécuritaire et conséquences sur le système éducatif haïtien	13
1.3. Pertinence de l'intervention du FNE face aux défis identifiés	14
1.4. Portée et objectifs du rapport.....	16
II. Dispositif méthodologique et organisation de l'enquête.....	17
2.1. Structuration du processus d'enquête et mobilisation des acteurs.....	17
2.2. Élaboration et validation des outils de collecte	18
2.3. Approche d'échantillonnage adoptée dans un contexte contraint.....	18
2.4. Limites de l'approche méthodologique	20
2.5. Modalités de collecte sur le terrain et contraintes techniques	21
2.6. Traitement, fiabilisation et analyse des données recueillies	22
2.7. Annexes techniques et documents de référence.....	22
III. Analyse des données et principaux constats empiriques.....	24
3.0. Données globales de participation et couverture de l'enquête	24
3.1. Situation des écoles victimes de l'insécurité rencontrées : profils, impacts, besoins exprimés	25
3.1.1. Profil et identification des écoles enquêtées.....	25
☐ Secteur des écoles enquêtées.....	25
☐ Sous-catégories des écoles privées enquêtées	26
☐ Sous-catégories des écoles publiques enquêtées	27
3.1.2. Localisation géographique des écoles enquêtées	28
3.1.2.1. Répartition des écoles enquêtées par département.....	28
3.1.2.2. Répartition des écoles enquêtées par commune.....	29
☐ Cas du département de l'Ouest	29
☐ Cas du département du Sud-Est	30
☐ Cas du département Centre	31
☐ Cas du département des Nippes	31
☐ Cas du département de l'Artibonite	32

□ Cas du département de la Grand'Anse.....	33
3.1.3. Situation de relocalisation des écoles enquêtées : aperçu général et focus sur les cas liés à l'insécurité.....	34
3.1.3.1. Situation d'implantation actuelle des écoles enquêtées	34
3.1.3.2. Motifs déclarés de relocalisation des écoles	34
3.1.3.3. Répartition géographique des écoles relocalisées en raison de l'insécurité.....	35
3.1.3.4. Type de bâtiment actuel des écoles relocalisées en raison de l'insécurité	36
3.1.3.5. Statut d'occupation du bâtiment actuel des écoles relocalisées	36
3.1.3.6. Montant moyen du loyer mensuel des écoles relocalisées.....	37
3.1.3.7. Appréciation de l'adéquation du site actuel pour les écoles relocalisées	37
3.1.4. Impacts de la relocalisation sur les effectifs scolaires, les ressources humaines et l'organisation pédagogique	38
3.1.4.1. Évolution moyenne des effectifs dans les écoles relocalisées.....	38
3.1.4.2. Variation moyenne du nombre d'enseignants dans les écoles relocalisées	39
3.1.4.3. Proportion d'écoles ayant subi une baisse importante des effectifs (plus de 25%)	40
3.1.4.4. Proportion d'écoles ayant connu une perte d'enseignants après relocalisation	41
3.1.4.5. Évolution du ratio moyen élèves/enseignants avant et après relocalisation.....	42
3.1.5. Conditions financières et services de base dans les écoles relocalisées à cause de l'insécurité	42
3.1.5.1. Répartition des écoles relocalisées selon les tranches de frais de scolarité annuels moyens	42
3.1.5.2. Répartition des écoles relocalisées (cause de l'insécurité) selon le montant global des salaires mensuels versés.....	43
3.1.5.3. Accès aux subventions dans les écoles relocalisées en raison de l'insécurité.....	44
3.1.5.4. Disponibilité se services de cantine scolaire dans les écoles relocalisées (à cause de l'insécurité)	45
3.1.6. Contraintes psychosociales, administratives et financières rencontrées par les écoles relocalisées à cause de l'insécurité	45
3.1.6.1. Effets psychosociaux de la relocalisation sur les élèves	45
3.1.6.2. Incidence de la relocalisation sur les abandons scolaires.....	47
3.1.6.3. Retard dans le paiement des salaires.....	47
3.1.6.4. Difficultés de recrutement et de rétention des enseignants	48
3.1.6.5. Perte de personnel enseignant après la relocalisation	49
3.1.6.6. Difficulté à couvrir les frais de fonctionnement courant.....	49
3.1.6.7. Difficultés financières liées au paiement du loyer	50

3.1.7. Principaux besoins exprimés par les écoles relocalisées à cause de l'insécurité et endettement	51
3.1.7.1. Principaux besoins exprimés.....	51
3.1.7.2. Dettes moyennes déclarées	51
3.1.8. Écoles relocalisées ayant accueilli des élèves déplacés	52
3.1.8.1. Capacité de paiement des parents des élèves déplacés accueillis	53
3.1.8.2. Octroi de bourses aux élèves déplacés accueillis.....	53
3.2. Conditions des familles déplacées rencontrées : vulnérabilités, stratégies et attentes.....	55
3.2.1. Profil sociodémographique des familles déplacées.....	55
3.2.1.1. Répartition géographique des familles déplacées enquêtées	55
☐ Départements de résidence actuelle	55
☐ Communes de résidence actuelle	56
3.2.1.2. Typologie des formes d'hébergement actuelles des familles déplacées.....	61
Conditions d'hébergement des familles déplacées : typologie et impact de l'insécurité.....	62
3.2.1.3. Répartition des répondants par sexe, âge moyen et statut dans le ménage	65
☐ Sexe et statut dans le ménage.....	65
☐ Sexe et âge moyen	66
3.2.1.4. Répartition des familles selon la situation matrimoniale	66
3.2.1.5. Nombre moyen d'enfants à charge et d'enfants en âge scolaire	67
3.2.2. Situation scolaire des enfants avant et après le déplacement	68
3.2.2.1. Évolution du taux de scolarisation avant et après le déplacement	68
3.2.2.2. Principales raisons de déscolarisation des enfants	69
3.2.2.3. Pourcentage de parents souhaitant le retour à l'école	71
3.2.2.4. Nombre de familles indiquant les conditions nécessaires pour continuer à assurer la scolarisation de (ou scolariser à nouveau) leurs enfants	72
3.2.3. Impacts économiques du déplacement.....	73
3.2.3.1. Répartition des familles selon l'activité principale avant le déplacement	73
3.2.3.2. Autres sources de revenus avant le déplacement	75
3.2.3.3. Pourcentage de chefs de famille déclarant avoir perdu leur source principale de revenu.....	75
3.2.3.4. Répartition des familles selon les revenus mensuels actuels (classes de revenus)	76
3.2.3.5. Pourcentage de familles ayant reçu une aide humanitaire	77
3.2.3.6. Pourcentage de familles recevant une aide scolaire	78
3.2.3.7. Pourcentage de familles déclarant avoir les moyens de payer la scolarité.....	78

3.2.3.8. Pourcentage de familles ayant des dettes en cours (et montant moyen des dettes).....	79
IV. Identification progressive des écoles les plus vulnérables pour un appui ciblé	82
4.1. Relocalisation et accueil d'élèves déplacés : première couche de vulnérabilité.....	82
4.2. Ajout du critère : Statut d'occupation du bâtiment actuel	82
4.3. Ajout du critère : Recevoir de Subvention (NON) ➔ <i>Non-réception de subvention</i>	83
4.4. Ajout du critère : Disposer de Cantine (NON) ➔ <i>Absence de cantine scolaire</i>	84
4.5. Ajout du critère : Avoir des Dettes (OUI) ➔ Situation d'endettement.....	84
4.6. Ajout du critère : Recette annuelle moyenne (Inférieure ou égale à 10 millions de gourdes).....	85
4.7. Sélection finale des écoles prioritaires à appuyer financièrement.....	86
4.8. Appui financier du FNE aux écoles relocalisées	87
V. Analyse progressive des conditions de vulnérabilité des familles déplacées rencontrées pour la détermination des priorités d'appui financier.....	88
5.1. Perte de la source principale de revenu à la suite du déplacement	88
5.2. Ajout du critère : Nombre d'enfants en âge scolaire (entre 2 et 14 enfants)	89
5.3. Ajout du critère : Recevoir Aide Humanitaire dans les 6 derniers mois (NON).....	90
5.4. Ajout du critère : Recevoir aides scolaires (NON)	90
5.5. Ajout du critère : Avoir les moyens de payer la scolarité des enfants (NON)	91
5.6. Ajout du critère : Revenu Mensuel (moins de 15 000 gourdes)	92
5.7. Ajout du critère : Avoir des dettes (OUI).....	93
5.8. Ajout du critère : Aide Voulu : Prise en charge frais scolaires (OUI).....	93
5.9. Ajout du critère : Situation matrimoniale	94
5.10. Sélection finale des familles prioritaires à soutenir financièrement	95
5.11. Appui financier du FNE aux familles déplacées.....	97
Conclusion générale	98
Leçons apprises et pistes d'amélioration pour les futures opérations.....	100
Recommandations et perspectives pour les interventions futures.....	102
Annexes.....	104
Annexe1. Rapport de formation des enquêteurs – Renforcement des capacités pour une collecte de données efficace et conforme aux normes du projet.....	105
Annexe 2. Fiche d'information préalable des enquêteurs (réponses).....	125
Annexe 3. Analyse de l'évolution des compétences numériques des enquêteurs avant et après formation : approche quantitative et statistique.....	131

Annexe 4. Bilan synthétique du travail effectué par les enquêteurs	137
Annexe 5. Bilan des données collectées dans le cadre du PAEF au regard des cibles opérationnelles fixées par le projet.	141
Annexe 6. Questionnaire Volet_Écoles	145
Annexe 7. Questionnaire Volet_Familles	150
Annexe 8. Statistique DPCE/MENFP	154

Table des figures

Figure 1. Répartition des écoles enquêtées selon le secteur (public/non public)	26
Figure 2. Répartition des écoles privées enquêtées selon leur sous-catégorie	27
Figure 3. Répartition des écoles publiques enquêtées par sous-catégorie	28
Figure 4. Répartition des écoles enquêtées par département	29
Figure 5. Répartition des écoles enquêtées par commune – Département de l'Ouest	30
Figure 6. Répartition des écoles enquêtées par commune – Département du Sud-Est	30
Figure 7. Répartition des écoles enquêtées par commune – Département du Centre	31
Figure 8. Répartition des écoles enquêtées par commune – Département des Nippes	32
Figure 9. Répartition des écoles enquêtées par commune – Département de l'Artibonite	32
Figure 10. Répartition des écoles enquêtées par commune – Département de la Grand'Anse	33
Figure 11. Répartition des écoles selon si elles fonctionnent ou non sur leur site d'origine	34
Figure 12. Répartition des écoles relocalisées à cause de l'insécurité, par département et commune	35
Figure 13. Statut d'occupation du bâtiment actuel des écoles relocalisées en raison de l'insécurité	37
Figure 14. Niveau d'adaptation du site actuel selon les écoles relocalisées en raison de l'insécurité	38
Figure 15. Variation moyenne du nombre d'élèves avant et après relocalisation – Écoles déplacées pour cause d'insécurité	39
Figure 16. Évolution du nombre moyen d'enseignants dans les écoles relocalisées en raison de l'insécurité (avant/après relocalisation)	40
Figure 17. Répartition des écoles relocalisées (à cause de l'insécurité) par tranche de frais de scolarité annuels moyens (en gourdes)	43
Figure 18. Répartition des écoles relocalisées (en raison de l'insécurité) par tranche de montant de salaires mensuels (en gourdes)	44
Figure 19. Proportion d'écoles relocalisées (à cause de l'insécurité) recevant ou non des subventions	44
Figure 20. Proportion d'écoles relocalisées (à cause de l'insécurité) disposant ou non d'une cantine scolaire	45
Figure 21. Pourcentage d'écoles rapportant une hausse du stress psychologique chez les élèves après la relocalisation	46
Figure 22. Répartition du nombre d'élèves des 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité	46
Figure 23. Pourcentage d'écoles relocalisées à cause de l'insécurité signalant des abandons scolaires après la relocalisation	47
Figure 24. Pourcentage d'écoles relocalisées à cause de l'insécurité déclarant des retards dans le paiement de salaires	48
Figure 25. Pourcentage d'écoles relocalisées à cause de l'insécurité ayant des difficultés à garder ou recruter des enseignants	48
Figure 26. Pourcentage d'écoles relocalisées à cause de l'insécurité ayant perdu des enseignants après la relocalisation	49
Figure 27. Pourcentage d'écoles rencontrant des difficultés à gérer les dépenses courantes après la relocalisation	50
Figure 28. Pourcentage d'écoles relocalisées en location ayant des difficultés à payer le loyer	50
Figure 29. Proportion d'écoles relocalisées à cause de l'insécurité endettées	51
Figure 30. Répartition des écoles relocalisées à cause de l'insécurité ayant accueilli des élèves déplacées	52
Figure 31. Proportion d'écoles signalant des difficultés de paiement chez les parents des élèves déplacés accueillis	53
Figure 32. Proportion d'écoles relocalisées (à cause de l'insécurité) ayant octroyé des bourses aux élèves déplacés accueillis	53
Figure 33. Répartition des familles déplacées enquêtées par département de résidence actuelle	55
Figure 34. Répartition des familles déplacées enquêtées dans la Grand'Anse, par commune de résidence	56
Figure 35. Répartition des familles déplacées dans l'Ouest selon la commune de résidence actuelle	57
Figure 36. Répartition des familles déplacées par commune – Département de l'Artibonite	58

Figure 37. Répartition des familles déplacées par commune – Département du Centre	59
Figure 38. Répartition des familles par commune – Département des Nippes	59
Figure 39. Répartition des familles par commune – Département du Sud	60
Figure 40. Répartition des familles par commune – Département du Sud-Est	61
Figure 41. Répartition des familles déplacées selon le type d’hébergement et le nombre d’enfants à charge	64
Figure 42. Répartition des répondants selon le sexe et le statut dans le ménage	65
Figure 43. Âge moyen des répondants selon le sexe	66
Figure 44. Répartition des familles selon la situation matrimoniale et le nombre d’enfants à charge	67
Figure 45. Nombre moyen d’enfants à charge et d’enfants en âge scolaire par famille	68
Figure 46. Taux de scolarisation avant et après le déplacement des familles	68
Figure 47. Motifs de déscolarisation des enfants selon les familles interrogées	70
Figure 48. Répartition des familles selon les “autres” raisons de déscolarisation	71
Figure 49. Répartition des parents souhaitant le retour à l’école de leurs enfants	72
Figure 50. Conditions nécessaires pour assurer ou reprendre la scolarisation – Nombre de familles concernées	73
Figure 51. Activité principale des familles avant le déplacement – Répartition des répondants	74
Figure 52. Répartition des autres sources de revenus des familles avant le déplacement	75
Figure 53. Proportion de chefs de famille ayant perdu leur source principale de revenu	76
Figure 54. Répartition des familles selon les classes de revenus mensuels actuels	77
Figure 55. Répartition des familles selon la réception d’aide humanitaire au cours des six derniers mois	77
Figure 56. Répartition des familles selon la réception d’aide scolaire	78
Figure 57. Répartition des familles selon leur capacité à payer la scolarité	79
Figure 58. Pourcentage de familles ayant des dettes en cours et endettement moyen	80

Sigles et abréviations

DPCE	: Direction de Planification et de la Coopération Externe
FNE	: Fonds National de l'Éducation
MAST	: Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MENFP	: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
OCHA	: Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PAEF	: Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité
PDEF	: Plan Décennal d'Éducation et de Formation

Résumé exécutif

Dans un contexte marqué par une détérioration accélérée de la situation sécuritaire en Haïti, ayant provoqué des déplacements massifs de population et perturbé gravement le fonctionnement du système éducatif, le Fonds National de l'Éducation (FNE) a conduit une enquête ciblée dans le cadre du Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité (PAEF). L'objectif était d'identifier les familles déplacées les plus vulnérables et les écoles les plus affectées, en vue d'un appui financier direct pour soutenir la continuité de la scolarisation.

Initialement, le FNE avait envisagé de fonder l'enquête sur des bases de données structurées et géoréférencées, en collaboration avec les institutions sectorielles compétentes. Toutefois, les informations disponibles se sont révélées incomplètes et peu exploitables pour un échantillonnage rigoureux. Le FNE a donc adapté sa stratégie en recourant à une approche non probabiliste, mobilisant des méthodes de convenance et de boule de neige, ainsi que la connaissance du terrain des enquêteurs locaux pour repérer les unités d'enquête dans les zones jugées prioritaires.

L'opération a permis de collecter des données auprès de 6 244 familles déplacées et 422 écoles réparties dans plusieurs départements. Les principales constations sont les suivantes :

- 193 écoles (soit 45.73 %) ont été relocalisées, dont 187 à cause de l'insécurité.
- Plus de 2 000 familles vivent une vulnérabilité éducative aiguë : revenus très faibles, absence d'assistance, endettement, enfants déscolarisés ou à risque de l'être.
- Une forte demande en faveur de la prise en charge des frais de scolarité a été exprimée par la majorité des familles enquêtées.

Sur la base de critères cumulatifs et vérifiables (conditions d'hébergement, situation économique, accès à l'aide, nombre d'enfants, endettement, etc.), le FNE a identifié comme prioritaires :

- 2 149 familles, ayant 7 189 enfants, dont 6 649 en âge scolaire ;
- 73 écoles, accueillant 8 734 élèves, ciblées pour bénéficier d'un appui financier direct.

Appui financier mobilisé

Pour répondre à ces besoins prioritaires, le FNE a mobilisé une enveloppe globale de **97,763,000.00 HTG**, répartie comme suit :

- 79,513,000.00 HTG ont été alloués à 2 149 familles déplacées, soit 37 000 gourdes par familles, afin d'atténuer partiellement les charges économiques liées à leur situation de précarité.
- 18,250,000.00 HTG ont été octroyés à 73 écoles relocalisées, en soutien à leur fonctionnement dans le cadre des contraintes imposées par leur déplacement.

Ce rapport vise à documenter la situation éducative de populations déplacées dans un contexte d'extrême urgence, à justifier les critères de ciblage adoptés, et à fournir une base de données concrète pour orienter les interventions du FNE. Les résultats, bien que non généralisables à l'échelle nationale, constituent un outil d'aide à la décision pour la mise en œuvre d'un soutien adapté aux zones les plus touchées par l'insécurité.

I. Cadre général de l'enquête et justification institutionnelle

1.1. Contexte de mise en œuvre du projet PAEF

Le système éducatif haïtien traverse une crise sans précédent, alimentée par une insécurité grandissante qui affecte lourdement de nombreuses régions du pays. Cette situation compromet sérieusement les efforts de mise en œuvre du Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF), cadre stratégique visant à garantir un accès équitable à une éducation de qualité pour tous les enfants.

Depuis 2023, la montée de la violence des gangs armés, notamment dans les départements de l'Ouest, de l'Artibonite, et du Centre, a entraîné la fermeture de centaines d'établissements scolaires. Selon un article publié par *Prensa Latina*¹ le 22 mai 2024, environ 900 écoles ont été fermées dans les départements de l'Artibonite et de l'Ouest depuis mi-2023. Les Nations Unies signalent qu'au début de l'année 2024, plus de 30 attaques ont visé des établissements scolaires, et que l'insécurité persistante a privé près de 200 000 élèves d'accès à l'éducation et laissé 4 000 enseignants sans emploi.

Dans certaines zones, des directeurs d'écoles ont été contraints de relocaliser leurs établissements vers des zones plus sûres afin d'assurer la continuité des apprentissages et la sécurité de leurs communautés scolaires. Ce relogement temporaire se fait souvent dans des conditions précaires, avec des moyens limités, sans soutien structurel adéquat. Par ailleurs, plusieurs écoles publiques de la région métropolitaine de Port-au-Prince ont été transformées en camps d'accueil pour des déplacés internes, aggravant ainsi la pression sur le système éducatif.

Cette situation dramatique se double d'une détérioration des conditions économiques. De nombreuses familles, déjà vulnérables, ne sont plus en mesure d'assumer les frais de scolarité de leurs enfants, du fait des déplacements forcés, des pertes d'emploi et de la destruction de leurs biens. L'offre éducative déjà insuffisante en temps normal ne peut répondre aux besoins croissants générés par cette crise.

Ces dynamiques combinées menacent non seulement la scolarisation de milliers d'enfants, mais aussi la stabilité sociale et le développement national. Face à cet état d'urgence éducative, il

¹ [La violence en Haïti a un impact dévastateur sur l'éducation - Édition française - Prensa Latina](#) (Consulté le 1^{er} avril 2025)

devenait crucial d'apporter des réponses adaptées qui conjuguent soutien aux établissements scolaires en difficulté et accompagnement des familles affectées. C'est dans ce contexte que le Fonds National de l'Éducation (FNE), sous le leadership institutionnel de sa Directrice Générale, Madame Sterline CIVIL, a conçu le Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité (PAEF), une initiative stratégique visant à préserver le droit à l'éducation et à rétablir progressivement l'offre éducative dans les zones les plus affectées.

1.2. Crise sécuritaire et conséquences sur le système éducatif haïtien

En juin 2024, un article publié le 29 juillet 2024 sur ReliefWeb², une plateforme d'information humanitaire administrée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) - rapportait que le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) recensait 919 écoles fermées dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite, affectant environ 156 000 élèves, dont 49 % de filles.

Par ailleurs, selon les données transmises au Fonds National de l'Éducation (FNE) par la Direction de Planification et de la Coopération Externe (DPCE)³ du MENFP, au début de l'année scolaire 2024-2025, 1 012 établissements scolaires – dont 816 dans l'Ouest et 196 dans l'Artibonite – ont été contraints de cesser leurs activités en raison de la détérioration continue du climat sécuritaire. En conséquence, 165 031 élèves (soit 156 424 dans l'Ouest et 8 607 dans l'Artibonite) ont été déplacés, fuyant les violences armées qui menaçaient directement leur environnement immédiat.

Un article publié le 15 mai 2025 par *ONU Info*⁴ révèle également qu'à la fin du mois d'avril, plus de 1 600 écoles avaient dû fermer leurs portes, privant ainsi 243 000 enfants d'un accès à l'apprentissage. Ces fermetures sont principalement concentrées dans les départements de l'Ouest et du Centre. ONU Info rapporte également que, selon les informations communiquées par l'OCHA, plus de 80 établissements scolaires sont actuellement utilisés comme refuges collectifs. Par ailleurs, 166 écoles ont été relocalisées, le plus souvent dans des conditions particulièrement

² [Haïti: Revue des données secondaires conjointe - Éducation en situation d'urgence – Protection de l'enfance - Haïti | ReliefWeb](#) (Consulté le 9 juin 2025)

³ Ces statistiques ont été partagées avec le FNE lors d'une rencontre de planification entre les deux institutions. Cette rencontre avait pour objectif d'identifier et de géolocaliser les écoles fermées et relocalisées, en vue de constituer une base de sondage fiable.

⁴ [Haïti : l'école à l'épreuve de la violence de gang | ONU Info](#) (Consulté le 9 juin 2025)

précaires, dépourvues d'infrastructures essentielles, d'un accès à l'eau potable et de ressources pédagogiques de base.

Cette situation d'instabilité prolongée exerce un impact dévastateur sur la scolarisation des enfants et compromet gravement la continuité des apprentissages. Les fermetures d'écoles, conjuguées aux déplacements forcés de population, entravent non seulement l'accès physique à l'éducation, mais remettent également en question le droit fondamental de chaque enfant à évoluer dans un environnement d'apprentissage sûr et stable.

Selon *Vant Bèf Info*⁵, cette crise contribue à une augmentation inquiétante du taux d'abandon scolaire, exposant un nombre croissant d'enfants et de jeunes à des risques accrus de marginalisation, de désœuvrement, voire de recrutement par des groupes armés. L'UNICEF estime, pour sa part, qu'un enfant sur sept a déjà quitté les bancs de l'école en raison directe de l'insécurité persistante.

Au-delà de l'accès, les perturbations fréquentes compromettent également la qualité de l'enseignement. L'instabilité structurelle empêche la mise en œuvre de programmes pédagogiques cohérents, accentue les inégalités éducatives et réduit considérablement les chances des élèves haïtiens d'atteindre les standards internationaux en matière d'apprentissage.

Cette dynamique crée un cercle vicieux, où l'insécurité fragilise l'éducation, et l'affaiblissement de l'éducation alimente à son tour l'instabilité sociale. Dans un tel contexte, l'éducation – pourtant reconnue comme un levier stratégique du développement durable, de la résilience des communautés et de la cohésion nationale – se retrouve gravement mise en péril.

1.3. Pertinence de l'intervention du FNE face aux défis identifiés

Créé par la loi du 17 août 2017, le Fonds National de l'Éducation (FNE) est un organisme autonome dont la mission consiste, entre autres, à « *participer à l'effort de l'éducation pour tous de la République d'Haïti* ». Depuis son opérationnalisation en 2019, il s'est engagé à soutenir les établissements en difficulté, notamment dans le contexte actuel marqué par la crise sécuritaire.

⁵ <https://vantbefinfo.com/haïti-leducation-en-peril-face-a-la-crise-securitaire/> (publié le 2 mars 2025, Consulté le 1^{er} avril 2025)

Face à cette situation, il est devenu indispensable d'accompagner les écoles relocalisées afin qu'elles puissent fonctionner dans des conditions dignes et assurer la continuité du parcours scolaire des élèves. Parallèlement, il est essentiel de soutenir les familles d'élèves affectées par l'insécurité, afin qu'elles soient en mesure de continuer à garantir la scolarisation de leurs enfants malgré les contraintes économiques et sociales croissantes.

C'est dans cette optique que la Direction Générale du FNE a mis en place, à travers le Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité (PAEF), un mécanisme de subvention destiné à apporter un appui financier ciblé à **certaines** écoles et familles d'élèves déplacées en raison de la violence armée sévissant dans plusieurs départements du pays, notamment l'Ouest, le Centre et l'Artibonite. Ce dispositif visait à leur permettre de faire face à certaines charges essentielles dans un contexte de crise prolongée.

Le projet s'est inscrit directement dans les priorités stratégiques du PDEF, notamment l'Axe : *Accès et Équité* qui vise à élargir l'accès à l'éducation, réduire les inégalités géographiques et sociales, et promouvoir un environnement d'apprentissage sûr et inclusif. En soutenant les établissements relocalisés et les familles vulnérables, le projet entendait contribuer à restaurer l'offre éducative dans les zones les plus touchées et à garantir la continuité des services éducatifs pour les élèves déplacés.

Par ailleurs, ce dispositif répondait directement à l'Objectif de Développement Durable n°4 (ODD 4⁶) qui promeut un accès universel à une éducation de qualité, et indirectement à l'ODD 8⁷, en favorisant la création d'emplois temporaires décents pour les enquêteurs et le personnel mobilisé sur le terrain.

En somme, ce projet représentait une réponse pragmatique, ciblée et stratégique à une urgence éducative majeure. Il a placé l'éducation au cœur des priorités nationales tout en stimulant modestement l'activité économique locale à travers la création d'emplois et la mobilisation d'acteurs du terrain. Il a incarné un devoir collectif : préserver le droit à l'éducation pour chaque enfant, afin que nul ne devienne victime de l'abandon social.

⁶ Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

⁷ Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

En fait, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'élèves victimes de l'insécurité (PAEF), le Fonds National de l'Éducation (FNE) a conduit, durant la semaine du 12 au 16 mai 2025, une **enquête intégrée** articulée autour de deux volets complémentaires :

- d'une part, les écoles touchées directement ou indirectement par la crise sécuritaire ;
- d'autre part, les familles déplacées ayant des enfants déscolarisés ou exposés à de fortes vulnérabilités.

Cette enquête avait pour objectif de collecter des données précises et actualisées sur les réalités de terrain afin d'ajuster les interventions du FNE aux besoins réels identifiés dans des zones affectées par l'insécurité. Les résultats obtenus ont constitué une base stratégique pour orienter l'assistance, hiérarchiser les priorités et garantir une répartition équitable des ressources disponibles.

1.4. Portée et objectifs du rapport

Ce rapport a pour objectif de présenter les résultats de l'enquête intégrée réalisée dans le cadre du projet PAEF. Il vise à documenter la situation actuelle des acteurs ciblés, à identifier les besoins prioritaires exprimés sur le terrain, et à formuler des recommandations en vue d'améliorer l'efficacité des interventions futures du FNE.

Dans cette perspective, le rapport s'articule autour de plusieurs composantes clés : une présentation de la méthodologie adoptée, une analyse approfondie des données recueillies, une lecture croisée des principaux constats, ainsi que des propositions d'actions concrètes. Il expose également les critères retenus par le FNE pour la sélection des écoles et des familles d'élèves à appuyer financièrement.

Par cette démarche, le rapport entend fournir une base actualisée et rigoureuse pour éclairer la prise de décision dans un contexte marqué par une crise sécuritaire prolongée et complexe. Les résultats de cette enquête peuvent également constituer une ressource utile pour d'autres acteurs du secteur éducatif désireux de mieux orienter ou ajuster leurs interventions.

II. Dispositif méthodologique et organisation de l'enquête

La méthodologie retenue pour la conduite de cette enquête intégrée s'appuyait sur une démarche rigoureuse, participative et adaptée au contexte de crise. Elle a été structurée en plusieurs étapes complémentaires allant de la phase préparatoire à l'analyse des données, en passant par le déploiement opérationnel sur le terrain. Cette approche visait à garantir la fiabilité des informations recueillies et à assurer une représentation fidèle des réalités éducatives observées dans les zones ciblées.

2.1. Structuration du processus d'enquête et mobilisation des acteurs

La phase préparatoire de l'enquête a mobilisé une diversité d'acteurs, tant au niveau institutionnel que technique. Une réunion de lancement présidée par la Direction Générale du FNE a permis de valider les orientations méthodologiques, les outils de collecte et le calendrier d'exécution, en cohérence avec les Termes de Référence⁸ élaborés à cet effet.

Les objectifs de l'enquête ont été clairement définis, notamment :

- Identifier des familles déplacées ayant des enfants déscolarisés ou en situation de vulnérabilité.
- Repérer des écoles relocalisées, initialement situées dans des zones à forte insécurité.
- Cibler les établissements scolaires en difficulté de fonctionnement, notamment sur le plan financier.

Un appel à candidatures a été lancé publiquement pour recruter les enquêteurs, suscitant un intérêt considérable avec plus de 2 400 dossiers reçus⁹. La sélection s'est appuyée sur des critères rigoureux : niveau académique, expérience en collecte de données et maîtrise des outils numériques.

Une centaine d'enquêteurs ont été retenus et ont participé à une formation intensive, axée sur la compréhension des questionnaires, les principes éthiques liés à l'enquête en contexte de vulnérabilité, et la prise en main des outils numériques (notamment KoboCollect). Cette formation

⁸ [TDR-FNE-Appui-aux-ecoles-en-difficulte.pdf](#)

⁹ [Formulaire de Candidature du projet PAEF - Fonds National de l'Éducation](#)

a été complétée par un appui individualisé pour l'installation des dispositifs techniques et la préparation opérationnelle.

2.2. Élaboration et validation des outils de collecte

La conception des outils de collecte a représenté une étape clé dans la structuration méthodologique de l'enquête. Deux questionnaires distincts ont été élaborés : l'un à destination des écoles, l'autre à l'intention des familles déplacées. Leur conception initiale a été réalisée sous format Word, avant leur conversion en XLSForm pour intégration sur la plateforme KoboToolbox, assurant une collecte numérique structurée et efficace.

Des tests préliminaires ont été menés en interne avec la participation des équipes techniques du FNE, afin de vérifier la clarté, la fluidité et la pertinence des questionnaires. Les retours obtenus à cette étape ont permis d'apporter des ajustements qualitatifs.

À l'issue de la formation des enquêteurs, de nouvelles suggestions ont émergé, notamment sur la formulation de certaines questions et la navigation dans les formulaires. Ces observations ont donné lieu à des modifications ciblées visant à améliorer la compréhension et l'utilisation des outils sur le terrain.

Enfin, quelques ajustements techniques mineurs ont été effectués en cours de collecte, sans altérer la structure générale des questionnaires, afin de répondre à des difficultés ponctuelles et d'assurer le bon déroulement de l'enquête.

2.3. Approche d'échantillonnage adoptée dans un contexte contraint

Dans un premier temps, le Fonds National de l'Éducation (FNE) avait envisagé de s'appuyer sur des bases de données formelles et actualisées relatives aux écoles relocalisées ou affectées par l'insécurité, ainsi qu'aux familles déplacées, en vue de structurer les opérations de terrain sur des fondements méthodologiques robustes. Des démarches ont été engagées à cet effet auprès d'institutions partenaires, notamment le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) et le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST).

Cependant, ces efforts n'ont pas permis d'obtenir une base de données suffisamment complète, structurée et géoréférencée permettant une couverture systématique des unités ciblées. Les informations transmises, bien qu'utilisées ponctuellement pour orienter certaines interventions de terrain, n'ont pu constituer un référentiel exploitable pour l'analyse. Face à cette contrainte, et dans un contexte marqué par l'urgence d'intervention et la dégradation du climat sécuritaire, le FNE a adapté sa démarche.

L'approche retenue reposait ainsi sur une stratégie empirique, non probabiliste, visant à documenter des situations observables à travers des outils quantitatifs. Pour le volet consacré aux écoles relocalisées, l'objectif initial de recensement exhaustif a dû être révisé. En l'absence de fichier centralisé, les enquêteurs ont procédé à l'identification des établissements à partir de repérages de terrain, d'observations directes et d'entretiens avec des informateurs clés. Des méthodes de **convenance** et de **boule de neige** ont été mobilisées afin de repérer les structures éducatives concernées dans les zones jugées prioritaires, notamment dans les départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Centre.

Pour le volet consacré aux familles déplacées, l'intervention a couvert sept départements¹⁰ : Ouest, Artibonite, Centre, Sud, Nippes, Grand'Anse et Sud-Est, sélectionnés en raison de leur double fonction dans la dynamique de déplacement : zones d'origine ou zones de refuge¹¹. En l'absence de base de données préétablie sur les familles déplacées, les enquêteurs ont été mobilisés prioritairement dans leur propre commune de résidence, afin de tirer parti de leur connaissance du terrain. Ceux-ci ont identifié les familles victimes à partir d'une approche non probabiliste, reposant sur des observations directes, des réseaux d'acteurs locaux et des recommandations issues du terrain. Les écoles ayant accueilli de nouveaux élèves déplacés ont été volontairement ciblées comme points d'entrée privilégiés : elles ont permis de repérer indirectement les familles nouvellement installées dans la zone, de remonter les filières de déplacement, et d'engager les enquêtes auprès des ménages concernés.

Avant le déploiement de terrain, un formulaire exploratoire administré via Google Forms avait permis de recueillir des informations préliminaires sur la connaissance du terrain par les enquêteurs

¹⁰ Pour chaque département, un Superviseur de terrain désigné par le FNE était responsable du contrôle opérationnel ainsi que de la gestion logistique, incluant la remise des kits et le décaissement des frais de déplacement aux enquêteurs.

¹¹ Environ 75 % des personnes déplacées en Haïti se trouvent actuellement en province, dont 45 % dans la région du Grand Sud. <https://news.un.org/fr/story/2024/10/1149381> (consulté le 10 juin 2025)

et sur les zones susceptibles d'être investiguées. Néanmoins, l'essentiel de l'identification des unités d'enquête s'est appuyé sur des démarches empiriques, dans un contexte logistique et sécuritaire contraignant.

Bien que l'enquête reposât sur une approche non représentative, elle a permis de collecter des données quantitatives structurées, accompagnées de quelques éléments qualitatifs recueillis à travers des champs ouverts intégrés aux questionnaires. Ces contributions spontanées ont permis de faire émerger certaines perceptions, priorités ou difficultés exprimées par les personnes enquêtées.

Sans constituer une démarche qualitative à part entière, ces éléments ont apporté un éclairage complémentaire utile à la compréhension du contexte local. Les résultats doivent ainsi être interprétés comme des indications empiriques pertinentes pour guider l'action, sans prétention à la généralisation à l'ensemble du territoire national.

2.4. Limites de l'approche méthodologique

L'enquête conduite dans le cadre du projet PAEF du Fonds National de l'Éducation (FNE) s'est articulée autour de deux volets complémentaires :

- un volet dédié aux établissements scolaires affectés par l'insécurité et potentiellement relocalisés ;
- un volet centré sur les familles déplacées ou affectées par la situation sécuritaire.

Dans les deux cas, la démarche reposait sur une approche non probabiliste, dictée par l'absence de base de sondage, les contraintes d'accès à certaines zones et la nécessité d'agir rapidement dans un contexte sécuritaire instable. Les unités d'enquête ont été identifiées à partir d'un travail de repérage empirique, mobilisant la connaissance du terrain des enquêteurs, ainsi que des méthodes telles que la recherche par convenance et la méthode dite « boule de neige ».

Cette démarche a permis de documenter des situations concrètes et d'accéder à des populations souvent invisibilisées dans les statistiques officielles. Toutefois, elle présente certaines limites méthodologiques qu'il convient de prendre en compte dans l'interprétation des résultats :

- **Biais de sélection** : L'identification des répondants s'est appuyée sur des réseaux de proximité et des recommandations successives, ce qui peut favoriser la concentration de profils similaires et limiter la diversité des cas observés.
- **Absence de représentativité statistique** : Le caractère non aléatoire et contextuel de la sélection empêche toute extrapolation des résultats à l'ensemble des établissements scolaires ou des familles déplacées dans les zones couvertes, et a fortiori à l'échelle nationale.
- **Couverture territoriale partielle** : Certaines zones, en particulier celles les plus exposées à la violence armée, ont été difficilement accessibles, ce qui a pu entraîner une sous-représentation géographique de certains foyers de déplacement ou de relocalisation scolaire.
- **Portée essentiellement exploratoire** : Les données recueillies doivent être considérées comme des éléments d'observation et de compréhension des dynamiques locales, et non comme des mesures représentatives au sens strict.

En dépit de ces limites, cette approche a été pleinement assumée dans un souci d'efficacité opérationnelle et de pertinence contextuelle. Elle permet de disposer d'une photographie partielle mais instructive des effets de l'insécurité sur le système éducatif et sur la scolarisation d'enfants issus de familles déplacées.

À ce titre, les résultats produits constituent un outil d'aide à la décision pour le FNE et ses partenaires, notamment en matière de ciblage, d'orientation des interventions et de formulation de réponses adaptées à une situation d'urgence en constante évolution.

2.5. Modalités de collecte sur le terrain et contraintes techniques

La collecte des données s'est déroulée du 12 au 16 mai 2025. Conscients des contraintes liées à l'instabilité des connexions internet dans plusieurs zones ciblées, les responsables de l'enquête ont opté pour l'application KoboCollect, permettant la saisie et l'enregistrement des questionnaires en mode hors ligne.

Ce choix s'est révélé judicieux, plusieurs enquêteurs ayant été confrontés à des difficultés techniques imprévues, notamment l'absence de connectivité. Dans ces cas, les données ont pu être

sauvegardées localement sur les appareils, puis transmises une fois les conditions de synchronisation rétablies. D'autres enquêteurs, équipés d'appareils iOS, ont utilisé la version en ligne des formulaires, assurant une certaine flexibilité opérationnelle.

Sur les 100 enquêteurs officiellement mobilisés, 95 ont effectivement mené à bien leur mission, les autres n'ayant pas transmis de données exploitables ou ayant abandonné le processus en cours de route.

2.6. Traitement, fiabilisation et analyse des données recueillies

Les données issues des deux volets de l'enquête (écoles et familles) ont été exportées et traitées séparément, selon un protocole rigoureux de nettoyage, de structuration et de validation. Chaque base a été organisée de manière à faciliter l'analyse statistique et la production d'indicateurs pertinents.

Le traitement a porté notamment sur la vérification de la cohérence des réponses, la reclassification des réponses ouvertes, la gestion des valeurs manquantes, ainsi que la codification des cas de non-consentement. Ces derniers ont été encadrés de manière à préserver l'intégrité structurelle des bases tout en distinguant clairement les refus de participation.

L'analyse a été réalisée à l'aide de plusieurs outils : KoboToolbox pour la collecte et l'exportation, Microsoft Excel pour le traitement statistique principal, et SPSS pour des analyses approfondies dans le cadre de la production de rapports complémentaires.

2.7. Annexes techniques et documents de référence

Dans une démarche de rigueur et de transparence, le processus d'enquête a été accompagné d'une série de documents annexes, qui constituent des pièces justificatives techniques et stratégiques du projet. Ces annexes visent à enrichir l'analyse, documenter les démarches entreprises, et renforcer la traçabilité des actions menées.

N°	Titre de l'annexe	Contenu principal
Annexe 1	Rapport de formation des enquêteurs – Renforcement des capacités pour une collecte de données efficace et conforme aux normes du projet	Objectifs de la formation, détail des modules de formation, modalités pédagogiques, profils des participants, résultats de l'évaluation de la formation, enseignements et recommandations tirées.
Annexe 2	Fiche d'information préalable des enquêteurs (réponses)	Niveau de familiarité des enquêteurs avec les outils numériques, niveau de connaissance des unités statistiques, perception des enquêteurs, cibles du projet
Annexe 3	Analyse de l'évolution des compétences numériques des enquêteurs avant et après formation : approche quantitative et statistique	Évolution des aptitudes technologiques des enquêteurs entre le début et la fin du processus (pré/post-formation et opérations de terrain)
Annexe 4	Bilan synthétique du travail effectué par les enquêteurs	Indicateurs de performance : volume de données collectées par enquêteur, couverture territoriale
Annexe 5	Bilan des données collectées dans le cadre du PAEF au regard des cibles opérationnelles fixées par le projet.	Analyse comparative entre les objectifs initiaux de collecte et les résultats effectivement obtenus sur le terrain.

III. Analyse des données et principaux constats empiriques

Cette section présente les principaux résultats issus de l'enquête menée dans le cadre du Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'élèves victimes de l'insécurité (PAEF), coordonné par le FNE.

L'objectif de cette enquête était de recueillir des données quantitatives fiables sur les effets de la crise sécuritaire, aussi bien sur les structures scolaires (particulièrement celles relocalisées) que sur les ménages déplacés avec enfants en âge scolaire.

Compte tenu de l'approche non probabiliste adoptée (méthodes de convenance et de boule de neige), les résultats ne visent pas la représentativité statistique, mais permettent de brosser un portrait clair, illustratif et structuré des réalités vécues sur le terrain dans les départements ciblés.

Les résultats sont présentés en trois temps :

- Une synthèse des données générales issues du terrain (nombre de répondants, taux de participation, etc.) ;
- Une analyse spécifique des écoles enquêtées ;
- Une analyse des conditions des familles d'élèves déplacées.

Des graphiques, tableaux croisés et éléments qualitatifs viennent enrichir la lecture des données.

3.0. Données globales de participation et couverture de l'enquête

Avant d'aborder les résultats spécifiques par cible (écoles et familles), il est important de présenter quelques données quantitatives globales relatives à l'enquête :

- Nombre total de familles rencontrées : 6 276
- Questionnaires validés (participation effective) : 6 244
- Taux de participation des familles : 99.49 %
- Nombre total d'écoles visitées : 429
- Écoles ayant effectivement participé à l'enquête : 422
- Taux de participation des écoles : 98.37 %
- Répartition des enquêteurs actifs :
 - ✓ 95 enquêteurs sur 100 sélectionnés ont mené des enquêtes sur le terrain.

- ✓ 57 ont interrogé à la fois des familles et des écoles.
- ✓ 38 ont uniquement interrogé des familles.

Ainsi, au total de 95 enquêteurs ont été en mesure de rencontrer des familles.

Ces chiffres témoignent d'un fort engagement opérationnel malgré les contraintes du terrain. Ils permettent de situer l'ampleur et la couverture de l'enquête, tout en offrant un éclairage clair sur la répartition géographique et opérationnelle des efforts de collecte.

Compte tenu de ces chiffres, les analyses statistiques et les résultats présentés dans les sections suivantes porteront exclusivement sur les unités ayant effectivement participé à l'enquête, c'est-à-dire les familles et les écoles pour lesquelles un questionnaire a été dûment rempli et validé. Cette précision est essentielle pour garantir la fiabilité des données, éviter tout biais méthodologique, et assurer la cohérence des indicateurs tirés de l'enquête. Seules les réponses confirmées ont donc été retenues pour alimenter les constats, les tableaux et les analyses qui suivent.

3.1. Situation des écoles victimes de l'insécurité rencontrées : profils, impacts, besoins exprimés

3.1.1. Profil et identification des écoles enquêtées

✓ *Secteur des écoles enquêtées*

Parmi les 422 écoles ayant effectivement participé à l'enquête, une très large majorité (402 établissements, soit 95.26 %) relèvent du secteur non public. À l'inverse, seulement 19 écoles (4.50 %) appartiennent au secteur public¹².

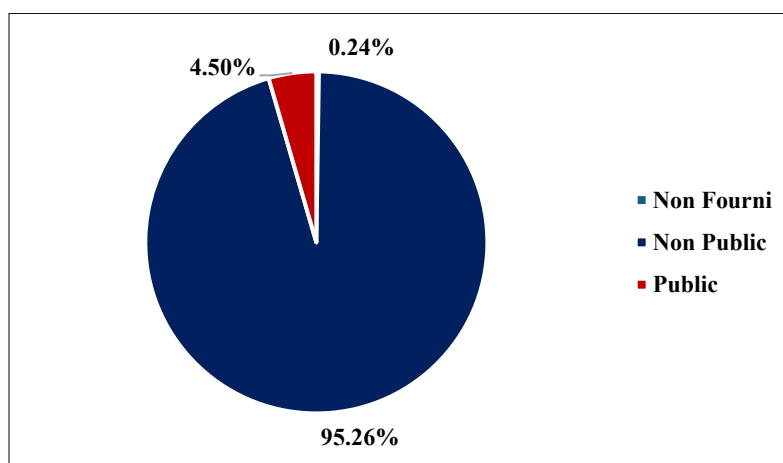
Cette distribution confirme une surreprésentation marquée du secteur non public dans l'échantillon¹³, ce qui peut refléter à la fois la réalité du paysage éducatif dans les zones affectées et/ou une plus grande accessibilité de ces établissements au moment de l'enquête.

¹² Une école (0.24 % n'a pas pu être classée en raison d'un manque de précision sur son statut institutionnel.

¹³ PDEF, *Plan Décennal d'Éducation et de Formation*, p. 27–28.

La répartition détaillée des écoles enquêtées par secteur est présentée dans le graphique ci-dessous.

Figure 1. Répartition des écoles enquêtées selon le secteur (public/non public)



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

✓ *Sous-catégories des écoles privées enquêtées*

Parmi les 402 écoles privées ayant participé à l'enquête, 17 sous-catégories ont été recensées. La majorité d'entre elles sont des écoles laïques, représentant 59.70 % de l'échantillon (240 écoles). Les écoles protestantes suivent avec 84 établissements (20.90 %), puis viennent les écoles libres, qui représentent 7.71 % (31 écoles).

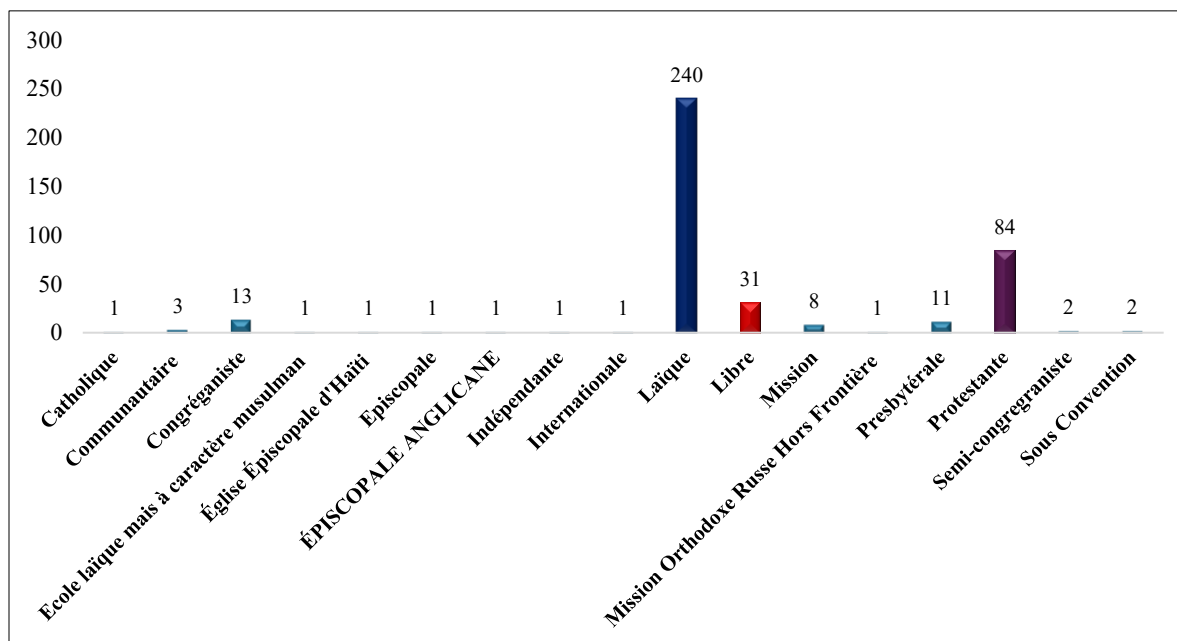
Les écoles congréganistes (13 écoles, soit 3.23 %) et les écoles privées de mission (8 écoles, soit 1.99 %) occupent des parts plus modestes. Les autres sous-catégories privées recensées (telles que catholiques, indépendante, etc.) affichent des effectifs compris entre 1 et 3 établissements, soit moins de 1 % chacune.

Cette diversité de statut reflète la pluralité du paysage éducatif privé en Haïti, marqué par une prédominance du secteur laïque¹⁴ mais aussi par la présence d'acteurs religieux variés.

Le tableau de la page suivante illustre la répartition des écoles privées par sous-catégorie.

¹⁴ PDEF, *Plan Décennal d'Éducation et de Formation*, p. 27–28.

Figure 2. Répartition des écoles privées enquêtées selon leur sous-catégorie



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

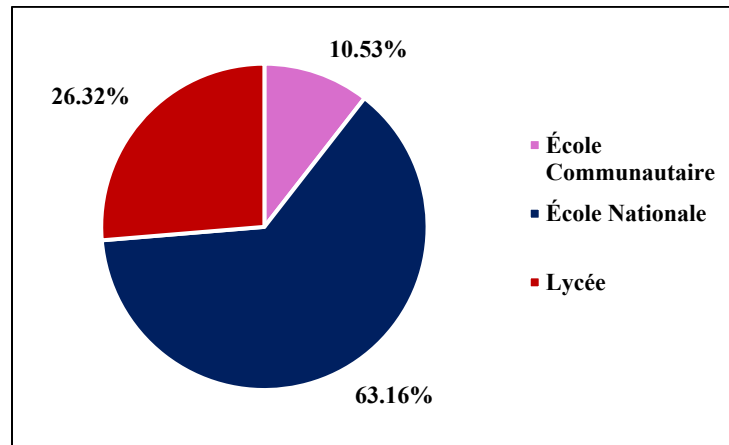
✓ *Sous-catégories des écoles publiques enquêtées*

Parmi les 19 écoles publiques ayant participé à l'enquête, une majorité significative sont des écoles nationales, représentant 63.16 % de l'ensemble (12 écoles). Les lycées constituent la deuxième catégorie la plus représentée, avec 5 établissements (26.32 %), tandis que les écoles communautaires publiques représentent une part plus restreinte, avec 2 écoles (10.53 %).

Cette distribution indique une présence dominante des écoles fondamentales gérées par l'État, reflétant la structuration classique du réseau public en Haïti, dans lequel les écoles nationales sont plus nombreuses que les établissements publics ou communautaires.

Le graphique de la page suivante présente la répartition des écoles publiques selon leur sous-catégorie.

Figure 3. Répartition des écoles publiques enquêtées par sous-catégorie



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.2. Localisation géographique des écoles enquêtées

3.1.2.1. Répartition des écoles enquêtées par département

Sur les 422 écoles ayant effectivement participé à l'enquête, une forte concentration est observée dans le département de l'Ouest, avec 284 écoles, soit 67.30 % du total. Cette présence dominante reflète l'ampleur des perturbations sécuritaires dans la région et la densité du tissu scolaire affecté.

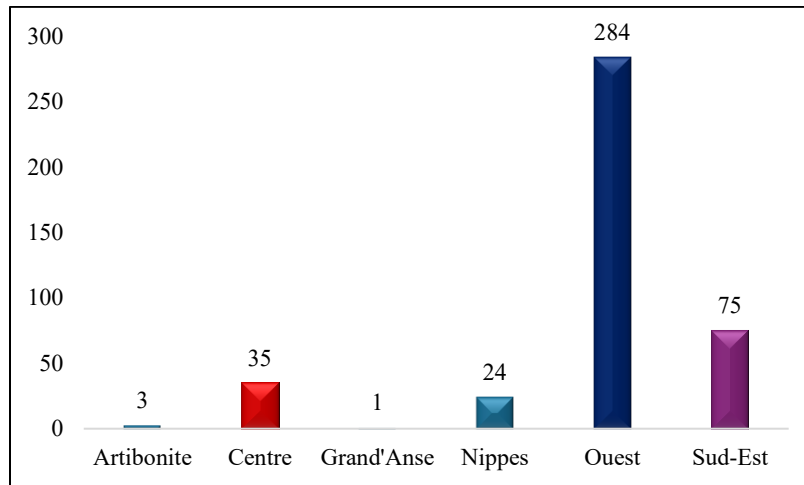
Le Sud-Est (75 écoles, soit 17.77 %) et le Centre (35 écoles, soit 8.29 %) suivent avec des proportions notables. Le département des Nippes enregistre 24 établissements (5.69 %).

Les départements de l'Artibonite et de la Grand'Anse comptent respectivement 3 écoles (0.71 %) et 1 école (0.24 %), tandis que le Sud ne comprend aucune école enquêtée dans le cadre de cette étude.

Il est important de rappeler, comme précisé dans la section méthodologie, que dans les départements du Sud-Est, des Nippes et de la Grand'Anse, les équipes ont été orientées principalement vers des écoles ayant accueilli des élèves déplacés, dans le but d'identifier et de localiser les familles d'origine de ces enfants. Cela explique en partie la distribution observée, qui répond à une logique de repérage ciblé et non à une couverture aléatoire.

Le graphique suivant illustre la distribution des écoles enquêtées selon les départements.

Figure 4. Répartition des écoles enquêtées par département



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.2.2. Répartition des écoles enquêtées par commune

Les 422 écoles enquêtées dans les 6 départements mentionnés précédemment sont réparties dans 24 communes.

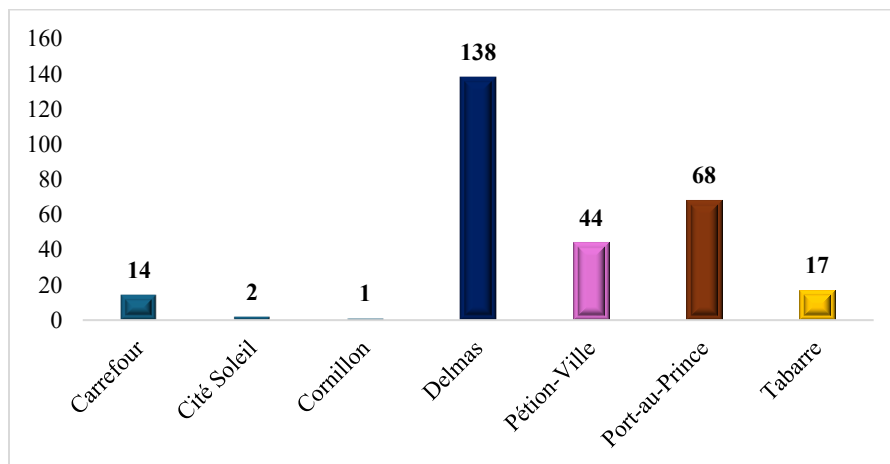
Les statistiques détaillées par commune seront présentées par ordre d'importance au sein de chaque département, afin de faciliter la lecture et l'analyse territoriale.

✓ Cas du département de l'Ouest

Dans le département de l'Ouest, les 284 écoles enquêtées sont réparties sur 7 communes. La commune de Delmas regroupe le plus grand nombre d'écoles, avec 138 établissements, soit 48.59 % du total départemental. Elle est suivie de Port-au-Prince avec 68 écoles (23.94 %), puis de Pétion-Ville (44 écoles, 15.49 %), Tabarre (17 écoles, 5.99 %) et Carrefour (14 écoles, 4.93 %). Les autres communes enregistrent une présence moindre mais contribuent également à la couverture départementale.

Le graphique ci-après illustre la répartition des écoles par commune dans le département de l'Ouest.

Figure 5. Répartition des écoles enquêtées par commune – Département de l'Ouest

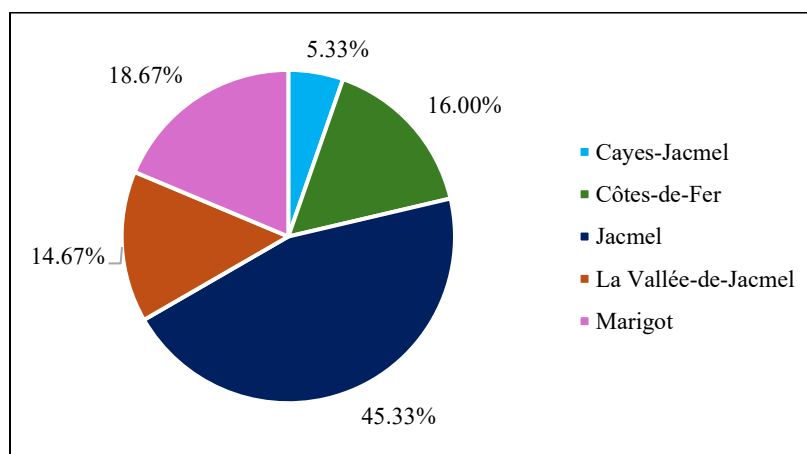


Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

✓ Cas du département du Sud-Est

Dans le Sud-Est, les 75 écoles enquêtées sont réparties dans 5 communes. La commune de Jacmel regroupe la part la plus importante, avec 34 écoles, représentant 45.33 % de l'échantillon départemental. Elle est suivie de Marigot (14 écoles, 18.67 %) et de Côtes-de-Fer (12 écoles, 16.00%) La Vallée-de-Jacmel et Cayes-Jacmel comptent respectivement 11 écoles (14.67 %) et 4 écoles (5.33 %). Le graphique ci-après présente la répartition des écoles par commune dans le Sud-Est.

Figure 6. Répartition des écoles enquêtées par commune – Département du Sud-Est



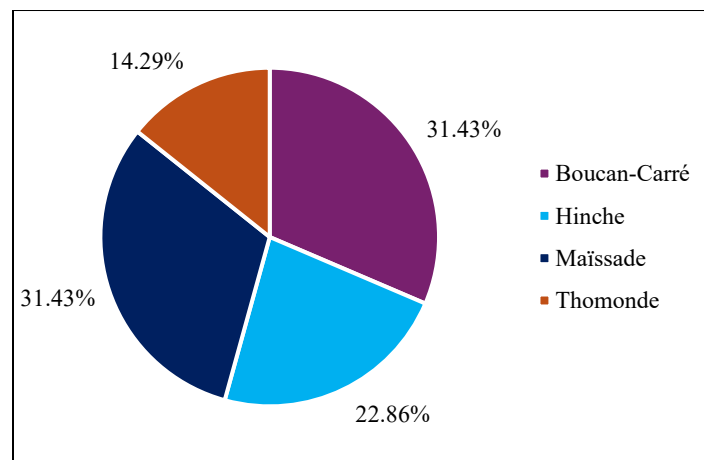
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

✓ Cas du département Centre

Dans le Centre, les 35 écoles enquêtées sont localisées dans 4 communes. Maïssade et Boucan-Carré présentent le même nombre d'établissements, soit 11 écoles chacune (31.43 %). La commune de Hinche suit avec huit (8) écoles, représentant 22.86 %, tandis que Thomonde en compte cinq (5), soit 14.29 % de l'ensemble départemental.

Le graphique suivant illustre la répartition des écoles enquêtées par commune dans le Centre.

Figure 7. Répartition des écoles enquêtées par commune – Département du Centre



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

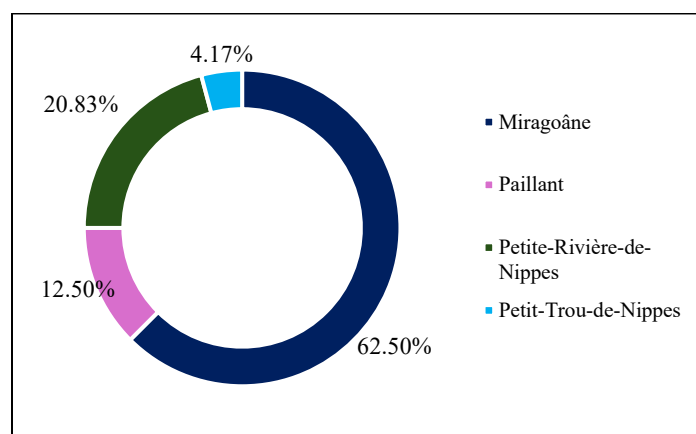
✓ Cas du département des Nippes

Dans le département des Nippes, les 24 écoles enquêtées sont réparties dans quatre communes.

Miragoâne concentre à elle seule 15 écoles, ce qui représente 62.50 % du total départemental. Elle est suivie par Petite-Rivière-de-Nippes avec 5 écoles (20.83 %), puis Paillant avec 3 écoles (12.50 %). Enfin, Petit-Trou-de-Nippes enregistre 1 seule école, soit 4.17 %.

Le graphique ci-après présente la répartition des écoles enquêtées par commune dans le département des Nippes.

Figure 8. Répartition des écoles enquêtées par commune – Département des Nippes



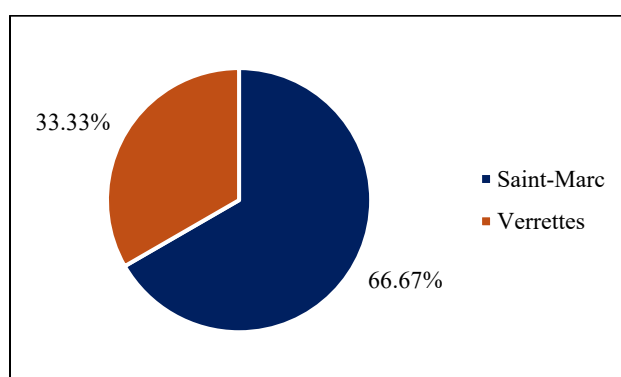
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

✓ Cas du département de l'Artibonite

Dans le département de l'Artibonite, seules 3 écoles ont été enquêtées et sont réparties dans 2 communes. La commune de Saint-Marc enregistre 2 écoles, ce qui représente 66.67 % du total départemental et la commune des Verrettes compte 1 école, soit 33.33 %.

Le graphique suivant illustre la répartition des écoles enquêtées dans l'Artibonite selon les communes.

Figure 9. Répartition des écoles enquêtées par commune – Département de l'Artibonite



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

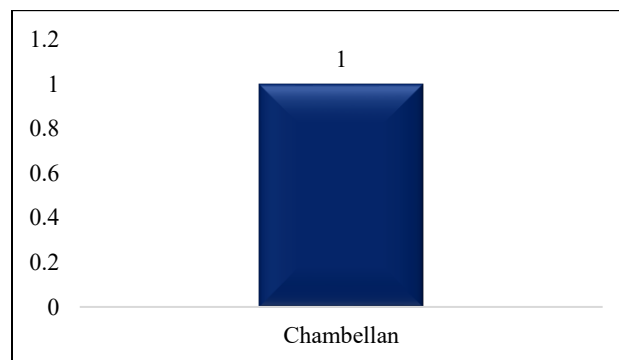
✓ Cas du département de la Grand'Anse

Dans le département de la Grand'Anse, une seule école a été enregistrée lors de l'enquête.

Cette école est située dans la commune de Chambellan, représentant ainsi 100% des écoles enquêtées dans ce département.

Le graphique ci-dessous montre la répartition communale des écoles dans la Grand-Anse.

Figure 10. Répartition des écoles enquêtées par commune – Département de la Grand'Anse



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

Après avoir présenté la répartition globale des établissements scolaires enquêtés, l'analyse détaillée qui suit porte spécifiquement sur les écoles ayant été relocalisées en raison de l'insécurité. Ce recentrage méthodologique permet de mieux appréhender la situation particulière de ces unités éducatives directement impactées par les violences armées et les déplacements forcés.

En cohérence avec les objectifs prioritaires du projet, l'ensemble des constats présentés dans les sections suivantes – qu'il s'agisse des effectifs, des conditions d'accueil, des infrastructures, des besoins exprimés ou des pratiques pédagogiques – est issu de ce sous-échantillon ciblé.

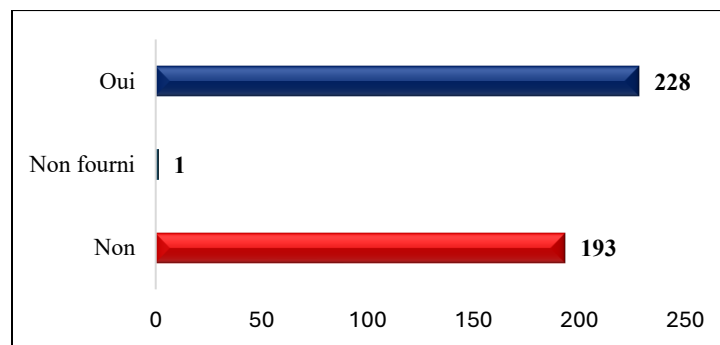
3.1.3. Situation de relocalisation des écoles enquêtées : aperçu général et focus sur les cas liés à l'insécurité

3.1.3.1. Situation d'implantation actuelle des écoles enquêtées

Sur les 422 écoles enquêtées, 193 écoles, soit 45.73 %, ont été relocalisées et ne fonctionnent plus sur leur site d'origine. À l'inverse, 228 écoles, représentant 54.03 % continuent d'opérer sur leur site initial. Un cas de non-réponse a également été enregistré, soit 0.24 % de l'échantillon.

Le graphique ci-après présente la répartition des écoles selon qu'elles fonctionnent ou non sur leur site d'origine.

Figure 11. Répartition des écoles selon si elles fonctionnent ou non sur leur site d'origine



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.3.2. Motifs déclarés de relocalisation des écoles

Sur les 193 écoles ayant déclaré avoir été relocalisées, une écrasante majorité, soit 187 établissements (96.89 %), ont cité l'insécurité comme principal facteur de déplacement. Les 6 autres écoles (soit 3.11 %) mentionnent des raisons non liées à l'insécurité, notamment des difficultés de paiement de loyer (4 écoles) ou encore les conséquences persistantes du séisme de 2010 (2 écoles).

Le tableau de la page suivante illustre la répartition des causes de relocalisation par les écoles concernées.

Tableau 1. Raisons déclarées de relocalisation des écoles enquêtées

Raisons de la Relocalisation	Nombre d'écoles
Autre (préciser)	6
Problème de paiement	4
Tremblement de terre 2010	2
Insécurité	187
Grand Total	193

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

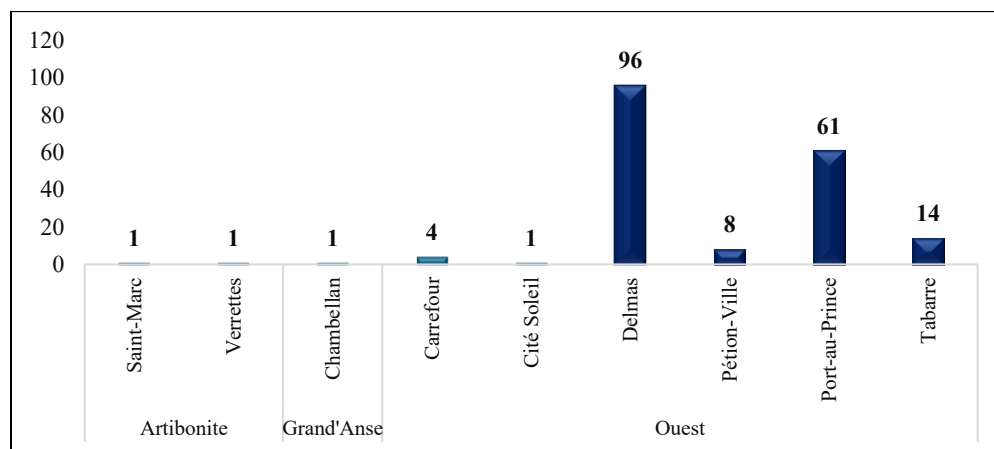
3.1.3.3. Répartition géographique des écoles relocalisées en raison de l'insécurité

Parmi les 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité, 184 (soit 98.40 %) se trouvent dans le département de l'Ouest. Les 2 écoles restantes (soit 1.07 %) sont localisées dans l'Artibonite, tandis qu'une seule (0.53 %) se situe dans la Grand'Anse.

Dans l'Ouest, la commune de Delmas regroupe, à elle seule, 96 écoles, soit 52.17 % des établissements relocalisés dans ce département. Les autres écoles sont réparties entre les communes voisines, comme Port-au-Prince, Pétion-Ville, Tabarre et Carrefour.

Le tableau ci-dessous présente en détail la distribution communale de ces écoles relocalisées en raison de l'insécurité.

Figure 12. Répartition des écoles relocalisées à cause de l'insécurité, par département et commune



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.3.4. Type de bâtiment actuel des écoles relocalisées en raison de l'insécurité

Parmi les 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité, 99 (52.94%) fonctionnent actuellement dans des maisons privées. Un nombre significatif, 66 écoles (35.29 %) sont hébergées dans des bâtiments scolaires. Il est également à noter que 4 écoles (2.14 %) occupent des structures non conventionnelles telles qu'un hangar, un terrain ou un bâtiment inachevé.

Le tableau suivant présente la répartition détaillée des écoles relocalisées selon leur type de bâtiment actuel.

Tableau 2. Répartition des écoles relocalisées (pour cause d'insécurité) selon le type de bâtiment actuel

Type de bâtiment actuel	Nombre d'écoles
Ancienne université	1
Autre (à préciser)	1
Bâtiment scolaire	66
Campus Méthodiste	1
Centre communautaire	7
Église / temple	6
Espace Loué	2
Hangar, Terrain, Bâtiment inachevé	4
Maison privée	99
Grand Total	187

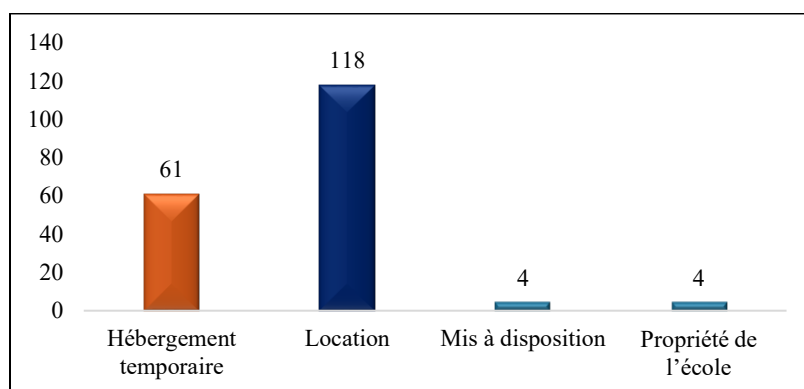
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.3.5. Statut d'occupation du bâtiment actuel des écoles relocalisées

Parmi les 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité, 118 (63.10%) fonctionnent dans des espaces loués (location). Par ailleurs, 61 (32.62%) sont hébergées temporairement. Seulement 4 écoles (2.14 %) déclarent occuper un espace qui leur appartient, tandis que 4 autres bénéficient d'un bâtiment mis à leur disposition.

Le tableau suivant présente la ventilation des écoles relocalisées selon le statut d'occupation de leur bâtiment actuel.

Figure 13. Statut d'occupation du bâtiment actuel des écoles relocalisées en raison de l'insécurité



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.3.6. Montant moyen du loyer mensuel des écoles relocalisées

Les données issues de l'enquête indiquent que les 118 écoles relocalisées en raison de l'insécurité et occupant des espaces loués déclarent un loyer mensuel moyen de 253 495.24 HTG.

Le tableau suivant présente cette donnée synthétique.

Tableau 3. Loyer mensuel moyen des écoles relocalisées occupant des espaces loués

consentement_repondant	Oui
fonctionner_site_origine	Non
statut_occupation_batiment_actuel	Location
raison_relocalisation	Insécurité
Nombre d'écoles	Montant moyen du Loyer par mois
118	HTG 253,495.24

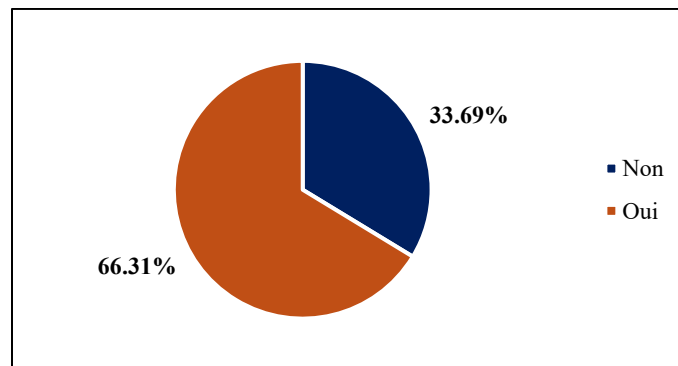
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.3.7. Appréciation de l'adéquation du site actuel pour les écoles relocalisées

Parmi les 187 écoles relocalisées en raison de l'insécurité, 124 (66.13 %) estiment que leur site actuel est adapté aux activités scolaires. En revanche, 63 écoles (33.69 %) considèrent que le site ne répond pas aux exigences de leur mission éducative.

Le graphe ci-dessous illustre la répartition des réponses à cette question.

Figure 14. Niveau d'adaptation du site actuel selon les écoles relocalisées en raison de l'insécurité



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.4. Impacts de la relocalisation sur les effectifs scolaires, les ressources humaines et l'organisation pédagogique

3.1.4.1. Évolution moyenne des effectifs dans les écoles relocalisées

Selon les informations recueillies auprès des 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité, l'effectif moyen d'élèves avant le déplacement était de 345 élèves¹⁵. À la suite de la relocalisation, ce nombre a chuté de manière significative, atteignant une moyenne de 152 élèves. Cette diminution représente une variation moyenne de -55.94 % des effectifs.

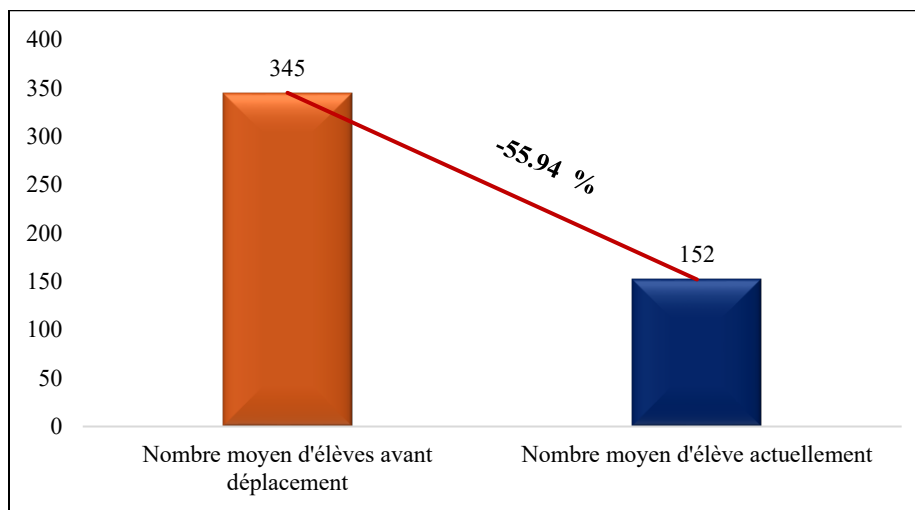
Ce recul marqué traduit l'impact considérable de la situation sécuritaire sur la fréquentation scolaire. La relocalisation, souvent opérée dans l'urgence et dans des conditions précaires, a pu entraîner des abandons, des difficultés d'accès ou une perte de confiance des parents. Cette situation affecte directement la continuité de l'apprentissage pour des milliers d'enfants¹⁶.

Le graphique suivant illustre la comparaison des effectifs moyens avant et après relocalisation pour les écoles concernées.

¹⁵ Valeur moyenne arrondie à l'unité

¹⁶ Voir les résultats du volet de l'enquête auprès des familles

Figure 15. Variation moyenne du nombre d'élèves avant et après relocalisation – Écoles déplacées pour cause d'insécurité



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

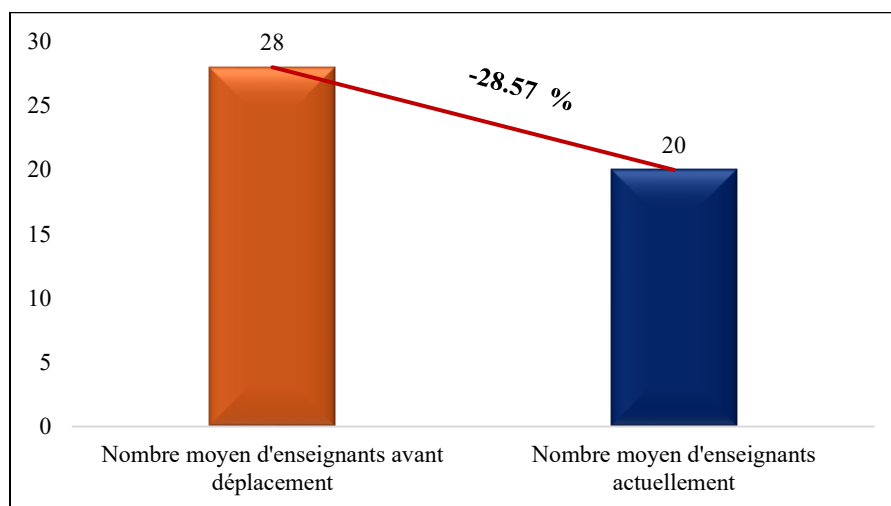
3.1.4.2. Variation moyenne du nombre d'enseignants dans les écoles relocalisées

D'après les données collectées auprès des 187 écoles relocalisées en raison de l'insécurité, ces établissements comptaient en moyenne 28 enseignants avant leur déplacement. Après relocalisation, ce nombre a chuté à 20 enseignants en moyenne, soit une baisse relative de 28.57%.

Cette diminution significative illustre les effets négatifs de la relocalisation sur la capacité des écoles à maintenir leur personnel enseignant. Elle peut s'expliquer par plusieurs facteurs : difficultés de mobilité des enseignants, départs non remplacés, ou baisse des ressources financières des écoles.

Le graphique ci-après présente la variation du nombre moyen d'enseignants avant et après la relocalisation.

Figure 16. Évolution du nombre moyen d'enseignants dans les écoles relocalisées en raison de l'insécurité (avant/après relocalisation)



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.4.3. Proportion d'écoles ayant subi une baisse importante des effectifs (plus de 25%)

Selon les données recueillies auprès des 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité, 163 établissements déclarent avoir perdu au moins 25 % de leurs effectifs scolaires depuis leur déplacement. Cela représente 87.17 % de l'ensemble des écoles relocalisées.

Ce chiffre témoigne de l'impact particulièrement fort de l'insécurité sur la stabilité des effectifs scolaires. La perte d'un quart ou plus des élèves dans une telle proportion d'écoles souligne non seulement l'ampleur des déplacements, mais aussi les conséquences à long terme sur l'accès à l'éducation dans les zones affectées. La relocalisation n'a pas permis, pour la majorité de ces établissements, de retrouver une fréquentation comparable à celle du site d'origine.

Le graphique ci-après présente la proportion d'écoles relocalisées en raison de l'insécurité ayant perdu au moins 25 % de leurs élèves.

Tableau 4. Écoles relocalisées en raison de l'insécurité ayant perdu au moins 25 % de leurs élèves.

consentement_repondant	Oui
fonctionner_site_origine	Non
raison_relocalisation	Insécurité
variation_eleves	Perte $\geq$ 25 %
Nombre d'écoles	163

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.4.4. Proportion d'écoles ayant connu une perte d'enseignants après relocalisation

D'après les données recueillies, 146 écoles sur les 187 relocalisées à cause de l'insécurité, soit 78.07 %, déclarent avoir perdu au moins un enseignant à la suite de leur déplacement.

Cette donnée met en lumière une autre dimension de l'impact de la crise sécuritaire : au-delà de la baisse des effectifs scolaires, la stabilité du personnel enseignant est également compromise. La perte d'enseignants peut affecter la continuité pédagogique, la qualité de l'encadrement et la capacité des établissements à offrir un enseignement complet dans le nouveau contexte.

Le graphique suivant illustre la proportion d'écoles relocalisées à cause de l'insécurité ayant perdu au moins un enseignant.

Tableau 5. Écoles relocalisées à cause de l'insécurité ayant perdu au moins un enseignant

consentement_repondant	Oui
fonctionner_site_origine	Non
raison_relocalisation	Insécurité
variation_enseignants	Perte $\geq$ 1
Nombre d'écoles	146

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.4.5. Évolution du ratio moyen élèves/enseignants avant et après relocalisation

Selon les données issues de l'enquête, avant la relocalisation, les 187 écoles déplacées comptaient en moyenne 345 élèves pour 28 enseignants, soit un ratio de 12.32 élèves par enseignant. Après la relocalisation, ce ratio est passé à 7.60, en raison d'une baisse conjoint du nombre d'élèves (152 en moyenne) et d'enseignants (20 en moyenne).

Cette diminution de 4.72 élèves par enseignant¹⁷ traduit un changement significatif dans l'organisation pédagogique. Deux principales lectures peuvent en être faites :

- Avant la relocalisation, chaque enseignant encadrait un plus grand nombre d'élèves, traduisant une pression plus forte sur les ressources humaines.
- Après la relocalisation, bien que le contexte reste difficile, la baisse des effectifs a mécaniquement réduit le nombre moyen d'élèves par enseignant, ce qui pourrait, en théorie, permettre un encadrement plus individualisé, mais dans des conditions globales fragilisées.

3.1.5. Conditions financières et services de base dans les écoles relocalisées à cause de l'insécurité

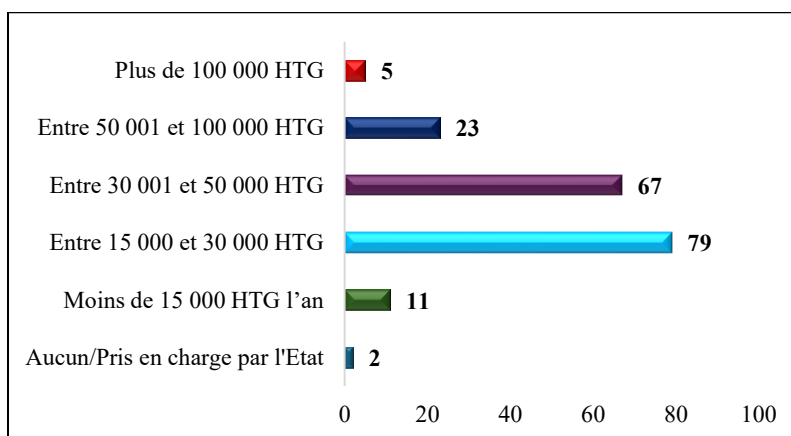
3.1.5.1. Répartition des écoles relocalisées selon les tranches de frais de scolarité annuels moyens

D'après les résultats de l'enquête, parmi les 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité, 79 écoles (42.25 %) ont indiqué que les frais de scolarité annuels moyens par élève se situent entre 15 000 et 30 000 gourdes. Ensuite, 97 écoles (35.83 %) rapportent des frais compris entre 30 001 et 50 000 gourdes par an. Il est également à noter que 5 écoles (2.67 %) affichent des frais annuels moyens supérieurs à 100 000 gourdes. Par ailleurs, 2 écoles (1.07 %), appartenant au secteur public, n'appliquent aucun frais de scolarité.

Le graphique suivant présente la répartition détaillée de ces écoles relocalisées selon les tranches de frais de scolarité annuels.

¹⁷ Évolution Moyenne du ratio élèves/enseignants = (Moyenne du nombre d'élèves après / Moyenne du nombre d'enseignants après) – (Moyenne du nombre d'élèves avant / Moyenne du nombre d'enseignants avant)

Figure 17. Répartition des écoles relocalisées (à cause de l'insécurité) par tranche de frais de scolarité annuels moyens (en gourdes)



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

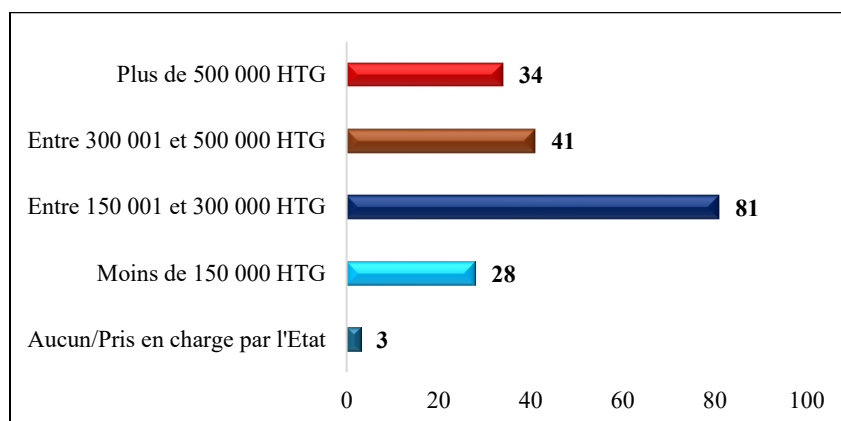
3.1.5.2. Répartition des écoles relocalisées (cause de l'insécurité) selon le montant global des salaires mensuels versés

Les données issues de l'enquête indiquent que, parmi les 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité, 81 écoles (43.32%) déclarent verser chaque mois entre 150 001 et 300 000 gourdes en salaires, couvrant l'ensemble du personnel enseignant, administratif et de soutien. Par ailleurs, 41 écoles (21.93 %) supportent une charge salariale mensuelle comprise entre 300 001 et 500 000 gourdes.

Un total de 34 écoles (18.18 %) affirme verser plus de 500 000 gourdes par mois. À l'opposé, 28 écoles (14.97 %) indiquent un montant inférieur à 150 000 gourdes mensuels. Enfin, trois établissements sont entièrement pris en charge par l'État, sans versement direct de salaires par l'école.

Le graphique suivant illustre la répartition des écoles relocalisées (en raison de l'insécurité) selon les montants globaux des salaires mensuels qu'elles déclarent verser.

Figure 18. Répartition des écoles relocalisées (en raison de l'insécurité) par tranche de montant de salaires mensuels (en gourdes)



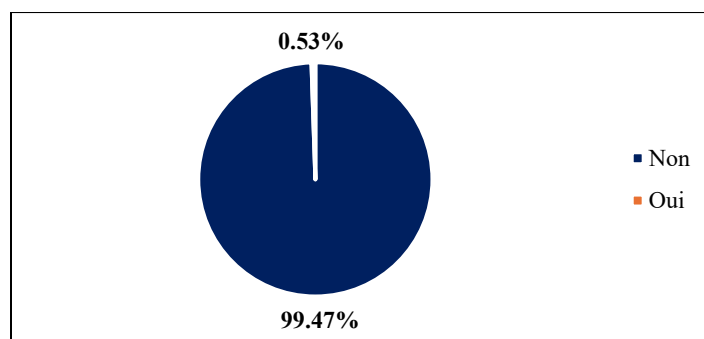
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.5.3. Accès aux subventions dans les écoles relocalisées en raison de l'insécurité

Parmi les 187 écoles ayant été relocalisées à cause de l'insécurité, 186 établissements, soit 99.47 %, déclarent ne bénéficier d'aucune forme de subvention externe. Ce constat met en lumière la grande vulnérabilité financière de ces écoles, contraintes de fonctionner dans un contexte difficile sans appui institutionnel ou partenaire extérieur.

Le graphique suivant présente la proportion des écoles relocalisées selon qu'elles reçoivent ou non des subventions.

Figure 19. Proportion d'écoles relocalisées (à cause de l'insécurité) recevant ou non des subventions



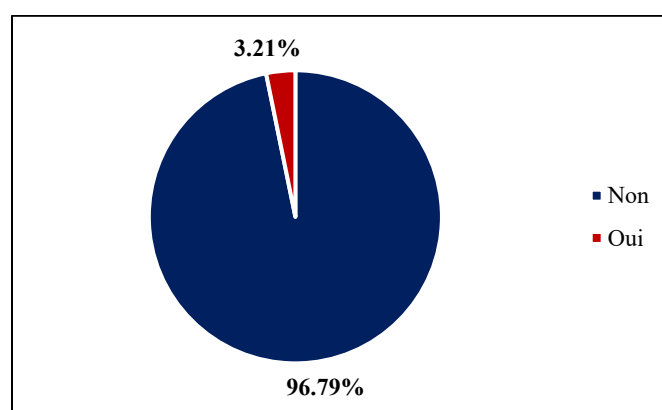
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.5.4. Disponibilité se services de cantine scolaire dans les écoles relocalisées (à cause de l'insécurité)

Sur les 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité, 181 établissements, soit 96.79 %, déclarent ne pas disposer d'un service de cantine scolaire. Cette absence généralisée de structure de restauration constitue un défi supplémentaire pour les élèves, en particulier ceux issus de familles déplacées ou en situation de grande précarité.

Le graphique suivant illustre la répartition des écoles relocalisées selon la présence ou l'absence de cantine scolaire.

Figure 20. Proportion d'écoles relocalisées (à cause de l'insécurité) disposant ou non d'une cantine scolaire



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

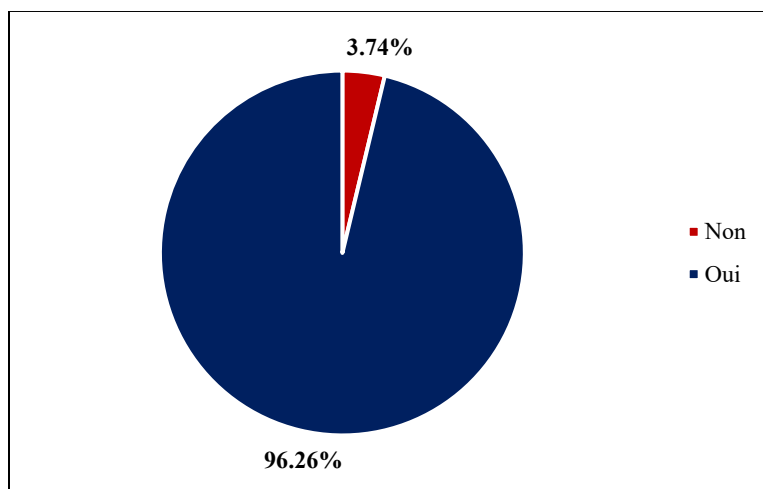
3.1.6. Contraintes psychosociales, administratives et financières rencontrées par les écoles relocalisées à cause de l'insécurité

3.1.6.1. Effets psychosociaux de la relocalisation sur les élèves

Selon les données recueillies, 180 des 187 écoles relocalisées en raison de l'insécurité, soit 96.26 % ont signalé une augmentation du niveau de stress psychologique chez leurs élèves. Ces établissements regroupent un total de 28 423 élèves, ce qui donne la mesure de l'ampleur du phénomène : des milliers d'enfants subissent ainsi un impact émotionnel significatif lié à leur déplacement et au changement brutal de leur environnement scolaire.

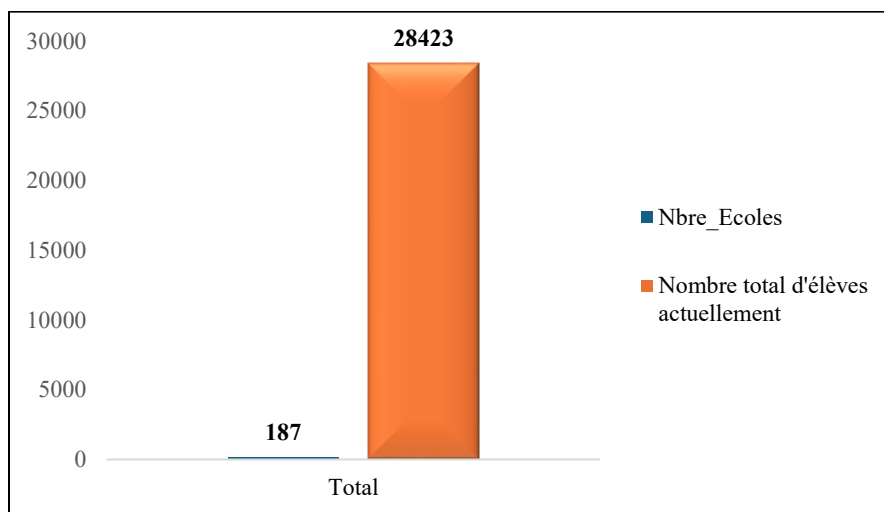
Le graphe ci-après donne la répartition des écoles selon la présence de stress psychologique accru chez les élèves.

Figure 21. Pourcentage d'écoles rapportant une hausse du stress psychologique chez les élèves après la relocalisation



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

Figure 22. Répartition du nombre d'élèves des 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité



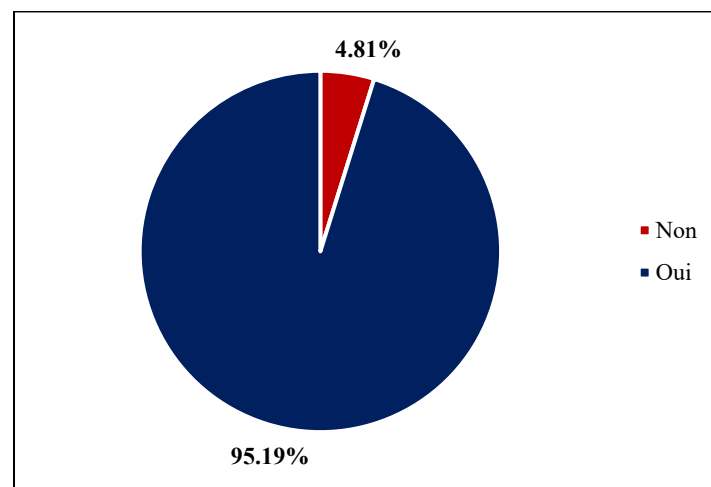
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.6.2. Incidence de la relocalisation sur les abandons scolaires

Parmi les 187 écoles relocalisées en raison de l'insécurité, 178 établissements, soit 95.19 % ont déclaré avoir enregistré des cas d'abandon scolaire. Ce constat souligne l'un des impacts les plus préoccupants de la relocalisation sur la continuité des apprentissages, en lien direct avec l'instabilité générée par l'environnement sécuritaire.

Le graphique suivant présente la proportion d'écoles affectées par des cas d'abandon scolaire.

Figure 23. Pourcentage d'écoles relocalisées à cause de l'insécurité signalant des abandons scolaires après la relocalisation



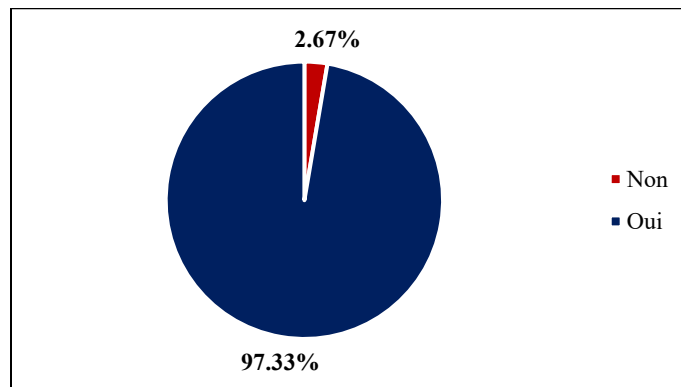
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.6.3. Retard dans le paiement des salaires

Parmi les 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité, 182 établissements, soit 97.33 %, déclarent rencontrer des difficultés à payer les salaires à temps. Cette situation traduit un déséquilibre financier accentué par les conditions précaires d'accueil et de fonctionnement dans les nouveaux sites.

Le graphique suivant présente la part des écoles confrontées à des retards de salaires.

Figure 24. Pourcentage d'écoles relocalisées à cause de l'insécurité déclarant des retards dans le paiement de salaires



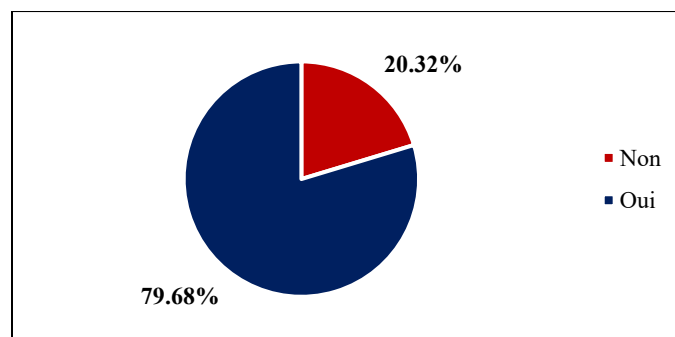
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.6.4. Difficultés de recrutement et de rétention des enseignants

Sur les 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité, 149 établissements, soit 79.68 %, rapportent rencontrer des difficultés pour garder ou recruter des enseignants sur leur nouveau site. Cette contrainte constitue un défi majeur pour le maintien de la qualité pédagogique dans ces établissements.

Le graphique suivant présente la proportion des écoles confrontées à des difficultés de recrutement et de maintien des enseignants.

Figure 25. Pourcentage d'écoles relocalisées à cause de l'insécurité ayant des difficultés à garder ou recruter des enseignants



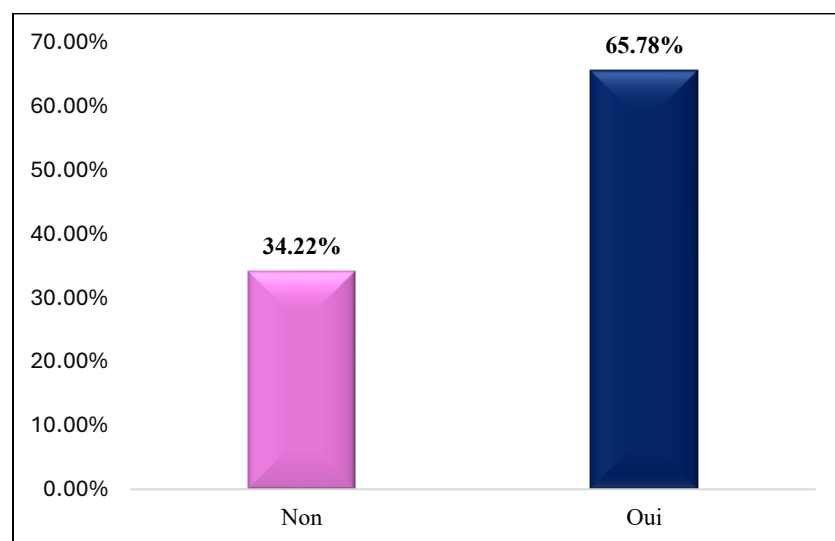
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.6.5. Perte de personnel enseignant après la relocalisation

Parmi les 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité, 123 écoles, soit 65.78 %, déclarent avoir perdu une partie de leur personnel enseignant. Cette perte s'inscrit dans le contexte général des perturbations causées par l'insécurité et le changement de site.

Le graphique ci-après présente la proportion d'écoles ayant signalé une perte d'enseignants après la relocalisation.

Figure 26. Pourcentage d'écoles relocalisées à cause de l'insécurité ayant perdu des enseignants après la relocalisation



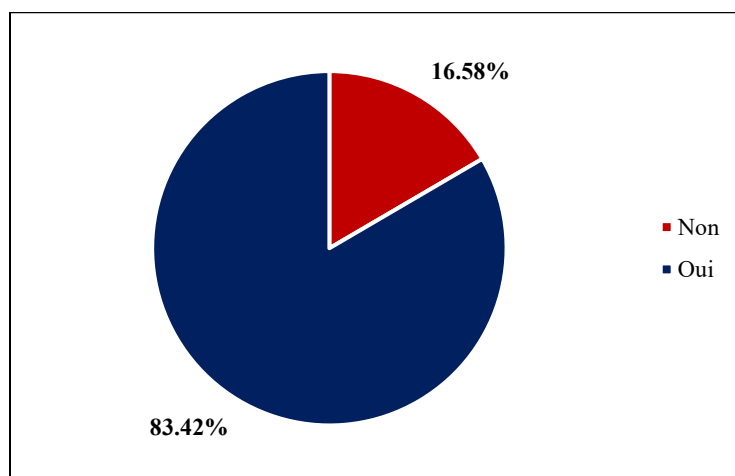
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.6.6. Difficulté à couvrir les frais de fonctionnement courant

Parmi les 187 écoles relocalisées en raison de l'insécurité, 156 directions d'écoles (soit 83.42 %) ont déclaré faire face à des difficultés dans la gestion des frais de fonctionnement courant (tels que l'accès à l'eau, les kits hygiéniques, etc.).

Le graphique suivant donne la proportion d'écoles rencontrant ces difficultés.

Figure 27. Pourcentage d'écoles rencontrant des difficultés à gérer les dépenses courantes après la relocalisation

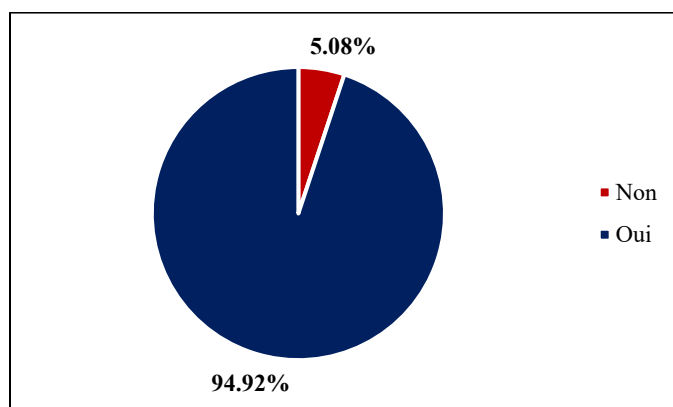


Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.6.7. Difficultés financières liées au paiement du loyer

Parmi les 118 écoles relocalisées à cause de l'insécurité qui occupent des bâtiments en location, 112 (soit 94.92 %) ont déclaré rencontrer des difficultés financières pour honorer le paiement du loyer. Le graphique suivant donne la proportion d'écoles relocalisées dans des espaces loués rencontrant des difficultés à payer leur loyer.

Figure 28. Pourcentage d'écoles relocalisées en location ayant des difficultés à payer le loyer



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

Tableau 7. Dettes moyennes déclarées des écoles relocalisées à cause de l'insécurité

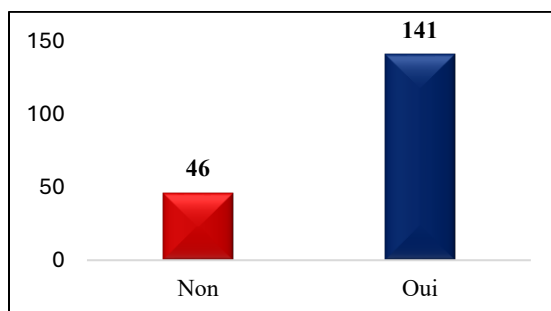
consentement_repondant	Oui
fonctionner_site_origine	Non
raison_relocalisation	Insécurité
dette_ecole	Oui
Moyenne dette	HTG 5,427,954.17

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.8. Écoles relocalisées ayant accueilli des élèves déplacés

Parmi les 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité, 141 ont déclaré avoir accueilli des élèves déplacés, c'est-à-dire des enfants ayant fui des zones affectées par la violence. Au total, ces établissements ont intégré 3 196 nouveaux élèves, ce qui représente une moyenne de 22.67 élèves déplacés par école.

Figure 30. Répartition des écoles relocalisées à cause de l'insécurité ayant accueilli des élèves déplacées



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

Tableau 8. Répartition du nombre de nouveaux élèves reçus

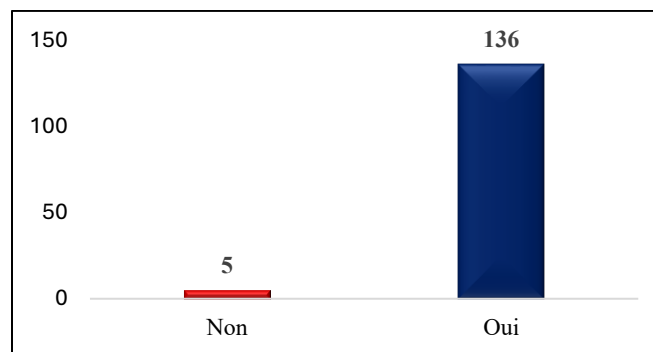
consentement_repondant	Oui	
fonctionner_site_origine	Non	
raison_relocalisation	Insécurité	
recevoir_nouveaux_eleves_ayant_fui	Oui	
Nombre d'écoles	Nombre d'élèves reçus	Nombre moyen d'élèves reçus
141	3196	22.67

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.8.1. Capacité de paiement des parents des élèves déplacés accueillis

Sur les 141 écoles relocalisées à cause de l'insécurité qui ont accueilli des élèves déplacés, 136, soit 96.45 %, ont indiqué que les parents de ces nouveaux élèves éprouvent des difficultés à payer les frais de scolarité. Ce constat met en évidence la précarité financière des familles affectées par les départements liés à l'insécurité.

Figure 31. Proportion d'écoles signalant des difficultés de paiement chez les parents des élèves déplacés accueillis

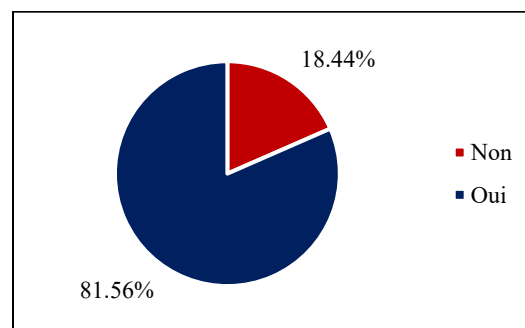


Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.1.8.2. Octroi de bourses aux élèves déplacés accueillis

Parmi les 141 écoles relocalisées à cause de l'insécurité ayant accueilli des élèves déplacés, 115 (soit 81.56 %) ont déclaré avoir accordé des bourses complètes ou partielles à ces élèves, afin de faciliter leur intégration malgré les difficultés financières rencontrées par leurs familles.

Figure 32. Proportion d'écoles relocalisées (à cause de l'insécurité) ayant octroyé des bourses aux élèves déplacés accueillis



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

L'analyse des 187 écoles relocalisées à cause de l'insécurité met en évidence des perturbations majeures dans leur fonctionnement. Ces établissements font face à une baisse significative de leurs effectifs scolaires et enseignants, à un stress psychologique élevé chez les élèves, à des difficultés économiques aiguës (retards de paiement, endettement, gestion des frais courants) et à un manque presque total de soutien externe. Malgré ces contraintes, une majorité d'entre elles continuent d'accueillir des enfants déplacés, souvent en leur accordant des bourses, renforçant ainsi leur rôle social dans un contexte de crise.

La section suivante s'intéressera aux familles déplacées par l'insécurité, afin de mieux comprendre leur niveau de vulnérabilité, leurs stratégies de survie et les besoins éducatifs qu'elles expriment pour leurs enfants. Il est à noter que, dans le cadre de cette enquête, le terme « famille » fait référence aux ménages interrogés, représentés par un répondant habilité (chef de ménage ou autre membre adulte).

3.2. Conditions des familles déplacées rencontrées : vulnérabilités, stratégies et attentes

3.2.1. Profil sociodémographique des familles déplacées

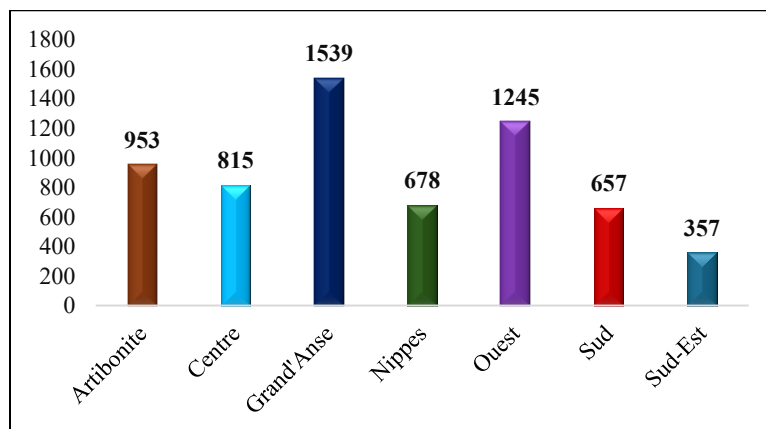
3.2.1.1. Répartition géographique des familles déplacées enquêtées

✓ Départements de résidence actuelle

Dans le cadre du Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'élèves victimes de l'insécurité (PAEF), les enquêteurs mobilisés pour le volet « Famille » ont pu interroger un total de 6 244 familles réparties dans 7 départements géographiques du pays.

Parmi ces départements, la Grand'Anse concentre le plus grand nombre de familles déplacées ayant participé à l'enquête, avec 1 539 familles, soit 24.65 % de l'échantillon. Elle est suivie de l'Ouest avec 1 245 familles (19.94 %) et de l'Artibonite avec 953 familles (15.26 %). À l'opposé, le Sud-Est enregistre la plus faible représentation, avec 357 familles, représentant 5.72 % de l'ensemble. Le graphique suivant donne la répartition des familles enquêtées par département de résidence.

Figure 33. Répartition des familles déplacées enquêtées par département de résidence actuelle



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

✓ Communes de résidence actuelle

Les 6244 familles ayant accepté de participer à l'enquête sont réparties dans 65 communes situées dans les 7 départements couverts par le projet.

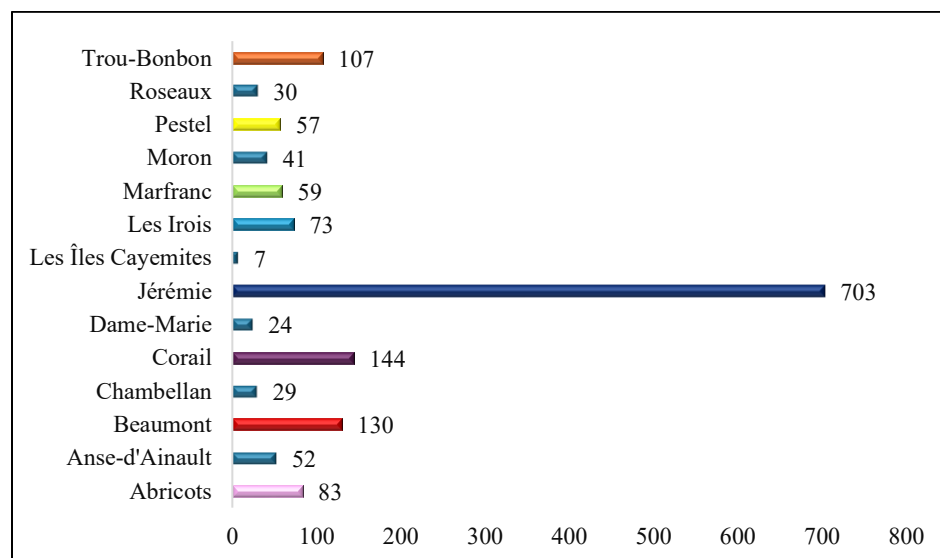
La répartition communale de ces familles sera présentée selon l'ordre d'importance numérique des départements de résidence actuelle, tel que relevé dans les données collectées.

- *Cas du département de la Grand'Anse*

Dans le département de la Grand'Anse, 1 539 familles ont accepté de participer à l'enquête.

Ces familles sont réparties dans 14 communes, avec une concentration particulièrement élevée dans la commune de Jérémie, qui regroupe 703 familles, soit 45.68 % du total départemental. La commune de Corail arrive en deuxième position avec 144 familles (9.36 %). À l'autre extrémité, Dame-Marie et Les Îles Cayemites enregistrent les effectifs les plus faibles, avec respectivement 24 familles (1.56 %) et 7 familles (0.45 %).

Figure 34. Répartition des familles déplacées enquêtées dans la Grand'Anse, par commune de résidence



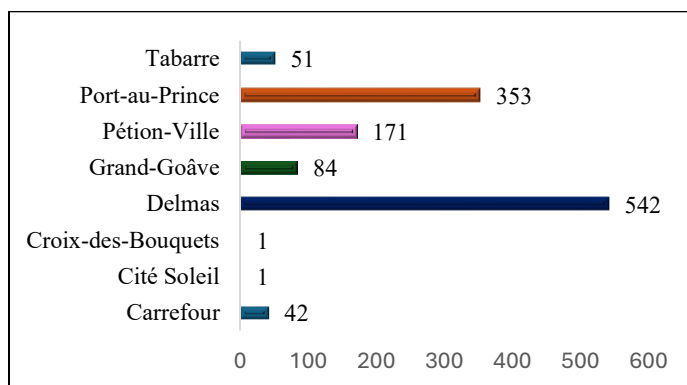
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

- *Cas du département de l'Ouest*

Dans le département de l'Ouest, 1245 familles déplacées ont participé à l'enquête. Celles-ci sont réparties dans 9 communes. Delmas est la commune la plus représentée avec 542 familles, ce qui correspond à 43.53 % du total départemental. Elle est suivie par Port-au-Prince, qui regroupe 353 familles (28.35 %), et Pétion-Ville avec 171 familles (13.73 %). À l'opposé, deux communes ne comptent chacune qu'une seule famille enquêtée, soit 0.08 % chacune du total départemental. Le graphique suivant donne la répartition de ces familles.

Le graphique suivant donne la répartition de ces familles dans les différentes communes de l'Artibonite.

Figure 35. Répartition des familles déplacées dans l'Ouest selon la commune de résidence actuelle



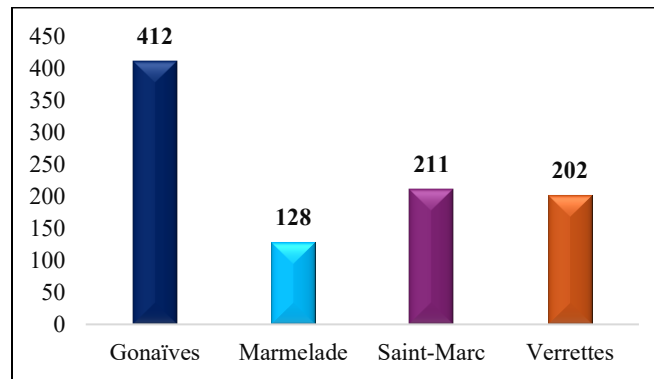
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

- *Cas du département de l'Artibonite*

Dans le département de l'Artibonite, 953 familles déplacées, réparties dans quatre communes, ont accepté de participer à l'enquête. La commune des Gonaïves concentre à elle seule 412 familles, soit 43.23 % du total départemental. Elle est suivie par Saint-Marc avec 211 familles (22.14 %), puis Verrettes avec 202 familles (21.20 %). Marmelade, quant à elle, enregistre le plus faible effectif avec 128 familles, représentant 13.53 % des familles recensées dans ce département.

Le graphique ci-après illustre la répartition de ces familles dans les différentes communes de l'Artibonite.

Figure 36. Répartition des familles déplacées par commune – Département de l'Artibonite



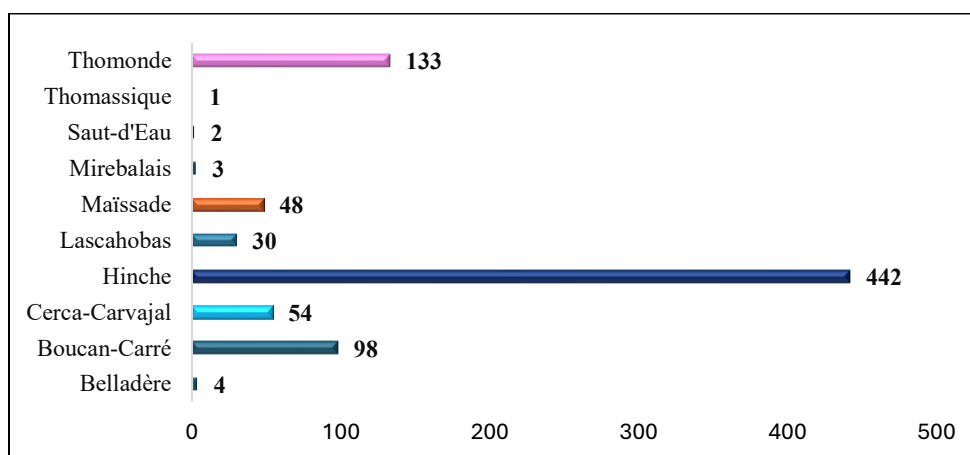
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

- *Cas du département du Centre*

Dans le département du Centre, 815 familles déplacées ont été enquêtées à travers 10 communes. La commune de Hinche regroupe la majorité des répondants, avec 442 familles, soit 54.23 % du total départemental. Elle est suivie de Thomonde (133 familles, soit 16.32 %), Boucan-Carré (98 familles, soit 12.02 %) et Cerca-Carvajal (54 familles, soit 6.63 %). Les communes de Belladère, Mirebalais, Saut-d'Eau et Thomassique enregistrent chacune une proportion inférieure à 1 %.

La répartition des familles selon les différentes communes du département du Centre est illustrée dans le graphique de la page suivante.

Figure 37. Répartition des familles déplacées par commune – Département du Centre



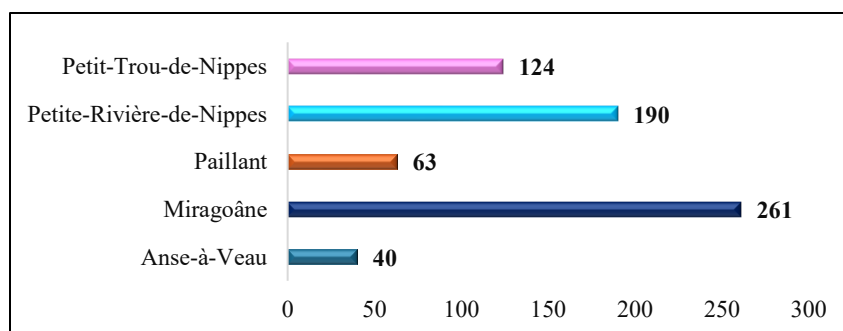
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

- *Cas du département des Nippes*

Dans le département des Nippes, les familles interrogées dans le cadre de l'enquête sont réparties dans cinq communes. Miragoâne enregistre le nombre le plus élevé, avec 261 familles, représentant 38.50 % du total départemental. Elle est suivie par Petite-Rivière-de-Nippes avec 190 familles, soit 28.02 %. À l'opposé, la commune d'Anse-à-Veau regroupe le plus petit nombre de familles interrogées, soit 40, représentant 5.90 %.

Le graphique ci-après illustre la répartition complète des familles dans les différentes communes des Nippes.

Figure 38. Répartition des familles par commune – Département des Nippes

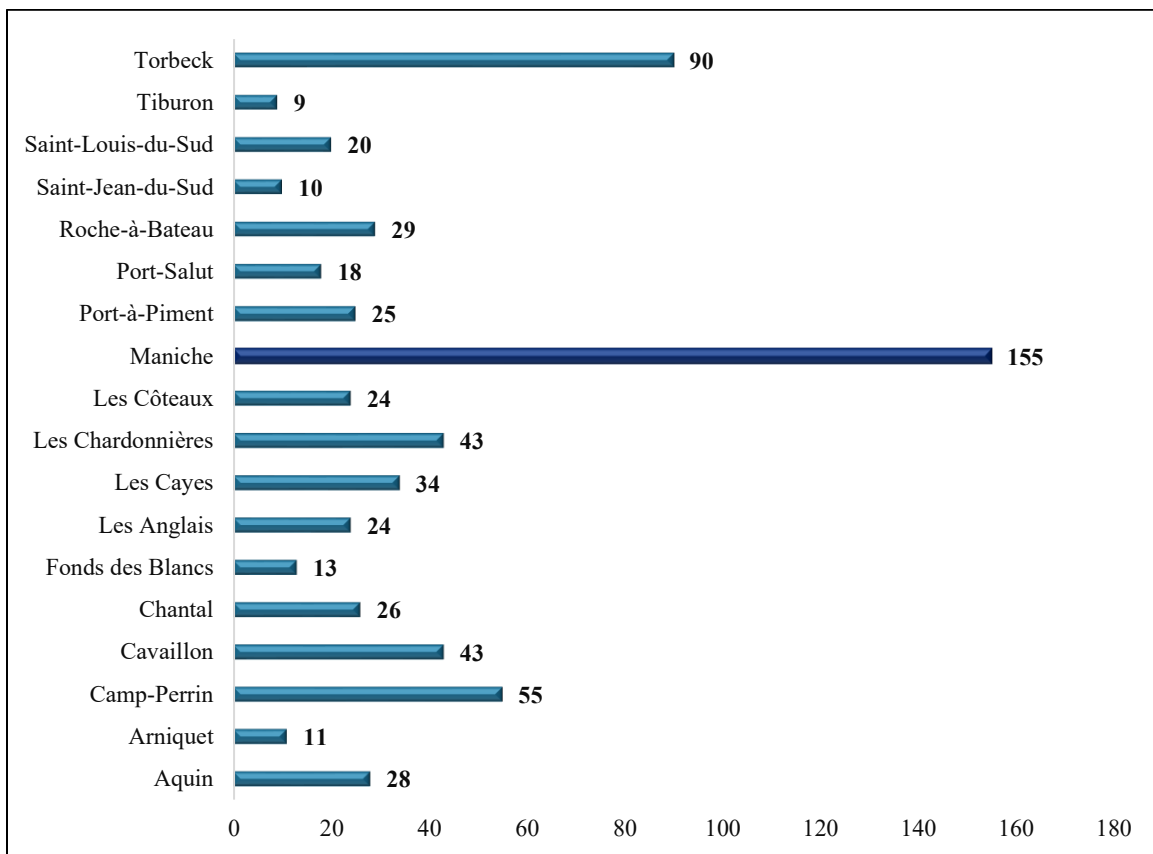


Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

- *Cas du département du Sud*

Dans le département du Sud, les familles participantes à l'enquête sont réparties sur 18 communes, totalisant 657 familles. La commune de Maniche concentre le plus grand nombre, avec 155 familles, soit 23.59 % du total départemental. Torbeck suit avec 90 familles, représentant 13.70 %. Les autres communes enregistrent des effectifs compris entre 9 et 55 familles, soit entre 1.37 % et 8.37 % du total. Le graphique ci-dessous illustre la répartition des familles selon les communes du département du Sud.

Figure 39. Répartition des familles par commune – Département du Sud

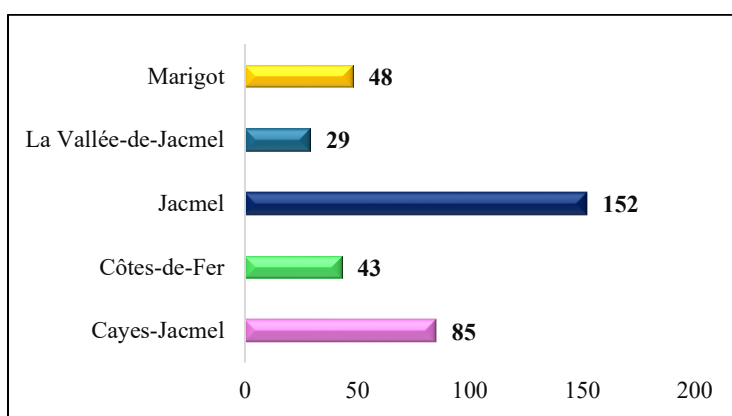


Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

- *Cas du département du Sud-Est*

Dans le département du Sud-Est, les familles ayant participé à l'enquête sont réparties dans cinq communes, totalisant 357 familles. Jacmel accueille la majorité avec 152 familles, soit 42.58 % du total départemental. Vient ensuite Cayes-Jacmel, qui regroupe 85 familles, représentant 23.81 %. La commune de La Vallée-de-Jacmel enregistre le plus faible nombre, avec 29 familles, soit 8.12 %. Le graphique suivant présente la répartition complète des familles au niveau de ces différentes communes.

Figure 40. Répartition des familles par commune – Département du Sud-Est



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.2.1.2. Typologie des formes d'hébergement actuelles des familles déplacées

Avant de présenter la répartition statistique des types d'hébergement déclarés par les familles déplacées, il convient de préciser les ajustements méthodologiques appliqués au traitement des données issues des réponses ouvertes, notamment celles inscrites initialement sous la catégorie « Autres ».

Dans le cadre du nettoyage et de l'analyse des données collectées lors de l'enquête PAEF, un travail de regroupement conceptuel a été réalisé afin de faciliter la lecture, l'analyse et l'interprétation des conditions d'hébergement. Plusieurs réponses ont été reclassées dans des catégories homogènes en fonction de leur nature, de leur niveau de vulnérabilité et des contextes sociaux associés.

Les principales catégories issues de ce travail de clarification sont les suivantes :

- **Abri (en tôle, prélat, clissage, très vulnérable, de fortune et autre) :** Cette catégorie regroupe les formes d'hébergement jugées très vulnérables ou précaires, incluant les abris en tôle, en prélat, en clissage, ainsi que les logements informels érigés dans l'urgence, souvent en conditions d'extrême fragilité.
- **Une maison (familiale, d'accueil, mise à disposition, louée, etc.) :** Ce titre regroupe les situations d'hébergement dans lesquelles les familles vivent dans une maison, sans être propriétaires. Il inclut les cas où le logement est mis à disposition par un tiers (ami, parent, organisation, etc.), loué par la famille, ou encore les maisons d'accueil ou à caractère familial. Ces types d'hébergement impliquent un accès à un logement construit mais temporaire, incertain ou dépendant d'un soutien externe.
- **Cohabitation/Hébergé par autrui (ami, famille, autre) :** Cette catégorie couvre les cas où les familles résident chez d'autres personnes (amis, membres de la famille ou connaissances), sans droit formel de location ou de propriété. Il s'agit souvent d'une forme de solidarité communautaire ou familiale, marquée néanmoins par l'instabilité. Cette forme d'hébergement est souvent décrite, en créole haïtien, par des répondants comme « *fè ladesant kay moun* » ou « *yon moun ki ban m yon ti kote pou m rete, pou m dòmi* ».
- **Sa maison, maison héritée :** Elle regroupe les familles qui résident dans un logement qu'elles possèdent, soit par achat, soit par héritage. Ces situations sont caractérisées par une certaine stabilité résidentielle.
- **Autre (dépôt, bureau, parking, garage, commissariat, etc.) :** Cette dernière catégorie regroupe des situations extrêmes où les familles vivent dans des lieux non conçus à des fins d'habitation (dépôts, garages, commissariats, bâtiments inachevés ou abandonnés, etc.), traduisant une marginalisation sévère et une absence de solutions résidentielles appropriées.

Conditions d'hébergement des familles déplacées : typologie et impact de l'insécurité

Les résultats de l'enquête montrent que la majorité des familles déplacées vivent dans des logements qui, bien que relativement stables en apparence, traduisent une dépendance résidentielle et une absence de sécurité à long terme. Cette situation est le reflet direct de

l'instabilité provoquée par la crise sécuritaire, qui contraint de nombreuses familles à quitter précipitamment leur logement initial, souvent sans perspective immédiate de retour ni de relogement durable.

Ainsi, 77.18 % des familles interrogées (soit 4819 sur 6244), ayant 12 602 enfants à charge, résident actuellement dans des maisons familiales, d'accueil, mises à disposition ou louées. Ces situations, bien que moins précaires que d'autres, traduisent une forte incertitude quant à la continuité du logement, notamment en raison de l'absence de titre de propriété, de loyers difficiles à maintenir ou de la dépendance vis-à-vis de tiers.

D'un autre côté, 587 familles (soit 9.40 %, avec 1597 enfants à charge) vivent dans des abris de fortune tels que des constructions en tôle, en prélat ou en clissage. Ces formes d'hébergement traduisent une exposition directe aux risques climatiques, sanitaires et sociaux, souvent dans des zones informelles ou surpeuplées, reflet d'une extrême précarité générée par le déplacement forcé.

Par ailleurs, 390 familles (6.25 %), ayant 1058 enfants à charge, sont hébergées par autrui (amis, familles, ou autres connaissances), dans des conditions souvent temporaires et marquées par l'instabilité.

Environ 4.29 % des familles (268 familles), avec 799 enfants à charge, vivent actuellement dans des camps de déplacés, formels ou informels. Ces structures, bien qu'organisées dans certains cas, ne garantissent pas toujours des conditions de vie dignes, notamment en termes d'intimité, d'accès à l'eau, à la santé ou à la sécurité.

D'autres formes d'hébergement très précaires ont également été enregistrées :

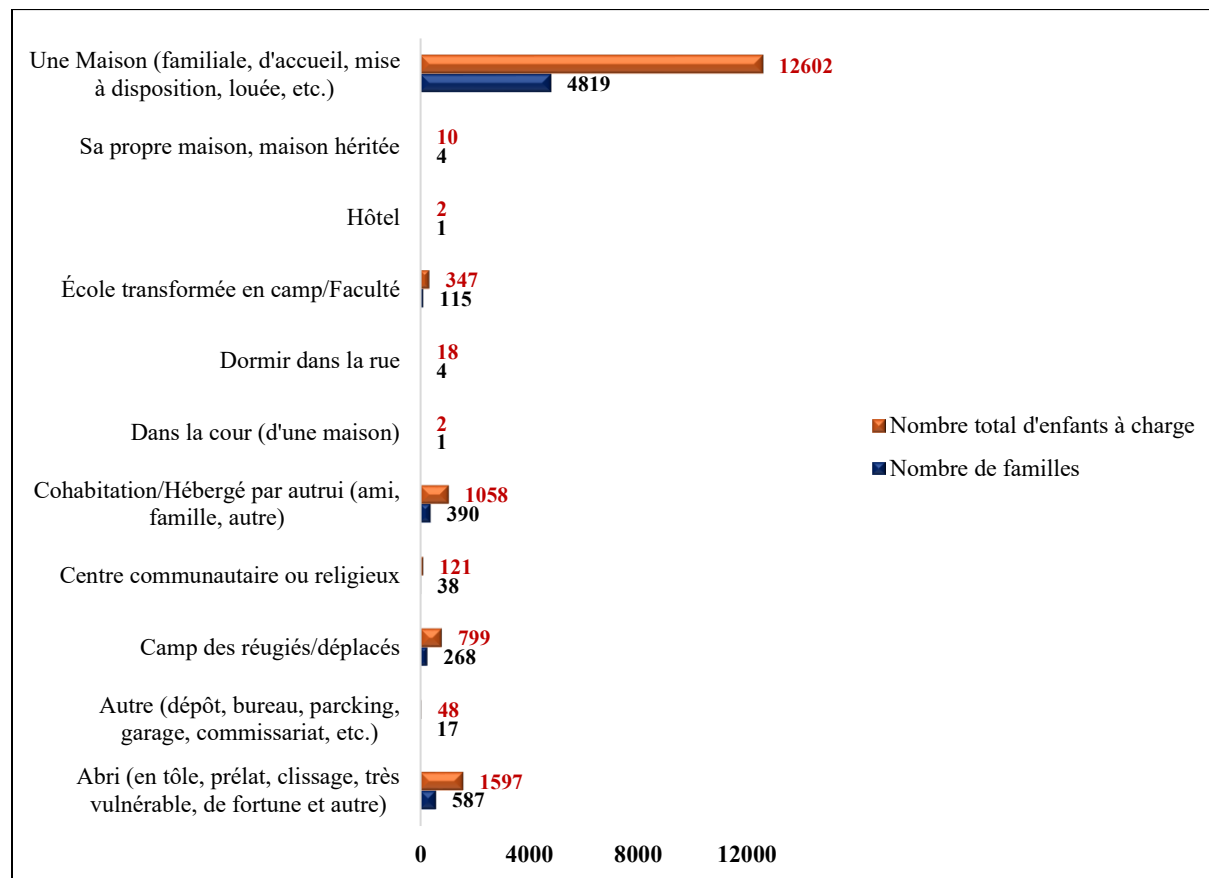
- 115 familles (1.84 %), avec 347 enfants, vivent dans des écoles transformées en abris temporaires, souvent sans commodités adaptées.
- 38 familles (0.61 %), ayant 121 enfants, logent dans des centres communautaires ou religieux.
- 17 familles (0.27 %), avec 48 enfants, résident dans des lieux inappropriés à l'habitation tels que dépôts, garages, commissariats, bureaux, etc.
- 4 familles (0.06 %), avec 18 enfants, déclarent dormir dans la rue, une forme d'extrême vulnérabilité.

- Enfin, une très faible minorité (0.06 % ou 4 familles, pour 10 enfants) indiquent vivre dans leur propre maison ou une maison héritée, situation devenue rare dans ce contexte de d’emplacement massif.

Ces résultats traduisent une pression considérable sur les structures d’accueil formelles et informelles, et illustrent comment l’insécurité a directement affecté la stabilité résidentielle des familles, entraînant des formes d’hébergement diverses mais souvent fragiles, voire inhumaines.

Le graphique suivant illustre la répartition des familles selon leur type d’hébergement et le nombre d’enfants à charge.

Figure 41. Répartition des familles déplacées selon le type d’hébergement et le nombre d’enfants à charge



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.2.1.3. Répartition des répondants par sexe, âge moyen et statut dans le ménage

✓ Sexe et statut dans le ménage

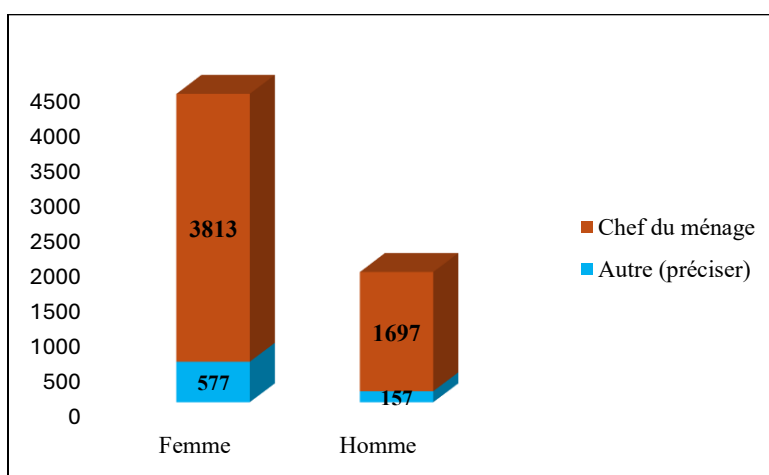
Parmi les 6244 répondants au questionnaire famille, une large majorité sont des femmes : 4390, soit 70.31 %, contre 1854 hommes (29.69 %). Cette surreprésentation féminine peut s'expliquer en partie par la configuration des foyers déplacés, dans lesquels les femmes sont souvent les premières à répondre aux enquêtes ou à assumer la responsabilité familiale en situation de crise.

Par ailleurs, 5510 personnes interrogées se sont identifiées comme chefs de ménage, dont 3813 femmes (69.20 %) et 1697 hommes (30.80 %). Ce constat souligne un renversement partiel des rôles traditionnels, où les femmes assument plus fréquemment qu'avant la responsabilité directe du foyer — parfois du fait de l'absence, du décès ou du déplacement séparé du conjoint, dans un contexte d'insécurité prolongée.

Les 734 autres répondants occupent un statut différent dans le ménage (membre adulte, proche, etc.). Parmi eux, 577 sont des femmes (78.61 %) et 157 des hommes (21.39 %), ce qui confirme la forte présence féminine parmi les personnes en situation de déplacement ou de cohabitation.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des répondants selon leur sexe et leur statut dans le ménage.

Figure 42. Répartition des répondants selon le sexe et le statut dans le ménage



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

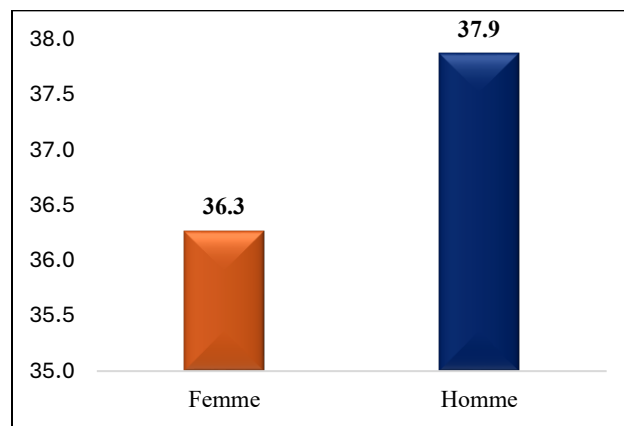
✓ Sexe et âge moyen

L'analyse des données révèle que l'âge moyen des 6244 répondants est de 36.7 ans. En moyenne, les femmes interrogées ont 36.2 ans, tandis que les hommes ont un âge moyen légèrement plus élevé, soit 37.9 ans.

Ce constat donne un aperçu général du profil démographique des répondants.

Le graphique ci-dessous présente la moyenne d'âge selon le sexe des répondants.

Figure 43. Âge moyen des répondants selon le sexe



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.2.1.4. Répartition des familles selon la situation matrimoniale

Parmi les 6244 familles interrogées, la situation matrimoniale des répondants révèle une diversité de profils familiaux.

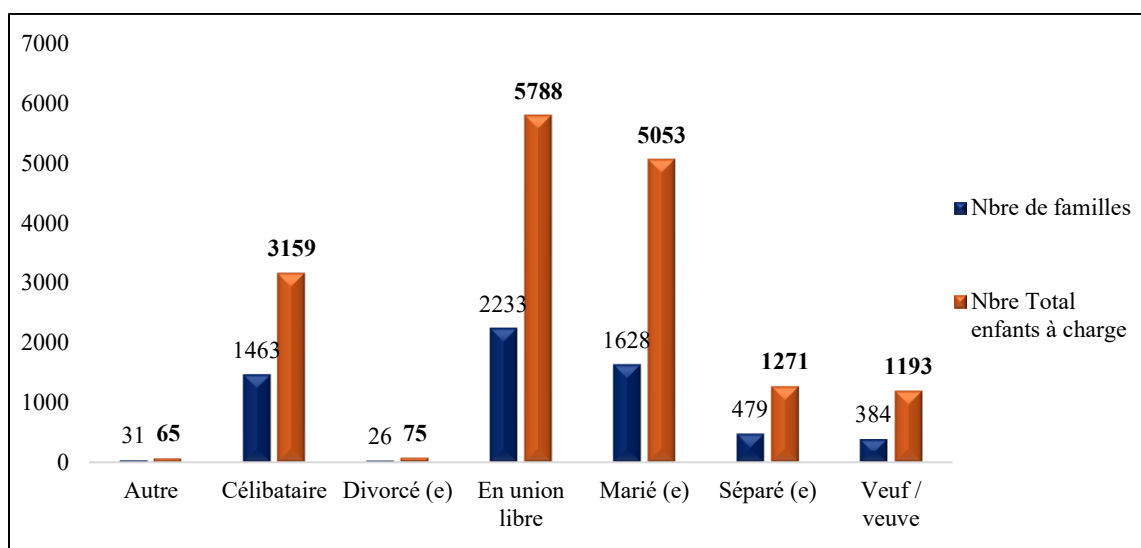
La catégorie la plus représentée est celle des personnes vivant en union libre, avec 2233 répondants (35.76 %) ayant 5788 enfants à charge. Elle est suivie par les personnes mariées, soit 1628 répondants (26.07 %) ayant 5053 enfants sous leur responsabilité.

Les célibataires représentent 23.43 % de l'échantillon, soit 1463 répondants, pour un total de 3159 enfants à charge. Par ailleurs, 479 personnes séparées (7.67 %) ont déclaré être responsables de 1271 enfants.

D'autres statuts, bien que moins fréquents, sont également recensés : veufs/veuves, divorcés, et autres. Ces situations reflètent la diversité des structures familiales rencontrées dans le cadre de l'enquête.

Le graphique suivant illustre la répartition des familles selon la situation matrimoniale des répondants, ainsi que le nombre d'enfants à charge associé à chaque catégorie.

Figure 44. Répartition des familles selon la situation matrimoniale et le nombre d'enfants à charge



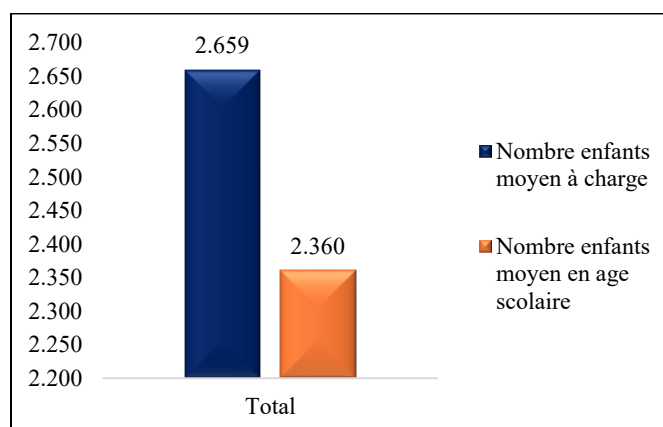
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.2.1.5. Nombre moyen d'enfants à charge et d'enfants en âge scolaire

Les résultats de l'enquête montrent que, en moyenne, chaque famille interrogée compte 2.66 enfants à charge. Parmi ces enfants, 2.36 sont en âge scolaire (préscolaire, fondamental ou secondaire), ce qui reflète une forte proportion d'enfants concernés directement par les enjeux de scolarisation.

Ces données soulignent l'importance de l'appui aux familles déplacées ou vulnérables dans le domaine éducatif, notamment en termes d'accès, de maintien et de soutien scolaire.

Figure 45. Nombre moyen d'enfants à charge et d'enfants en âge scolaire par famille



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

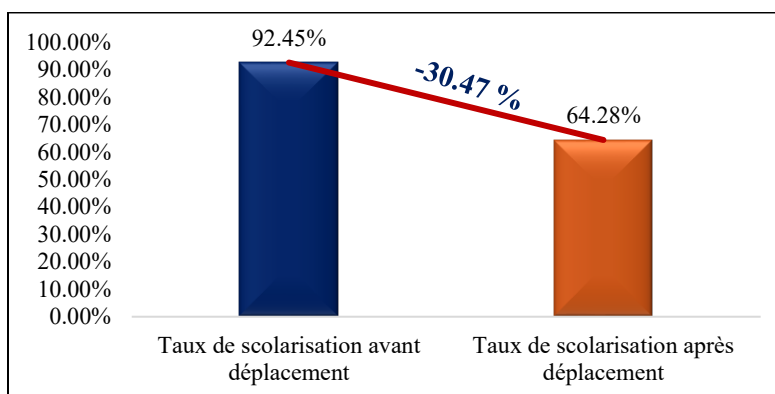
3.2.2. Situation scolaire des enfants avant et après le déplacement

3.2.2.1. Évolution du taux de scolarisation avant et après le déplacement

Avant leur déplacement, 92.45 % des enfants (soit 13 624 enfants sur l'ensemble des familles interrogées) étaient inscrits à l'école. Toutefois, la situation actuelle révèle une nette détérioration : seulement 64.28 % des enfants sont aujourd'hui scolarisés, toutes zones confondues.

Cela représente une baisse significative de 30.47 points de pourcentage dans le taux de scolarisation, traduisant les impacts profonds du déplacement sur l'accès à l'éducation pour les enfants.

Figure 46. Taux de scolarisation avant et après le déplacement des familles



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.2.2.2. Principales raisons de déscolarisation des enfants

Parmi les familles interrogées, 2 707 ont déclaré avoir au moins un enfant déscolarisé. L'analyse des causes met en évidence plusieurs facteurs de vulnérabilité, souvent interconnectés.

La raison la plus fréquemment évoquée est le manque de moyens financiers, cité par 2 330 familles, soit 86.07 %. Cela confirme que la précarité économique reste le principal frein à la continuité de la scolarisation.

L'insécurité persistante, quant à elle, a été mentionnée par 799 familles (29.52 %), ce qui indique que, pour près d'un tiers des cas de déscolarisation, le contexte sécuritaire agit directement ou indirectement comme un facteur bloquant. Dans certaines zones, la peur de la violence, les déplacements forcés peuvent empêcher l'accès physique à l'école, même lorsqu'elle est fonctionnelle.

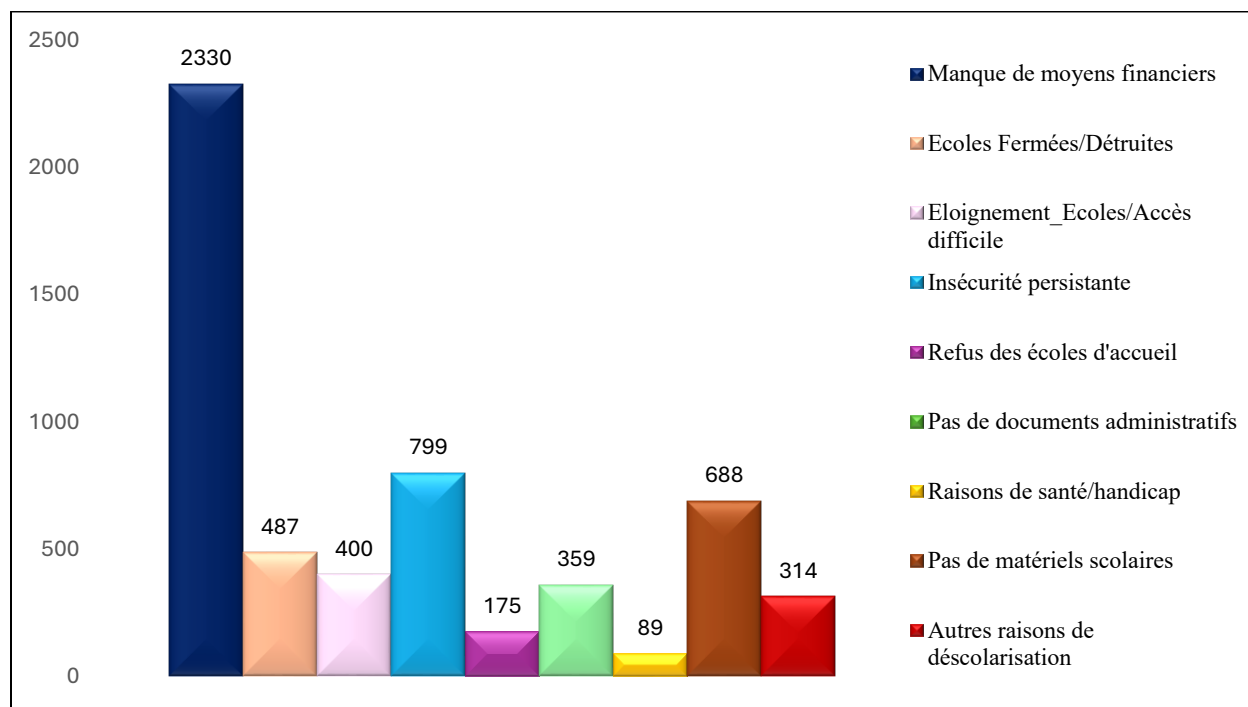
Par ailleurs, 487 familles (17.99 %) ont déscolarisé leurs enfants en raison de la fermeture ou destruction des écoles. Cette situation, souvent liée à l'instabilité ou à l'abandon de certaines localités, limite concrètement l'offre éducative disponible pour les familles déplacées.

D'autres facteurs sont également relevés :

- 688 familles (25.42 %) évoquent le manque de matériel scolaire,
- 359 familles (13.26 %) invoquent le manque de documents administratifs,
- 89 familles (3.29 %) rapportent des raisons liées à la santé ou au handicap,
- 314 familles (11.60 %) mentionnent d'autres causes diverses (raisons familiales, instabilité, adaptation difficile, etc.)

Le graphique de la page suivante donne une répartition exhaustive des motifs de déscolarisation.

Figure 47. Motifs de déscolarisation des enfants selon les familles interrogées



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

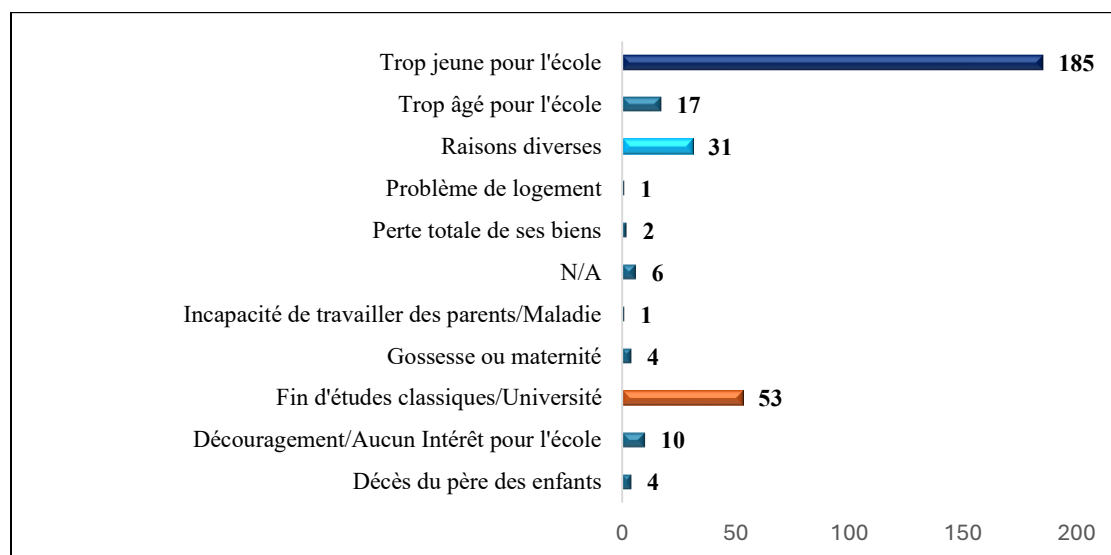
✓ Autres raisons de déscolarisation

Parmi les 314 familles ayant mentionné des motifs de déscolarisation autres que ceux couramment répertoriés, plusieurs situations particulières se dégagent :

- 185 familles ont précisé que les enfants concernés sont trop jeunes pour être inscrits à l'école, ce qui traduit une situation non liée à une rupture du parcours scolaire, mais plutôt à une non-inscription anticipée.
- 53 familles ont indiqué que les enfants sont en fin d'études classiques ou déjà inscrits à l'université, ce qui signifie qu'ils ne sont plus à proprement parler en âge de scolarité de base.
- 10 familles ont rapporté un découragement ou un désintérêt manifeste de la part de leurs enfants vis-à-vis de l'école, souvent lié à l'instabilité du cadre de vie ou à une rupture prolongée de la scolarité.

Le graphique ci-après donne la répartition exhaustive de ces autres raisons selon le nombre de familles.

Figure 48. Répartition des familles selon les “autres” raisons de déscolarisation



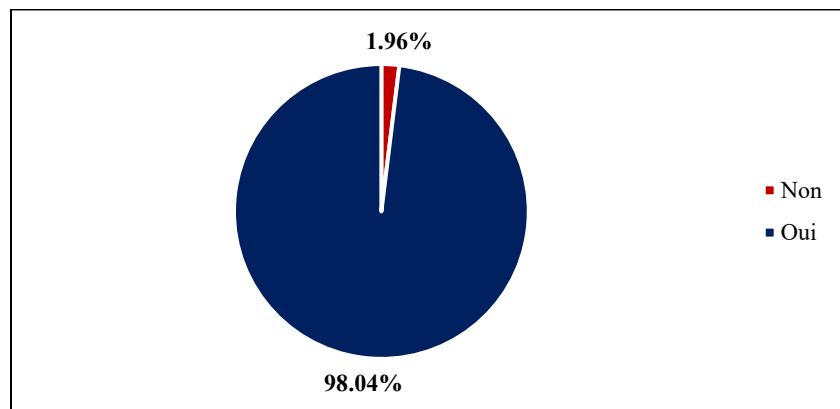
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.2.2.3. Pourcentage de parents souhaitant le retour à l'école

Les données de l'enquête révèlent un fort désir de reprise de la scolarisation parmi les familles concernées. En effet, sur les 2707 familles ayant au moins un enfant déscolarisé, 2654 ont exprimé leur volonté de voir leurs enfants retourner à l'école, soit un taux de 98.04 %.

Ce pourcentage élevé témoigne d'une forte valorisation de l'éducation malgré les conditions difficiles liées au déplacement, à l'insécurité ou aux difficultés économiques. Il souligne également la nécessité d'un appui ciblé permettant aux familles de surmonter les obstacles actuels à la scolarisation.

Figure 49. Répartition des parents souhaitant le retour à l'école de leurs enfants



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.2.2.4. Nombre de familles indiquant les conditions nécessaires pour continuer à assurer la scolarisation de (ou scolariser à nouveau) leurs enfants

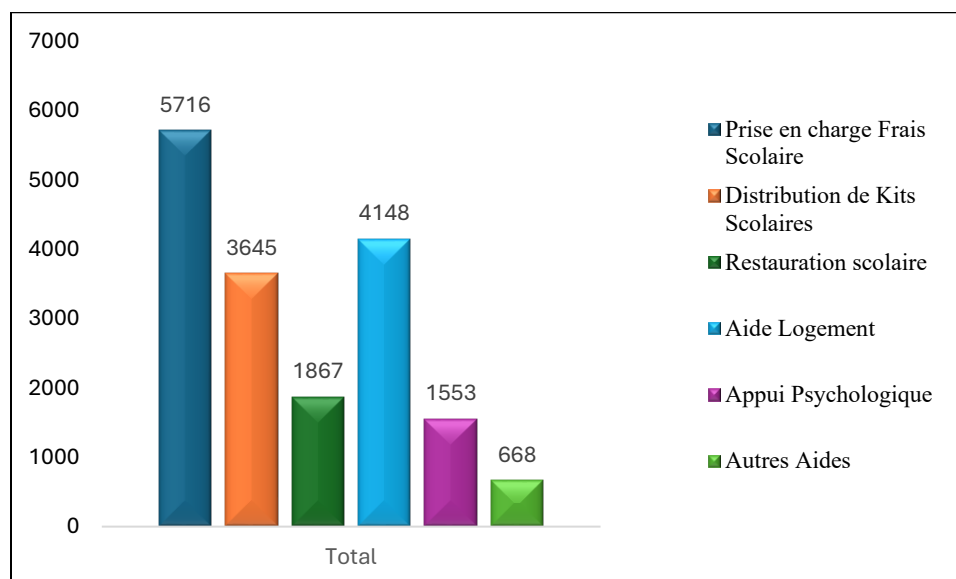
Parmi les 6 244 familles ayant accepté de participer à l'enquête, 5 716 (soit 91.54 %) ont déclaré qu'elles ont besoin d'une prise en charge des frais scolaires pour pouvoir continuer à assurer la scolarité de leurs enfants.

Par ailleurs :

- 3 645 familles (58.38 %) ont mentionné le besoin de kits scolaires ;
- 1 867 familles (29.90 %) ont exprimé l'importance de la restauration scolaire ;
- 1 553 familles (24.87 %) ont fait état du besoin d'appui psychologique pour leurs enfants ;
- D'autres besoins tels que le transport, le logement ou le retour à la stabilité ont également été mentionnés, mais de manière moins fréquente.

Le graphique suivant présente la répartition des principales conditions jugées nécessaires par les familles pour permettre la poursuite ou la reprise de la scolarisation.

Figure 50. Conditions nécessaires pour assurer ou reprendre la scolarisation – Nombre de familles concernées



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.2.3. Impacts économiques du déplacement

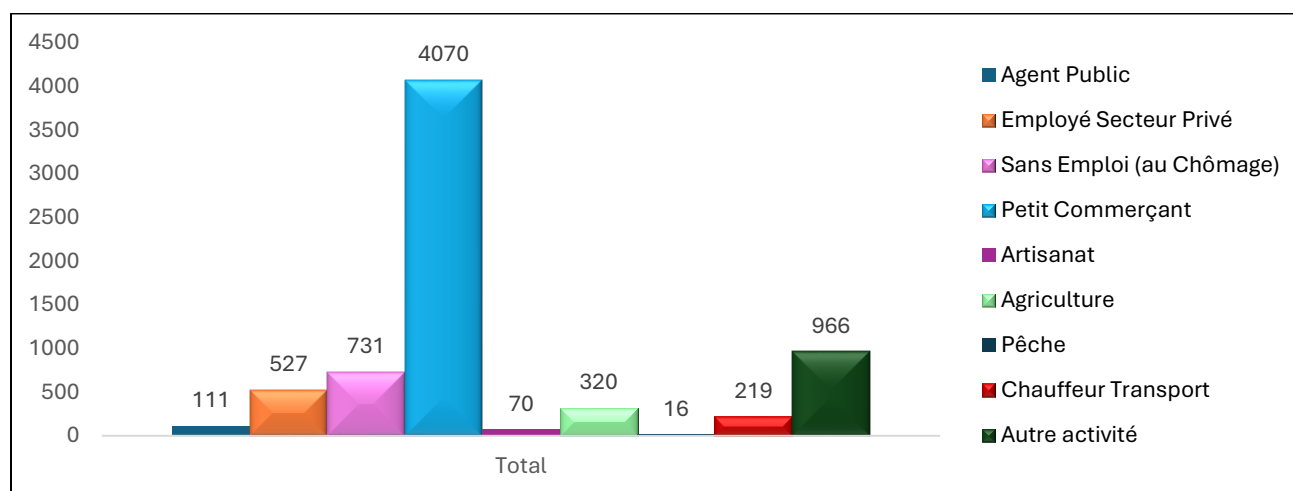
3.2.3.1. Répartition des familles selon l'activité principale avant le déplacement

Avant leur déplacement, les répondants ont déclaré exercer diverses activités économiques. Parmi les 6 244 familles interrogées :

- 4 070 (soit 65.18 %) étaient des petits commerçants (formels ou informels) ;
- 527 (8.44 %) étaient des employés du secteur privé ;
- 731 (11.71 %) vivaient déjà dans une situation de chômage ;
- 219 (3.51 %) travaillaient comme chauffeurs ou dans le transport ;
- 111 (1.78 %) étaient des agents de la fonction publique ;

Le graphique ci-après illustre la répartition exhaustive des répondants selon leur activité principale avant le déplacement.

Figure 51. Activité principale des familles avant le déplacement – Répartition des répondants



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

Cas « Autres Activités Principales » avant déplacement

Tableau 9. Une répartition des autres activités déclarées des familles.

Autres activités avant déplacement	Nombre de familles
Agent de sécurité	13
Autre type de travailleurs (ménagère, et autre)	86
Autres Professionnelles (Comptable, Infirmière, Informaticien, Pharmacien, Footballeur, etc.)	33
Autres types d'activité (élevage, réceptionniste, ouvrier, etc.)	43
Autres types d'activités de toute sorte	32
Education (élève, enseignant, étudiant, instituteur, directeur, etc.)	198
Entrepreneur Individuel (Business, grand Commerçant, Propriétaire, etc.)	92
Techniciens (en électricité bâtiment, Windows, réfrigération, plomberie, etc.)	51
Timoun sa yo te kont papa yo papa yo vin mouri se Madame Neptune Tania li pran yo an chaj	1
Travailleur indépendant (maçonnerie, Couture, charpente, menuiserie, cosmétologie, taxi moto, reatauration, etc.)	417
Grand Total	966

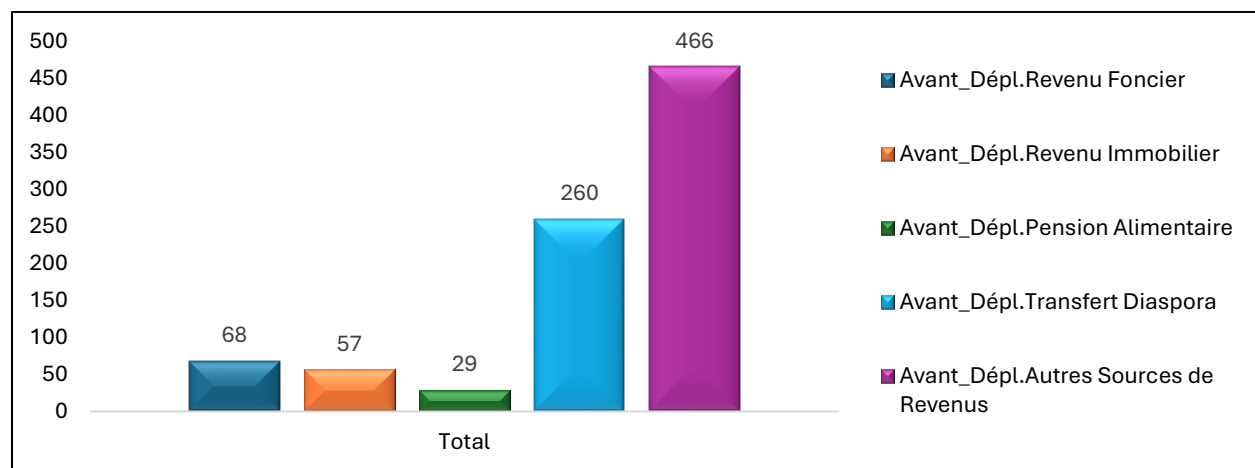
3.2.3.2. Autres sources de revenus avant le déplacement

Avant leur déplacement, certains répondants (chefs de ménage ou autres membres) disposaient d'autres sources de revenus en complément de leur activité principale. Parmi les 6 244 familles interrogées :

- 68 (1.09 %) percevaient des revenus fonciers ;
- 57 (0.91 %) avaient des revenus immobiliers ;
- 29 (0.46 %) recevaient des pensions alimentaires ;
- 260 (4.16 %) bénéficiaient de transferts de la diaspora ;
- 466 (7.46 %) déclaraient avoir des autres sources de revenus.

Le graphique suivant présente la répartition des familles selon ces autres sources de revenus avant le déplacement.

Figure 52. Répartition des autres sources de revenus des familles avant le déplacement



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

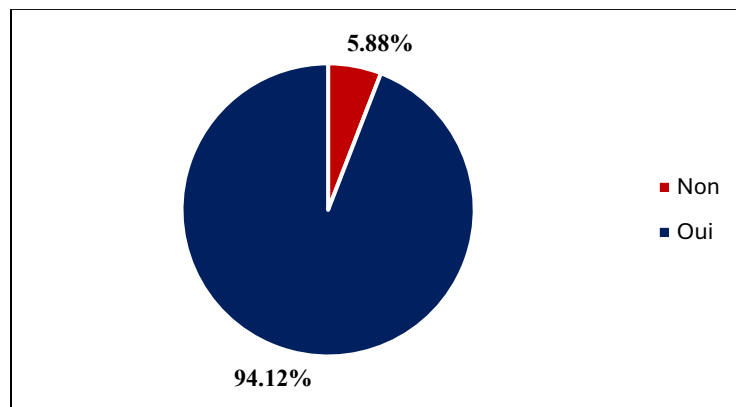
3.2.3.3. Pourcentage de chefs de famille déclarant avoir perdu leur source principale de revenu

Parmi les 6 244 répondants (familles), 5 877, soit 94.12 %, ont indiqué qu'à la suite du déplacement, ils ont perdu leur source principale de revenu. Cette perte est largement liée au contexte d'insécurité persistante qui affecte gravement les activités économiques locales. En effet, l'insécurité entraîne la fermeture de commerces, la paralysie des transports et la suspension de

nombreuses activités génératrices de revenus, ce qui fragilise profondément les moyens de subsistance des familles déplacées.

Le graphique suivant illustre la proportion de familles ayant perdu leur source principale de revenu à cause du déplacement.

Figure 53. Proportion de chefs de famille ayant perdu leur source principale de revenu



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

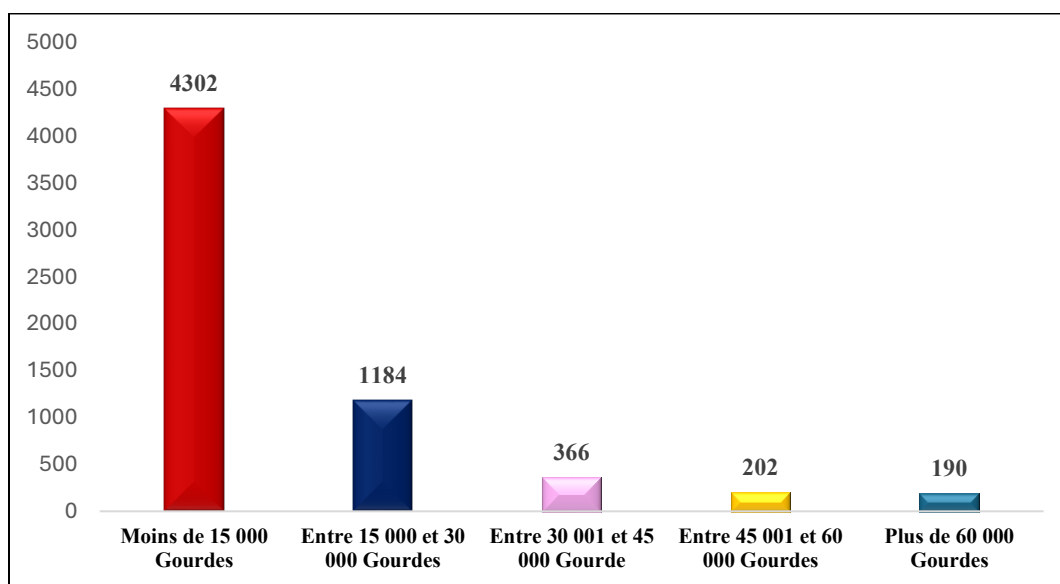
3.2.3.4. Répartition des familles selon les revenus mensuels actuels (classes de revenus)

Selon les données collectées, parmi les 6 244 répondants (familles), une majorité importante de 4 302 familles, soit 68,90 %, disposent actuellement d'un revenu mensuel inférieur à 15000 gourdes. Ensuite, 1 184 familles (soit 18,96 %) ont un revenu compris entre 15 000 et 30000 gourdes. Un plus faible nombre, 366 familles (soit 5,85 %) perçoivent entre 30 001 et 45 000 gourdes, tandis que 202 familles (soit 3,04 %) ont un revenu entre 45 001 et 60 000 gourdes. Enfin, 190 familles (également 3,04 %) ont un revenu mensuel supérieur à 60 000 gourdes.

Cette répartition illustre une situation économique précaire pour une grande partie des familles, conséquence directe de la perte de sources de revenus liée au déplacement et au contexte d'insécurité.

Le graphique suivant présente la répartition des familles selon leurs classes de revenus mensuels actuels.

Figure 54. Répartition des familles selon les classes de revenus mensuels actuels



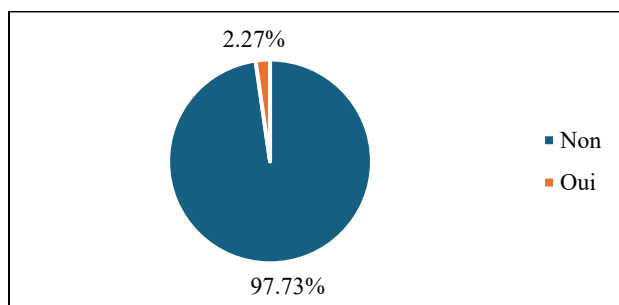
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.2.3.5. Pourcentage de familles ayant reçu une aide humanitaire

Parmi les 6 244 familles interrogées, 6 102, soit 97,73 %, ont indiqué qu'elles n'avaient pas reçu d'aide humanitaire au cours des six derniers mois, malgré leur déplacement forcé dû à l'insécurité persistante. Ce faible accès à l'aide accentue la vulnérabilité des familles déplacées, qui continuent de faire face à des conditions difficiles sans appui externe significatif.

Le graphique suivant illustre la proportion des familles ayant reçu ou non une aide humanitaire récemment.

Figure 55. Répartition des familles selon la réception d'aide humanitaire au cours des six derniers mois



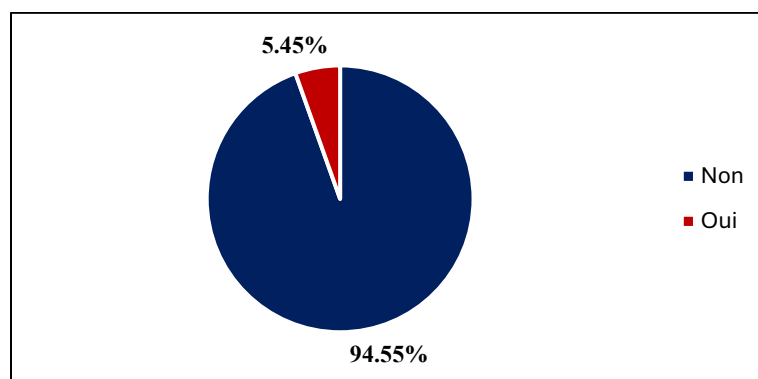
Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

3.2.3.6. Pourcentage de familles recevant une aide scolaire

Parmi les 6 244 familles interrogées, 5 904 (soit 94,55 %) ont indiqué ne pas avoir reçu d'aide pour la scolarité de leurs enfants. Cette situation souligne un manque important de soutien éducatif pour la majorité des familles, ce qui peut freiner la continuité scolaire des enfants dans un contexte déjà fragile.

Le graphique suivant présente la répartition des familles selon la réception ou non d'une aide pour la scolarité.

Figure 56. Répartition des familles selon la réception d'aide scolaire



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

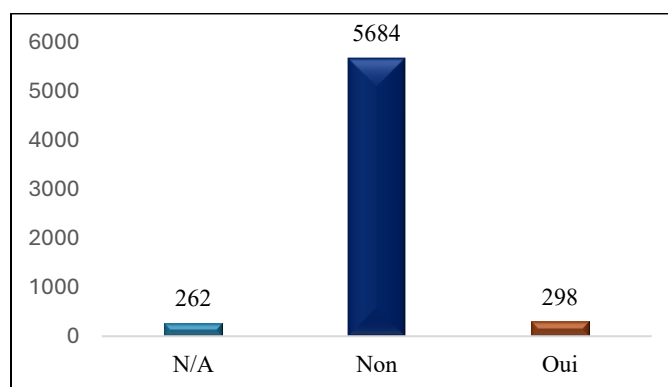
3.2.3.7. Pourcentage de familles déclarant avoir les moyens de payer la scolarité

Parmi les 5 982 répondants ayant au moins un enfant en âge d'être scolarisé, 5 684 familles (soit 95,02 % de ce groupe et 91,03 % du total des 6 244 familles) ont déclaré ne pas avoir les moyens de payer la scolarité de leurs enfants. Cette situation financière difficile est étroitement liée aux conditions provoquées par l'insécurité persistante et le déplacement forcé. En effet, le déplacement des familles, souvent causé par des violences et des menaces, a entraîné une perte majeure de revenus et un accès limité aux ressources nécessaires pour assurer la continuité scolaire.

Seules 298 familles ont indiqué disposer des ressources suffisantes pour couvrir les frais scolaires. Par ailleurs, 262 familles (4,20 % du total) n'ont pas d'enfants en âge scolaire.

Le graphique suivant présente la répartition exhaustive des familles selon leur capacité à payer la scolarité.

Figure 57. Répartition des familles selon leur capacité à payer la scolarité



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

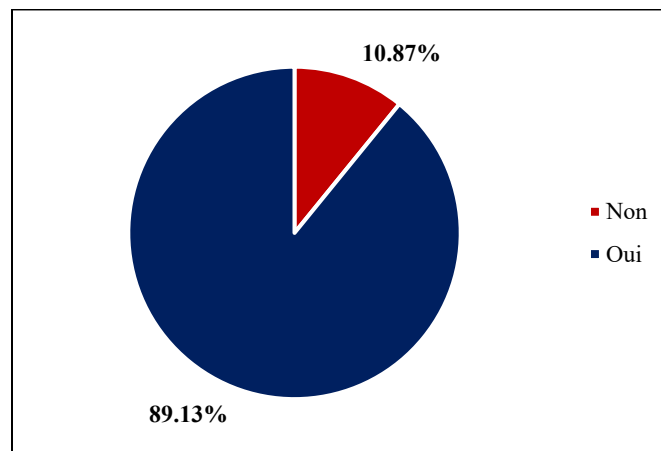
3.2.3.8. Pourcentage de familles ayant des dettes en cours (et montant moyen des dettes)

Parmi les 6 244 familles interrogées, 5 565 (soit 89,13 %) ont déclaré avoir des dettes en cours. Ce niveau d'endettement particulièrement élevé traduit non seulement une précarité économique marquée, mais aussi les conséquences directes de l'insécurité et du déplacement forcé. En effet, la perte de revenus générée par la fuite de zones à risque et la désorganisation des activités économiques a contraint un grand nombre de familles à s'endetter pour faire face aux besoins élémentaires, y compris la nourriture, le logement et la scolarisation des enfants.

Le montant moyen de la dette déclarée est de 839 005,10 gourdes, ce qui représente un poids financier considérable dans un contexte de revenus largement diminués et de perspectives économiques incertaines.

Le graphique de la page suivante illustre la proportion de familles endettées parmi les répondants.

Figure 58. Pourcentage de familles ayant des dettes en cours et endettement moyen



Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

Tableau 10. Montant moyen des dettes

consentement	Oui
avoir_dettes	Oui
Montant moyen des dettes (en HTG)	
HTG 839,005.10	

Les données issues de l'enquête familiale mettent en lumière une situation socioéconomique extrêmement précaire des ménages déplacés à la suite de la crise sécuritaire. Majoritairement hébergées dans des logements précaires ou chez des proches, ces familles doivent composer avec des conditions de vie dégradées et un accès limité aux services de base.

L'analyse révèle une baisse marquée du taux de scolarisation des enfants, passée de 92,45 % avant le déplacement à 64,28 % après, soit une chute de plus de 30 points. Cette déscolarisation est principalement due au manque de moyens financiers, mais aussi à la fermeture ou destruction des écoles et à l'insécurité persistante qui empêche les enfants de se rendre à l'école. Pourtant, une grande majorité des parents (98.04 %) expriment le souhait de voir leurs enfants retourner à l'école, à condition que certaines aides soient disponibles, notamment la prise en charge des frais scolaires, la distribution de kits scolaires et des services de restauration scolaire.

Sur le plan économique, les familles ont subi un effondrement de leurs moyens de subsistance : plus de 94 % des répondants déclarent avoir perdu leur principale source de revenu à cause du déplacement. Aujourd'hui, près de 69 % des ménages vivent avec moins de 15 000 gourdes par mois, et la plupart n'ont pas les moyens de payer l'école. En dépit de cette détresse, moins de 3 % affirment avoir reçu une quelconque aide humanitaire ou soutien scolaire au cours des six derniers mois.

Enfin, cette précarité s'illustre également par le niveau élevé d'endettement : près de 9 familles sur 10 sont actuellement endettées, avec une moyenne de plus de 839 000 gourdes de dettes, aggravant encore leur vulnérabilité.

Ces constats soulignent l'urgence d'une intervention multisectorielle coordonnée, visant à rétablir l'accès à l'éducation, renforcer la sécurité alimentaire et offrir des solutions économiques durables aux familles déplacées.

IV. Identification progressive des écoles les plus vulnérables pour un appui ciblé

4.1. Relocalisation et accueil d'élèves déplacés : première couche de vulnérabilité

Parmi les 193 écoles ne fonctionnant plus sur leur site d'origine, 187 ont dû quitter leur emplacement initial à cause de l'insécurité. Sur ce total, 147 établissements ont reçu des élèves ayant fui d'autres zones à cause de cette même insécurité. Plus précisément, 141 de ces écoles sont à la fois relocalisées pour des raisons de sécurité et accueillent de nouveaux élèves déplacés, cumulant ainsi deux niveaux d'exposition à la crise.

Ces établissements représentent un premier noyau de grande vulnérabilité : ils subissent à la fois les conséquences directes de l'insécurité (déplacement forcé) et l'augmentation de la charge éducative (accueil d'élèves victimes de cette insécurité), sans bénéficier nécessairement de soutien additionnel.

Tableau 11. Nombre d'écoles relocalisées accueillant des élèves déplacés

consentement_repondant	Oui		
fonctionner_site_origine	Non		
Raisons de la Relocalisation	Accueillir de nouveaux élèves		Grand Total
	Non	Oui	
Autre (préciser)		6	6
Insécurité	46	141	187
Grand Total	46	147	193

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

4.2. Ajout du critère : Statut d'occupation du bâtiment actuel

En ajoutant le critère du statut d'occupation du bâtiment actuel, on observe que 93 écoles sur les 187 relocalisées à cause de l'insécurité accueillent de nouveaux élèves et fonctionnent dans des bâtiments loués.

Ces 93 écoles cumulent donc trois couches de vulnérabilité : l'insécurité, l'accueil de populations affectées et la dépendance financière à un local temporaire, qui entraîne des charges mensuelles supplémentaires dans un contexte déjà instable.

Tableau 12. Nombre d'écoles relocalisées, accueillant des élèves déplacés, en location

consentement_repondant	Oui		
fonctionner_site_origine	Non		
raison_relocalisation	Insécurité		
Statut d'occupation du bâtiment actuel	Accueillir de nouveaux élèves		Grand Total
	Non	Oui	
Hébergement temporaire	18	43	61
Location	25	93	118
Mis à disposition	3	1	4
Propriété de l'école		4	4
Grand Total	46	141	187

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

4.3. Ajout du critère : Recevoir de Subvention (NON) ➔ Non-réception de subvention

Lorsque l'on introduit le critère « Non-réception de subvention », le nombre d'écoles concernées est de 92. Il s'agit d'écoles relocalisées à cause de l'insécurité, fonctionnant dans des locaux loués, n'ayant pas reçu de subvention et accueillant de nouveaux élèves.

La vulnérabilité de ces 92 établissements est critique : confrontées à une multiplication des charges (location, surcharge scolaire) sans aucune forme de soutien institutionnel ou externe, elles se retrouvent dans une situation financière précaire menaçant leur survie.

Tableau 13. Nombre d'écoles relocalisées, en location, non subventionnées, accueillant des élèves déplacés

consentement_repondant	Oui		
fonctionner_site_origine	Non		
raison_relocalisation	Insécurité		
statut_occupation_batiment_actuel	Location		
Recevoir de Subvention	Accueillir de nouveaux élèves		Grand Total
	Non	Oui	
Non	25	92	117
Oui		1	1
Grand Total	25	93	118

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

4.4. Ajout du critère : Disposer de Cantine (NON) ➔ Absence de cantine scolaire

En intégrant le critère « Absence de cantine scolaire », le nombre d'écoles concernées descend à 88. Ces établissements relocalisés, fonctionnant dans des locaux loués, non subventionnés, accueillant des élèves déplacés et ne disposant pas de cantine, souffrent aussi de l'incapacité à fournir un repas quotidien aux élèves.

Cela aggrave leur vulnérabilité, car en contexte de crise, la cantine scolaire devient souvent une motivation essentielle pour les parents et un facteur de rétention scolaire.

Tableau 14. Nombre d'écoles relocalisées, louées, non subventionnées, sans cantine, accueillant des élèves déplacés

consentement_repondant	Oui		
fonctionner_site_origine	Non		
raison_relocalisation	Insécurité		
statut_occupation_batiment_actuel	Location		
subvention	Non		
Disposer de Cantine	Accueillir de nouveaux élèves		Grand Total
	Non	Oui	
Non	24	88	112
Oui	1	4	5
Grand Total	25	92	117

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

4.5. Ajout du critère : Avoir des Dettes (OUI) ➔ Situation d'endettement

L'ajout du critère « Situation d'endettement » ne modifie pas le chiffre, qui reste à 88. Ces écoles remplissent tous les critères précédents et déclarent en plus un niveau d'endettement.

Elles constituent le noyau dur de la vulnérabilité éducative : elles opèrent dans un environnement instable, accueillent une population affectée, supportent des coûts réguliers et s'endettent probablement pour survivre, sans appui public ou humanitaire.

Tableau 15. Nombre d'écoles relocalisées, louées, non subventionnées, sans cantine, endettées, accueillant des élèves déplacés

consentement_repondant	Oui		
fonctionner_site_origine	Non		
raison_relocalisation	Insécurité		
statut_occupation_batiment_actuel	Location		
subvention	Non		
cantine_scolaire	Non		
Avoir des dettes	Accueillir de nouveaux élèves		Grand Total
	Non	Oui	
Non	1		1
Oui	23	88	111
Grand Total	24	88	112

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

4.6. Ajout du critère : Recette annuelle moyenne (Inférieure ou égale à 10 millions de gourdes)

Enfin, en considérant les recettes annuelles, 73 écoles sur 111 répondent à l'ensemble des critères retenus : relocalisées à cause de l'insécurité, accueillant des élèves déplacés, fonctionnant dans des locaux loués, non subventionnées, sans cantine, endettées, et générant des recettes annuelles inférieures ou égales à 10 millions de gourdes.

Ces 73 écoles forment le groupe le plus vulnérable du système éducatif analysé : faiblement financées, sous pression opérationnelle et sociale, et exposées aux risques économiques et sécuritaires, elles doivent être considérées comme prioritaires pour tout programme d'appui.

Tableau 16. Nombre d'écoles cumulant tous les critères de vulnérabilité retenus

consentement_repondant	Oui		
fonctionner_site_origine	Non		
raison_relocalisation	Insécurité		
statut_occupation_batiment_actuel	Location		
subvention	Non		
cantine_scolaire	Non		
dette_ecole	Oui		
Recette annuelle moyenne	Accueillir de nouveaux élèves		Grand Total
	Non	Oui	
Au plus 10000000 HTG	19	73	92
Supérieur à 10000000 HTG	4	15	19
Grand Total	23	88	111

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

4.7. Sélection finale des écoles prioritaires à appuyer financièrement

En s'appuyant sur une série de critères cumulatifs et objectivement vérifiables, le Fonds National de l'Éducation (FNE) a identifié les établissements scolaires les plus vulnérables à la suite des déplacements provoqués par l'insécurité. Les critères considérés sont les suivants :

- L'école a été relocalisée en raison de la situation d'insécurité dans sa zone d'origine ;
- Elle fonctionne actuellement dans un local loué avec paiement de loyer ;
- Elle ne bénéficie ni de subvention publique ni d'appui externe ;
- Elle ne dispose pas de service de cantine scolaire ;
- Elle présente un niveau d'endettement avéré ;
- Elle accueille des élèves déplacés ayant fui l'insécurité ;
- Sa recette annuelle moyenne est inférieure ou égale à dix millions de gourdes (10,000,000.00 HTG).

En croisant ces différentes dimensions, 73 écoles réparties dans deux départements géographiques, comprenant un total de 8 734 élèves actuellement, ont été retenues pour un appui financier direct. Parmi elles, 72 écoles se trouvent dans le département de l'Ouest, épicentre des mouvements de déplacement et des pressions économiques sur les établissements.

Le choix de ces écoles repose exclusivement sur l'analyse de données factuelles et quantifiables, sans considération pour les noms ou affiliations des établissements. Cette approche rigoureuse vise

à garantir une répartition équitable et transparente de l'appui financier, orientée vers les établissements cumulant le plus grand nombre de facteurs de vulnérabilité.

Tableau 17. Localisation des écoles prioritaires à appuyer financièrement et leur nombre d'élève actuellement

consentement_repondant	Oui	
fonctionner_site_origine	Non	
raison_relocalisation	Insécurité	
statut_occupation_batiment_actuel	Location	
subvention	Non	
cantine_scolaire	Non	
dette_ecole	Oui	
code_recette_annuelle_moyenne	≤ 10,000,000.00 HTG	
recevoir_nouveaux_eleves_ayant_fui	Oui	
Département Commune	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves actuellement
Artibonite	1	87
Saint-Marc	1	87
Ouest	72	8647
Carrefour	3	548
Delmas	29	3472
Pétion-Ville	4	320
Port-au-Prince	30	3452
Tabarre	6	855
Grand Total	73	8734

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

4.8. Appui financier du FNE aux écoles relocalisées

Parmi les 73 écoles relocalisées retenues, les données disponibles indiquent que :

- le loyer mensuel moyen s'élève à 285 286.16 HTG ;
- 55 de ces écoles, soit 75.34 %, paient un loyer moyen de 105 535.62 HTG ;
- 44 écoles (60.27 %) déclarent un loyer mensuel moyen de 72 828.61 HTG.

Dans le souci d'apporter un appui ciblé, aussi modeste soit-il, le Fonds National de l'Éducation (FNE) a mis à disposition, par l'intermédiaire de la Banque Nationale de Crédit (BNC), une enveloppe de **18,250,000.00 HTG** au bénéfice de ces 73 écoles, en soutien à leur fonctionnement dans le contexte des contraintes liées à leur relocalisation.

V. Analyse progressive des conditions de vulnérabilité des familles déplacées rencontrées pour la détermination des priorités d'appui financier

5.1. Perte de la source principale de revenu à la suite du déplacement

Parmi les 6244 familles rencontrées dans le cadre de l'enquête, en total de 5877 familles ont déclaré avoir perdu leur principale source de revenu à la suite du déplacement, et ce, indépendamment de leur type actuel d'hébergement (abris de fortune, camps de réfugiés, centres communautaires, etc.).

Cette perte de revenu s'explique principalement par les effets directs de l'insécurité : interruption brutale des activités économiques dans les zones d'origine, fermeture des petits commerces, destruction des biens de production ou impossibilité de retourner sur les lieux de travail.

L'insécurité, en contraignant ces familles à quitter leurs quartiers, a non seulement perturbé leur quotidien, mais a également brisé leurs réseaux économiques locaux, aggravant ainsi leur précarité.

Tableau 18. Nombre de familles déplacées ayant perdu leur source principale de revenu, par type d'hébergement actuel

consentement	Oui		
Type d'hébergement actuel	Perte sources principales de revenus		Grand Total
	Non	Oui	
Abri (en tôle, prélat, clissage, très vulnérable, de fortune et autre)	24	563	587
Autre (dépôt, bureau, parking, garage, commissariat, etc.)		17	17
Camp des réfugiés/déplacés	7	261	268
Centre communautaire ou religieux	6	32	38
Cohabitation/Hébergé par autrui (ami, famille, autre)	12	378	390
Dans la cour (d'une maison)		1	1
Dormir dans la rue		4	4
École transformée en camp/Faculté	2	113	115
Hôtel		1	1
Sa propre maison, maison héritée		4	4
Une Maison (familiale, d'accueil, mise à disposition, louée, etc.)	316	4503	4819
Grand Total	367	5877	6244

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

5.2. Ajout du critère : Nombre d'enfants en âge scolaire (entre 2 et 14 enfants)

En ajoutant le critère « nombre d'enfants en âge scolaire », il ressort que 4098 familles ayant perdu leur source principale de revenu, indépendamment de leur type actuel d'hébergement ont entre 2 à 14 enfants en âge scolaire à charge.

La présence d'un grand nombre d'enfants en âge scolaire accentue les besoins de ces ménages, en particulier sur le plan alimentaire, sanitaire et éducatif. Ces familles doivent faire face à une pression constante pour assurer un minimum vital à leurs enfants, dans un contexte où leurs capacités économiques sont anéanties. Cette configuration familiale élargie rend l'accès aux services de base encore plus difficile, et augmente significativement le risque d'abandon scolaire.

Tableau 19. Nombre de familles avec 2 à 14 enfants en âge scolaire et ayant perdu leur source principale de revenu

consentement	Oui		
type_hebergement_actuel_famille	(All)		
Nombre d'enfants en âge scolaire	Perte sources principales de revenus		Grand Total
	Non	Oui	
2	97	1844	1941
3	54	1161	1215
4	28	623	651
5	14	259	273
6	7	113	120
7	3	53	56
8		20	20
9		11	11
10		2	2
11		5	5
12	1	3	4
13	1	2	3
14		2	2
Grand Total	205	4098	4303

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

5.3. Ajout du critère : Recevoir Aide Humanitaire dans les 6 derniers mois (NON)

En intégrant le critère « ne pas avoir reçu d'aide humanitaire dans les 6 derniers mois » aux critères précédents, on observe que 3993 familles sur les 4098 préalablement identifiées cumulent ces quatre dimensions de vulnérabilité.

Cette absence d'assistance, dans un contexte de besoins multiples et persistants, souligne l'isolement de ces familles face à la crise. Elles sont non seulement affectées, mais aussi ignorées des mécanismes d'appui humanitaire traditionnels. Leur exclusion des circuits d'aide reflète souvent un déficit d'information ou de couverture territoriale, aggravant leur marginalisation.

Tableau 20. Familles déplacées avec enfants à charge en âge scolaire (2-14), ayant perdu source principale de revenu, et sans aide humanitaire récente

consentement	Oui		
type_hebergement_actuel_famille	(All)		
nbre_enfants_age_scolaire	(Multiple Items)		
Recevoir Aide Humanitaire dans les 6 derniers mois	Perte sources principales de revenus		Grand Total
	Non	Oui	
Non	199	3993	4192
Oui	6	105	111
Grand Total	205	4098	4303

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

5.4. Ajout du critère : Recevoir aides scolaires (NON)

Lorsque le critère « ne pas recevoir d'aides scolaires » est pris en compte, 3755 familles sur 4192 sont concernées. Ces familles présentent désormais un profil extrêmement fragile : déplacées, sans revenus, avec plusieurs enfants en âge scolaire, sans aide humanitaire ni appui éducatif.

Le non-accès à l'aide scolaire compromet gravement la scolarité des enfants issus de ces familles, renforçant le cycle de pauvreté et d'exclusion. Ces enfants, déjà désavantagés par les conditions de vie précaires, risquent une déscolarisation prolongée, voire définitive, avec des conséquences durables sur leur avenir et leur insertion sociale.

Tableau 21. Familles sans aide scolaire identifiées parmi les plus touchées par l'insécurité, selon les critères précédemment établis

consentement	Oui		
type_hebergement_actuel_famille	(All)		
nbre_enfants_age_scolaire	(Multiple Items)		
recevoir_aide_humanitaire_6_derniers_mois	Non		
Recevoir Aides Scolaires	Perte sources principales de revenus		Grand Total
	Non	Oui	
Non	193	3755	3948
Oui	6	238	244
Grand Total	199	3993	4192

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

5.5. Ajout du critère : Avoir les moyens de payer la scolarité des enfants (NON)

En ajoutant le critère « incapacité à payer la scolarité », 3598 familles sur 3948 se retrouvent dans une situation de blocage total : elles ne peuvent répondre aux exigences minimales pour assurer la continuité scolaire de leurs enfants.

Ce constat met en évidence la perte de tout pouvoir d'agir de ces familles dans un domaine aussi fondamental que l'éducation. Cette incapacité financière accentue leur dépendance à l'aide extérieure et compromet les droits de base des enfants, notamment celui à l'éducation.

Tableau 22. Familles ne pouvant pas payer la scolarité de leurs enfants parmi les plus touchées par l'insécurité, selon les critères précédemment établis

consentement	Oui		
type_hebergement_actuel_famille	(All)		
nbre_enfants_age_scolaire	(Multiple Items)		
recevoir_aide_humanitaire_6_derniers_mois	Non		
recevoir_actuellement_aides_pour_la_scolarite_des_enfants	Non		
Avoir moyens de payer la Scolarité des enfants	Perte sources principales de revenus		Grand Total
	Non	Oui	
Non	181	3598	3779
Oui	12	157	169
Grand Total	193	3755	3948

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

5.6. Ajout du critère : Revenu Mensuel (moins de 15 000 gourdes)

Parmi les familles précédemment identifiées, 2418 sur 3779 déclarent vivre avec un revenu mensuel inférieur à 15 000 gourdes. Or, selon la Banque mondiale, le seuil international de pauvreté est fixé à 3 dollars US par personne et par jour¹⁸, soit environ 90 dollars US par mois (entre 11 776 et 13 000 gourdes, selon le taux de change). Ce constat met en évidence une situation de pauvreté extrême, incompatible avec une vie digne et, a fortiori, avec la prise en charge de plusieurs enfants.

Ce niveau de revenu rend toute tentative d'autonomie économique quasi impossible, même pour couvrir les besoins les plus essentiels. Il témoigne d'une précarité structurelle où le moindre imprévu – maladie, déplacement, frais scolaires – peut faire basculer la famille dans l'extrême dénuement.

Tableau 23. Familles ayant un revenu mensuel inférieur à 15 000 gourdes parmi les plus touchées par l'insécurité, selon les critères précédemment établis

consentement	Oui		
type_hebergement_actuel_famille	(All)		
nbre_enfants_age_scolaire	(Multiple Items)		
recevoir_aide_humanitaire_6_derniers_mois	Non		
recevoir_actuellement_aides_pour_la_scolarite_des_enfants	Non		
avoir_moyens_payer_scolarite_des_enfants	Non		
Revenu Mensuel	Perte sources principales de revenus		Grand Total
	Non	Oui	
Moins de 15 000 Gourdes	121	2418	2539
Entre 15 000 et 30 000 Gourdes	42	708	750
Entre 30 001 et 45 000 Gourde	9	217	226
Entre 45 001 et 60 000 Gourdes	3	125	128
Plus de 60 000 Gourdes	6	130	136
Grand Total	181	3598	3779

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

¹⁸ Actualisation des seuils mondiaux de pauvreté de juin 2025
(<https://www.banquemondiale.org/fr/news/factsheet/2025/06/05/june-2025-update-to-global-poverty-lines>)

5.7. Ajout du critère : Avoir des dettes (OUI)

En ajoutant la variable « avoir des dettes », on observe que 2239 familles sur 2539 sont concernées. L'endettement, dans un contexte de revenu avoisinant le seuil de pauvreté, est un signal d'alerte sur l'effondrement économique des ménages.

Il témoigne aussi d'un désespoir croissant, les familles étant prêtes à s'endetter malgré leur incapacité à rembourser, uniquement pour subvenir aux besoins urgents. Cette spirale de la dette accroît leur insécurité financière et les expose à des formes d'exploitation ou de violence économique.

Tableau 24. Familles vivant avec peu de revenu et fortement endettées parmi les plus touchées par l'insécurité, selon les critères précédemment établis

consentement	Oui		
type_hebergement_actuel_famille	(All)		
nbre_enfants_age_scolaire	(Multiple Items)		
revevoir_aide_humanitaire_6_derniers_mois	Non		
recevoir_actuellement_aides_pour_la_scolarite_des_enfants	Non		
avoir_moyens_payer_scolarite_des_enfants	Non		
revenu_mensuel	Moins de 15 000 Gourdes		
Avoir des Dettes	Perte sources principales de revenus		Grand Total
	Non	Oui	
Non	21	179	200
Oui	100	2239	2339
Grand Total	121	2418	2539

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

5.8. Ajout du critère : Aide Voulu : Prise en charge frais scolaires (OUI)

Sur les familles identifiées, 2156 sur 2339 expriment clairement le besoin d'une prise en charge des frais scolaires. Ce critère est d'autant plus pertinent qu'il montre une demande directe d'aide ciblée, qui correspond à l'une des priorités de ces ménages.

Il confirme que l'accès à l'éducation est perçu comme vital par les familles elles-mêmes, malgré la précarité extrême dans laquelle elles vivent. Leur volonté de voir leurs enfants à l'école, même en situation d'urgence, reflète une forme de résilience et d'espoir qui mérite d'être soutenue.

Tableau 25. Familles demandant une prise en charge des frais scolaires parmi les plus touchées par l'insécurité, selon les critères précédemment établis

consentement	Oui		
type_hebergement_actuel_famille	(All)		
nbre_enfants_age_scolaire	(Multiple Items)		
recevoir_aide_humanitaire_6_derniers_mois	Non		
recevoir_actuellement_aides_pour_la_scolarite_des_enfants	Non		
avoir_moyens_payer_scolarite_des_enfants	Non		
revenu_mensuel	Moins de 15 000 Gourdes		
avoir_dettes	Oui		
Aide Voulu : Prise en charge frais Scolaire	Perte sources principales de revenus		Grand Total
	Non	Oui	
Non	4	83	87
Oui	96	2156	2252
Grand Total	100	2239	2339

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

5.9. Ajout du critère : Situation matrimoniale

Enfin, en ajoutant le statut matrimonial comme variable contextuelle, on constate que 2149 familles sur 2255 présentent l'ensemble des critères cumulatifs cités précédemment, avec des profils matrimoniaux variés (célibataires, mariés, divorcés, en union libre, etc.).

Ce critère ne modifie pas directement le niveau de vulnérabilité économique, mais il apporte des informations utiles sur les dynamiques sociales des familles concernées. Il permet notamment de mieux cerner les formes de responsabilités parentales, les modèles familiaux et les possibles leviers d'accompagnement adaptés à chaque configuration.

Tableau 26. Profils matrimoniaux des familles hautement vulnérables

consentement	Oui
type_hebergement_actuel_famille	(All)
nbre_enfants_age_scolaire	(Multiple Items)
recevoir_aide_humanitaire_6_derniers_mois	Non
recevoir_actuellement_aides_pour_la_scolarite_des_enfants	Non
avoir_moyens_payer_scolarite_des_enfants	Non

revenu_mensuel	Moins de 15 000 Gourdes		
avoir_dettes	Oui		
aller_ecole_aide_prise_en_charge_frais_scolaires	Oui		
Situation Matrimoniale	Perte sources principales de revenus		Grand Total
	Non	Oui	
Célibataire	17	460	477
Divorcé (e)		7	7
En union libre	32	830	862
Marié (e)	31	543	574
Séparé (e)	8	141	149
Veuf / veuve	8	168	176
Grand Total	96	2149	2245

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

5.10. Sélection finale des familles prioritaires à soutenir financièrement

À partir d'un ensemble de critères cumulatifs, objectivement vérifiables, le Fonds National de l'Éducation (FNE) a procédé à l'identification des familles d'élèves les plus durement touchées par les déplacements causés par l'insécurité. Cette démarche s'est appuyée sur l'exploitation rigoureuse des données issues de l'enquête, permettant de dégager un profil clair des familles en situation de vulnérabilité extrême.

Les principaux critères pris en compte sont les suivants :

- Perte de la source principale de revenu en lien direct avec le déplacement provoqué par l'insécurité ;
- Revenu mensuel déclaré inférieur ou égal à 15 000 gourdes, révélant une précarité économique extrême ;
- Présence d'au moins deux enfants en âge scolaire (entre 2 et 14 enfants), accentuant la charge familiale ;
- Déclaration explicite d'incapacité à payer la scolarité de leurs enfants ;
- Situation d'endettement, illustrant le recours à des mécanismes de survie ;
- Absence totale d'aide humanitaire reçue au cours des six derniers mois ;
- Aucune assistance scolaire perçue pour leurs enfants.

En parallèle, leur situation d'hébergement a également été intégrée à l'analyse, dans la mesure où elle reflète les conditions matérielles de vie les plus critiques. Les familles identifiées vivent dans des formes d'hébergement très précaires, parmi lesquelles :

- Abris temporaires de fortune (en tôle, prélat, clissage, etc.) ;
- Camps de réfugiés ou de déplacés ;
- Centres communautaires ou religieux ;
- Cohabitation forcée chez des tiers (amis, familles, inconnus) ;
- Logement de fortune dans la cour d'une maison ou dans la rue ;
- Établissements scolaires ou facultés temporairement transformés en lieux d'hébergement ;
- Maisons familiales ou prêtées, parfois héritées ou louées, mais sans stabilité ni garantie.

Le croisement de l'ensemble de ces dimensions a permis d'isoler un noyau prioritaire de 2149 familles réparties dans sept départements géographiques. Ces familles prennent en charge un total de 7 189 enfants, dont 6 649 sont en âge scolaire. (Voir le tableau de la page suivante)

Le choix de ces familles repose exclusivement sur une analyse factuelle et transparente, sans aucune considération nominative ou subjective. Cette approche méthodologique vise à garantir l'équité et l'efficacité dans l'allocation des ressources disponibles, en ciblant en priorité les familles cumulant les plus hauts niveaux de vulnérabilité.

Tableau 27. Localisation des familles d'élèves prioritaires à appuyer financièrement et leur nombre d'enfants (à charge et en âge scolaire)

consentement	Oui		
type_hebergement_actuel_famille	(All)		
nbre_enfants_age_scolaire	(Multiple Items)		
recevoir_aide_humanitaire_6_derniers_mois	Non		
recevoir_actuellement_aides_pour_la_scolarite_des_enfants	Non		
avoir_moyens_payer_scolarite_des_enfants	Non		
revenu_mensuel	Moins de 15 000 Gourdes		
avoir_dettes	Oui		
aller_ecole_aide_prise_en_charge_frais_scolaires	Oui		
situation_matrimoniale	(Multiple Items)		
perte_sources_principales_revenu_cause_deplacement	Oui		
Département	Nombre de familles	Nbre total enfant à charge	Nbre Total enfants en âge scolaire
Artibonite	179	652	588
Centre	258	886	817
Grand'Anse	714	2417	2254
Nippes	190	643	581
Ouest	412	1326	1259
Sud	260	808	741
Sud-Est	136	457	409
Grand Total	2149	7189	6649

Source : Enquête PAEF, traitement FNE (mai 2025)

5.11. Appui financier du FNE aux familles déplacées

Selon les données collectées, les 2 149 familles ciblées dans le cadre de cette opération déclarent un revenu mensuel inférieur à 15 000 gourdes. Face à la précarité économique de ces ménages, le FNE a jugé essentiel de leur apporter un soutien direct et immédiat.

Dans ce cadre, une enveloppe de **79,513,000.00 HTG** a été mobilisée par le FNE, mise à disposition auprès de la Banque Nationale de Crédit (BNC), soit un montant de **37,000.00** gourdes par famille.

Cette aide, bien que modeste, vise à apporter un soulagement ponctuel aux charges supportées par les familles déplacées, dans un contexte de précarité accrue.

Conclusion générale

L'enquête menée dans le cadre du Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité (PAEF) s'inscrit dans une démarche de réponse ciblée à la crise sécuritaire qui affecte profondément le secteur éducatif en Haïti. Initiée par le Fonds National de l'Éducation (FNE), elle visait à identifier, sur la base de critères objectifs, des établissements scolaires et familles d'élèves durement touchés, en vue d'un appui direct.

En l'absence d'une base de sondage exhaustive et actualisée, le FNE a retenu une approche non probabiliste, combinant des méthodes de convenance et de boule de neige. Cette stratégie, bien que limitant la possibilité de généralisation statistique des résultats à l'ensemble du territoire, a permis de recueillir des données pertinentes sur des cas représentatifs de la réalité vécue par des écoles relocalisées et des familles déplacées dans plusieurs départements.

Les constats issus de cette enquête révèlent une accumulation de vulnérabilités : écoles relocalisées sans infrastructures adéquates, surpopulation scolaire, besoins criants en matériels et en personnel ; familles déplacées vivant dans des conditions précaires, privées de revenus, lourdement endettées, sans assistance humanitaire ni soutien scolaire, et incapables d'assurer la continuité de la scolarisation de leurs enfants. Sur la base de critères cumulatifs et vérifiables, 73 écoles situées dans deux départements ainsi que 2 149 familles prioritaires réparties dans sept départements parmi les plus affectés ont été identifiées pour bénéficier d'un appui. En intervenant auprès de ces établissements scolaires, le FNE agit indirectement sur un total de 8 734 élèves. Par ailleurs, en soutenant ces familles, le FNE entend également venir en aide, de manière indirecte, à 7 189 enfants, dont 6 649 sont en âge scolaire.

Afin de concrétiser cet appui, le Fonds National de l'Éducation a mobilisé une enveloppe globale de 97,763,000.00 HTG, répartie entre les écoles et les familles ciblées, dans le but d'atténuer les effets immédiats de la crise sécuritaire sur la continuité éducative dans les zones les plus touchées.

Les données de cette enquête, bien que non extrapolables à l'échelle nationale, constituent un outil précieux d'aide à la décision. Elles renforcent la légitimité d'une réponse ciblée, transparente et équitable de l'État en faveur des groupes exposés à la déscolarisation. Elles fournissent également des enseignements utiles pour orienter de futures actions de suivi, d'ajustement ou d'extension du projet, dans une optique de résilience éducative.

Ainsi, ce rapport ne se veut pas une étude exhaustive de l'impact de l'insécurité sur l'ensemble du système éducatif, mais bien un instrument opérationnel d'identification et de prise en charge de certains cas parmi les plus urgents, au regard des moyens disponibles et des objectifs du FNE.

Leçons apprises et pistes d'amélioration pour les futures opérations

La mise en œuvre de l'enquête terrain dans le cadre du Projet PAEF a permis d'atteindre des objectifs significatifs en dépit d'un contexte sécuritaire difficile. Toutefois, plusieurs défis opérationnels ont été relevés par les équipes déployées sur le terrain. Ces difficultés, tout en mettant en lumière les efforts d'adaptation consentis, offrent également des enseignements utiles à la planification de futures interventions similaires.

1. Renforcement attendu de la visibilité institutionnelle

Bien qu'un dispositif de visibilité ait été prévu – comprenant la fourniture de badges d'identification, la diffusion de messages via des spots radio et des communications locales, ainsi que l'implication formelle du MENFP – certains enquêteurs ont signalé des difficultés ponctuelles liées à la non-réception de leur badge, ce qui a compromis leur reconnaissance immédiate sur le terrain. Par ailleurs, dans certaines zones, des établissements scolaires ont fait preuve d'une grande prudence, exigeant des justificatifs supplémentaires malgré les documents disponibles. Ces attitudes réticentes, renforcé par des expériences antérieures perçues comme peu concluantes. Ce constat souligne la nécessité, pour les futures opérations, de coupler les dispositifs d'identification à une sensibilisation ciblée des acteurs scolaires, afin de renforcer l'adhésion et la coopération sur le terrain.

2. Nécessité d'un climat de confiance avec les populations enquêtées

Un climat de méfiance généralisée a été observé, en particulier auprès des familles déplacées. Cette réticence, souvent nourrie par des expériences passées d'enquêtes sans suites concrètes, s'est traduite par une certaine lassitude et un découragement face aux sollicitations institutionnelles. L'expression « *chak jou y ap pran enfòmasyon nou, nou pa janm jwenn anyen* » illustre bien ce sentiment d'abandon. Pour répondre à cette attente de réciprocité, une communication plus proactive et transparente est à envisager en amont des prochaines enquêtes.

3. Contraintes logistiques et matérielles à mieux anticiper

Malgré leur engagement, les enquêteurs ont souvent dû faire face à un manque de moyens adaptés : pannes de téléphones, absence de batteries de secours, faibles allocations pour le transport,

difficulté d'accès liées aux conditions météorologiques ou à l'état des routes. Ces facteurs ont limité la couverture territoriale et, dans certains cas, la qualité des données recueillies. Des outils numériques fiables et un appui logistique mieux calibré s'avèrent indispensable pour de futures missions.

4. Durée limitée des opérations

La courte durée de collecte a été perçue comme insuffisante par les équipes de terrain. Ce temps restreint (cinq jours) a notamment compromis l'identification de certaines familles temporairement absentes ou engagées dans des activités économiques, ainsi que le travail de sensibilisation à l'instauration d'un climat de confiance. Un calendrier plus souple et mieux ajusté aux réalités locales renforcerait l'efficacité des enquêtes.

5. Obstacles spécifiques auprès de certains établissements scolaires

L'identification des écoles relocalisées s'est avérée particulièrement complexe en l'absence de base de données géoréférencée. Dans plusieurs cas, des établissements ont refusé de partager certaines informations sensibles, ou ont exigé des documents officiels supplémentaires. Ces difficultés montrent l'importance de renforcer les liens de coordination avec les structures éducatives locales et de sécuriser, en amont, les autorisations nécessaires.

Recommandations et perspectives pour les interventions futures

Les contraintes rencontrées au cours de l'enquête PAEF ont mis en lumière plusieurs leviers d'amélioration pour optimiser l'organisation des prochaines opérations de terrain. Ces recommandations, formulées sur la base des retours d'expérience des équipes déployées, visent à renforcer la qualité, la fiabilité et l'acceptabilité des enquêtes menées dans des contextes complexes.

1. Planification stratégique renforcée

Une meilleure anticipation des différentes étapes du processus est essentielle. Il est recommandé de :

- Mettre en place un plan de déploiement détaillé, intégrant un calendrier réaliste, des responsabilités clairement définies, et des délais adaptés aux réalités du terrain.
- Prévoir des mécanismes de suivi souples et réactifs, permettant des ajustements rapides en cas de contraintes imprévues (conditions météo, indisponibilité des répondants, etc.).
- Intégrer un temps de préparation suffisant en amont (reconnaissance des sites, briefings ciblés) pour améliorer l'efficacité sur le terrain.

2. Renforcement de l'appui logistique et opérationnel

Un appui logistique adéquat conditionne la performance des équipes de terrain. À cet effet, il est recommandé de :

- Mettre à disposition des enquêteurs des équipements numériques fonctionnels et sécurisés (tablettes, batteries de secours, etc.).
- Élaborer des cartes de répartition géographiques claires afin de garantir une bonne couverture territoriale, éviter les chevauchements et assurer un suivi géographique des opérations.
- Réévaluer les allocations budgétaires liées aux frais de transport, d'hébergement et de communication, en tenant compte des réalités locales souvent imprévisibles.

3. Valorisation du rôle des enquêteurs

Pour renforcer l'engagement des enquêteurs et reconnaître leur contribution, il est proposé de :

- Fournir un contrat ou un document d'engagement formel dès le début du projet.
- Prévoir une indemnité de participation à la formation, considérée comme étape essentielle de la préparation méthodologique.
- Réviser à la hausse les honoraires liés aux activités de terrain, en tenant compte de l'exposition aux risques, de la complexité des missions et des conditions souvent difficiles de travail.

4. Consolidation de la crédibilité et de l'acceptabilité de l'enquête

La reconnaissance institutionnelle sur le terrain est un facteur clé de succès. À cette fin, il convient de :

- Assurer la fourniture systématique de badges officiels, lettres d'accréditation et autres éléments d'identification, appuyés par des messages clairs sur les canaux locaux.
- Renforcer la communication préalable auprès des autorités locales et des communautés cibles, via des supports adaptés (radio communautaires, réunions informatives, etc.), afin de rassurer les populations et créer un climat de confiance.
- Collaborer étroitement avec les structures éducatives et les acteurs de proximité pour faciliter l'introduction des enquêteurs et expliquer les finalités de la démarche.

En résumé, ces recommandations ne visent pas uniquement à pallier les difficultés constatées, mais à renforcer de manière durable la capacité du FNE à conduire des opérations de terrain efficaces, éthiques et adaptées à des contextes marqués par l'instabilité. Elles constituent une base précieuse pour le perfectionnement des outils, méthodes et dispositifs d'appui, dans la perspective de futures interventions en situation d'urgence ou de vulnérabilité accrue.

Annexes

Annexe1. Rapport de formation des enquêteurs – Renforcement des capacités pour une collecte de données efficace et conforme aux normes du projet

FONDS NATIONAL DE L'ÉDUCATION (FNE)

Rapport de formation des enquêteurs – Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité (PAEF)

Renforcement des capacités pour une collecte de données efficace et conforme aux normes du
projet

Formation tenue les 08 et 09 mai 2025 en Ligne (via Zoom)

Rapport élaboré par :

**Shadson PIERRE-LOUIS, dans le cadre des travaux de la commission en charge de
l'enquête**

14 mai 2025

1. Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité* (PAEF), le **Fonds National de l'Éducation (FNE)** a organisé, les jeudi 8 et vendredi 9 mai 2025, une session de formation à l'intention des 100 enquêteurs sélectionnés pour mener l'enquête d'identification des écoles et des familles d'élèves touchées par l'insécurité. Cette formation visait à renforcer leurs compétences techniques et méthodologiques, afin d'assurer une collecte de données efficace, rigoureuse et conforme aux exigences du projet.

2. Objectifs spécifiques de la formation

2.1. Objectif général

Renforcer les capacités techniques des enquêteurs en vue d'assurer une collecte de données efficace, homogène et conforme aux normes du projet sur le terrain.

2.2. Objectifs spécifiques :

La formation visait spécifiquement à :

- Permettre aux enquêteurs de comprendre le contexte global et les objectifs du Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité (PAEF) ;
- Assurer la maîtrise des outils de collecte de données, notamment les questionnaires et les supports numériques ;
- Encourager l'adoption des bonnes pratiques en matière de conduite d'enquêtes sur le terrain.

3. Modalités et dispositifs de formation

Compte tenu du contexte sécuritaire et des contraintes logistiques, la formation s'est déroulée entièrement en ligne sur une durée de deux jours, soit les jeudi 08 et vendredi 09 mai 2025.

3.1. Format de la formation :

- Sessions synchrones : deux demi-journées de formation en visioconférence via la plateforme Zoom ;
- Supports asynchrones : mise à disposition de ressources complémentaires telles que des tutoriels vidéo, des guides PDF et l'animation de groupes WhatsApp pour l'accompagnement continu.

3.2. Outils utilisés :

- Zoom : pour l'animation des sessions synchrones en visioconférence ;
- Google Forms : utilisé pour la collecte d'informations préalables, le suivi de la participation et l'évaluation post-formation ;
- WhatsApp : canal de communication continue et d'appui aux participants ;
- KoboCollect : application mobile utilisée pour les exercices pratiques de collecte de données.

4. Préparation et mobilisation

4.1. Sélection des enquêteurs

Sur un total de 2 464 candidatures reçues, 100 enquêteurs ont été sélectionnés en fonction de leur expérience en collecte de données et de leur disponibilité à participer pleinement au processus. Par ailleurs, une attention particulière a été portée à la valorisation des jeunes étudiants universitaires, même ceux disposant de peu d'expérience, afin de leur offrir une première opportunité d'implication dans un projet national d'envergure.

Selon les informations fournies par la Direction de la Communication et de la Technologie, ces enquêteurs proviennent de sept (7) départements géographiques.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des enquêteurs retenus par département.

Table.1 Répartition des enquêteurs par Département Affecté

Département/Affectation	Nbre de Pers
ARTIBONITE	17
CENTRE	13
GRAND'ANSE	12
NIPPES	12
OUEST	27
SUD	9
SUD'EST	10
Grand Total	100

Source : Données des 100 enquêteurs retenus

4.2. Formulaire de pré-enquête : profil et niveau de maîtrise des outils

En amont de la formation, un formulaire en ligne (Google Forms) a été diffusé auprès des enquêteurs retenus afin de recueillir des informations sur leur profil, leur niveau de maîtrise des outils numériques (KoboCollect, formulaires électroniques, etc.) ainsi que leur expérience

antérieure en matière de participation à des enquêtes similaires et d'usage de tablettes ou smartphones.

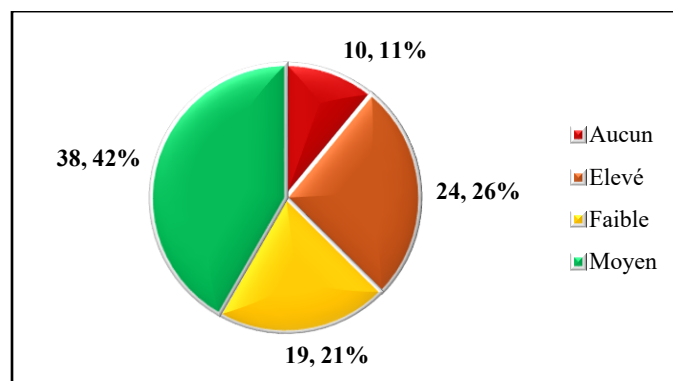
4.2.1. Analyse des données collectées

Sur les 100 enquêteurs sélectionnés, 91 ont répondu à ce formulaire de pré-enquête. Les résultats ont permis d'établir un aperçu du niveau de familiarité des participants avec les outils numériques de collecte :

- 10 participants (soit 11 %) ne possédaient aucune connaissance préalable des outils numériques ;
- 19 participants (21 %) présentaient un faible niveau de familiarité ;
- 38 participants (42 %) avaient un niveau moyen de maîtrise ;
- Enfin, 24 participants (26 %) déclaraient avoir un niveau de familiarité élevé avec ces outils.

Ces données ont permis d'adapter les contenus de formation en fonction des besoins réels du groupe.

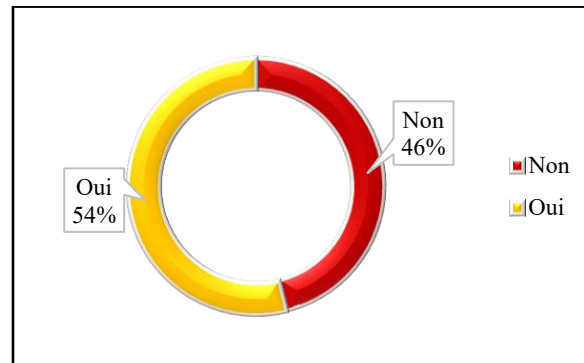
Graph 1. : Répartition des répondants selon leur niveau de familiarité avec les outils numériques de collecte



Source : Fiche d'information préalable des enquêteurs (réponses)

De plus, parmi les 91 participants, 42 enquêteurs (soit 46 %) ont indiqué ne pas avoir entendu parler des écoles déplacées ou relocalisées. Le graphique de la page suivante présente la répartition des enquêteurs selon leur niveau de connaissance des écoles déplacées/relocalisées.

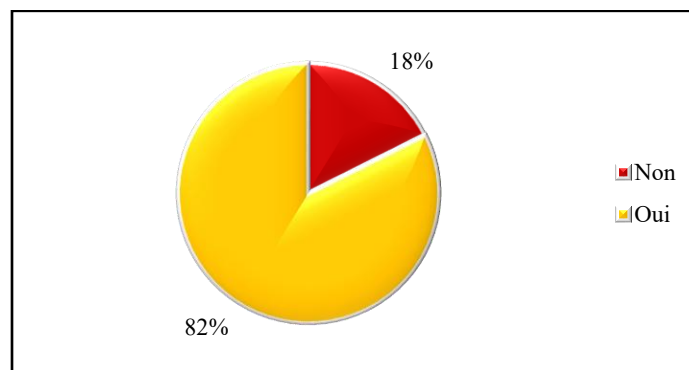
Graphe 2 : Répartition des 91 répondants selon leur connaissance des écoles relocalisées/déplacées



Source : Réponses au formulaire « Fiche d'informations préalable des enquêteurs »

Parmi les 91 répondants, 75 enquêteurs (soit 82 %) ont indiqué avoir connaissance des lieux d'hébergement des familles déplacées. Le graphique ci-dessous illustre la répartition de ces enquêteurs selon leur niveau de connaissance des sites d'hébergement des familles déplacées.

Graphe 3 : Répartition des 91 répondants selon leur connaissance des sites d'hébergement des familles déplacées



Source : Fiche d'information préalable des enquêteurs (réponses)

4.3. Préparation technique

- Création du groupe WhatsApp pour faciliter la communication continue entre les participants et l'équipe de formation ;
- Pré-chargement des formulaires dans KoboCollect pour assurer une utilisation fluide pendant la collecte de données ;

- Mise à disposition des fichiers de support et des tutoriels vidéo pour guider les enquêteurs dans l'utilisation des outils numériques ;
- Préparation logistique et technique, incluant la mise en place des formulaires, des supports et du groupe WhatsApp.

5. Déroulement des journées de formation

Jour 1 : Jeudi 08 mai 2025

Les contenus abordés lors de cette première journée incluent :

- Présentation des objectifs de la formation ;
- Contexte général du projet ;
- Objectifs spécifiques des enquêtes ;
- Qualités essentielles et rôles d'un enquêteur ;
- Bonnes pratiques : les actions à adopter pour une enquête réussie ;
- Présentation des deux questionnaires (versions PDF) ;
- Introduction à l'application KoboCollect : de son téléchargement à son utilisation complète sur le terrain ;
- Présentation des kits pour les enquêteurs (maillot, badge, casquette, etc.) ;
- Explication des modalités de paiement : frais et charges diverses associées à l'enquête.

Jour 2 : Vendredi 09 mai 2025

La deuxième journée a été consacrée à la validation des acquis et aux exercices pratiques :

- Rappel des points clés abordés la veille ;
- Exercices pratiques sur KoboCollect pour renforcer la maîtrise de l'application ;
- Validation des acquis à travers des évaluations et discussions.

Formateurs/Intervenants

Les deux jours de formation ont été principalement animés par un cadre du FNE, membre de l'équipe technique en charge de l'enquête, Monsieur Shadson PIERRE-LOUIS. Cependant, plusieurs autres intervenants - tous employés du FNE et membres de l'équipe technique - ont également contribué à la formation, avec l'appui de certains cadres de leur direction respective.

6. Participation

6.1. Nombre total d'enquêteurs invités

Le nombre total d'enquêteurs invités à participer à la formation était de 100 personnes.

6.2. Suivi de la participation

- Le premier jour de la formation, une partie de la présence a été vérifiée en direct, en appelant les participants par leur nom. Cependant, en raison de contraintes techniques, un lien Google Forms a été mis à disposition, permettant d'enregistrer **63 participants**. Par ailleurs, la liste de présence générée automatiquement par la plateforme Zoom a révélé la participation de **plus de 70 personnes**.
- Le deuxième jour, un lien Google Forms a été partagé dès le début de la session, et **85 participants** y ont répondu.

En moyenne, les deux journées de formation ont réuni **plus de 80 participants**, témoignant d'un bon taux de participation malgré le format à distance.

7. Accompagnement post-formation et appui technique

7.1. Accompagnement via WhatsApp

Un accompagnement individuel et en groupe a été assuré à travers le groupe WhatsApp mis en place pour la formation. Cet espace a permis :

- La réponse continue aux questions des enquêteurs ;
- Un appui personnalisé pour résoudre les problèmes techniques rencontrés lors de la prise en main des outils.

7.2. Tutoriels vidéo

Deux tutoriels ont été enregistrés le samedi suivant la formation, portant sur :

- La prise en main de l'application KoboCollect ;
- L'envoi d'un formulaire complété en ligne.

Ces vidéos ont été diffusées via le groupe WhatsApp (contenant les enquêteurs et membres de l'équipe technique). En date du 12 mai 2025, 111 membres sur 112 avaient consulté les tutoriels, démontrant un fort taux d'engagement des participants.

8. Évaluation de la formation

À la fin des deux (2) jours de formation, un lien Google Forms a été partagé aux enquêteurs afin de recevoir leur feedback de manière anonyme. Les questions contenues dans le formulaire ont été :

1. Combien de jours de formation avez-vous suivis ? (Réponses possibles : 0, 1 ou 2)
2. Quel est votre niveau de satisfaction concernant les aspects suivants de la formation ?
[Contenu de la formation (pertinence, clarté, adaptation au public cible)]
3. Quel est votre niveau de satisfaction concernant les aspects suivants de la formation ?
[Animation et pédagogie (Maîtrise du sujet, clarté des explications, capacité à susciter l'intérêt.)]
4. Quel est votre niveau de satisfaction concernant les aspects suivants de la formation ?
[Méthodologie utilisée (interaction avec les participants)]
5. Quel est votre niveau de satisfaction concernant les aspects suivants de la formation ?
[Utilité perçue (Applicabilité des connaissances acquises dans le contexte professionnel)]
6. Quel est votre niveau de satisfaction concernant les aspects suivants de la formation ?
[Organisation générale (accueil, durée, etc.)]
7. Quel est votre niveau de satisfaction générale à l'issue de cette formation ?
8. Dans quelle mesure pensez-vous que cette formation vous sera utile dans votre vie professionnelle à l'avenir ?
9. Une dernière question a été consacrée à recevoir les commentaires, suggestions et question des participants.

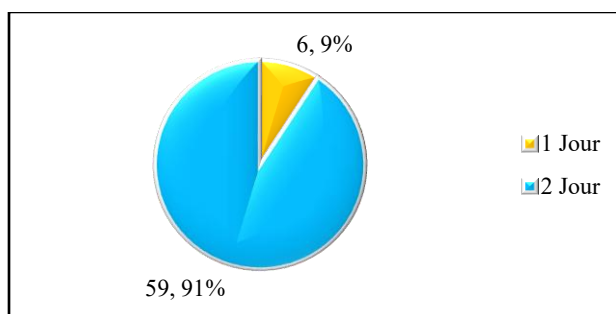
Les réponses aux questions deux (2) à sept (7) ont été recueillies à l'aide d'une échelle de Likert comportant cinq modalités : Très satisfait, Satisfait, Moyennement satisfait, Peu satisfait et Pas du tout satisfait.

Pour la question 8, les modalités de réponse étaient : Très utile, Assez utile, Moyennement utile, Peu utile et Pas du tout utile.

8.1. Implication des participants dans l'évaluation

Sur l'ensemble des participants, 65 personnes ont partagé leur retour d'expérience à l'issue de la formation. Parmi elles, 59 (soit 91 %) ont déclaré avoir assisté aux deux journées complètes de formation. Le graphique de la page suivante présente la répartition des répondants selon le nombre de jours de présence.

Graphe 4. Répartition des participants à l'évaluation selon leur nombre de jours de présence

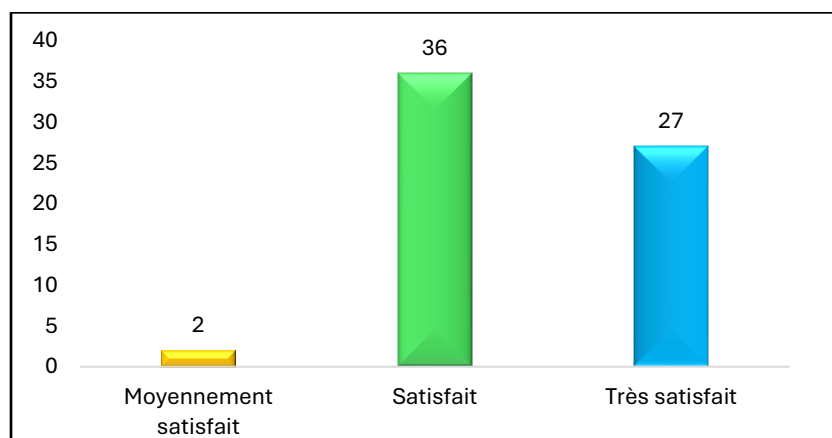


Source : FNE_PAEF _ Bilan des 2 Jours de Formation (réponses)

8.2. Satisfaction des participants concernant le contenu de la formation

Parmi les 65 personnes ayant répondu, 63 (soit 96,92 %) se sont déclarées globalement satisfaites du contenu de la formation, en particulier en ce qui concerne sa pertinence, sa clarté et son adéquation au public cible. Le graphique ci-dessous présente la répartition des répondants selon ce critère.

Graphe 5. Répartition des répondants selon leur niveau de satisfaction par rapport au contenu de la formation



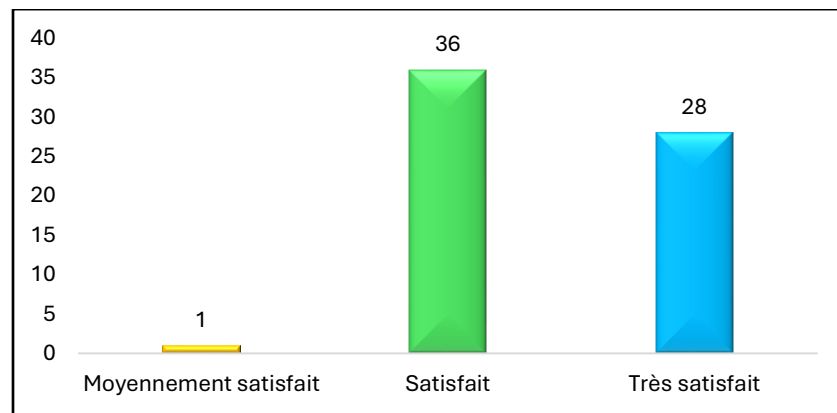
Source : FNE_PAEF _ Bilan des 2 Jours de Formation (réponses)

8.3. Satisfaction des participants sur l'animation et la pédagogie

En ce qui concerne l'animation et la pédagogie — notamment la maîtrise du sujet, la clarté des explications et la capacité à susciter l'intérêt — 64 participants sur 65 (soit 98,46 %) se sont

déclarés globalement satisfaits. La figure suivante illustre la répartition des réponses selon ce critère.

Graphe 6. Répartition des répondants selon leur niveau de satisfaction par rapport à l'animation et la pédagogie utilisée

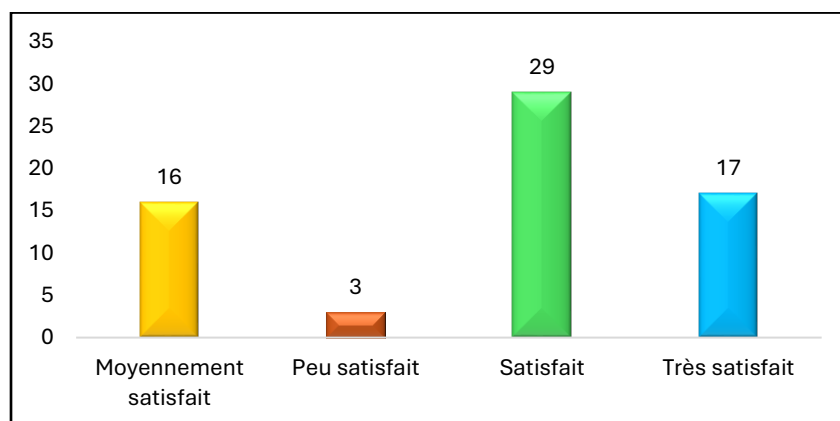


Source : FNE_PAEF _ Bilan des 2 Jours de Formation (réponses)

8.4. Appréciation de la méthodologie utilisée lors de la formation

Concernant la méthodologie de formation, en particulier le niveau d'interaction avec les participants, 46 personnes sur 65 (soit 70,77 %) se sont déclarées globalement satisfaites. La figure suivante présente la répartition des répondants selon ce critère.

Graphe 7. Répartition des répondants selon leur niveau de satisfaction par rapport à la méthodologie utilisée lors de la formation

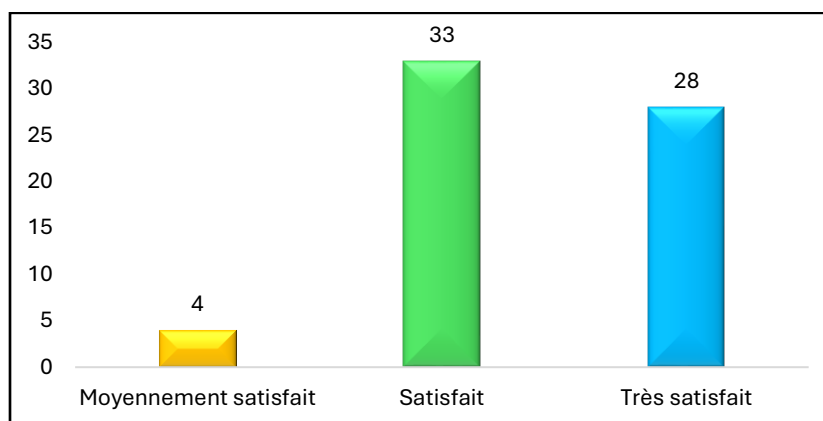


Source : FNE_PAEF _ Bilan des 2 Jours de Formation (réponses)

8.5. Perception de l'utilité et de l'applicabilité des connaissances acquises

En ce qui concerne le critère « Utilité perçue », notamment l'applicabilité des connaissances acquises dans le contexte professionnel, 61 participants sur 65 (soit 93,85 %) se sont déclarés globalement satisfaits. Le graphique suivant illustre la répartition des répondants selon ce critère.

Graphe 8. Répartition des répondants selon leur niveau de satisfaction par rapport à l'utilité et l'applicabilité des connaissances acquises.

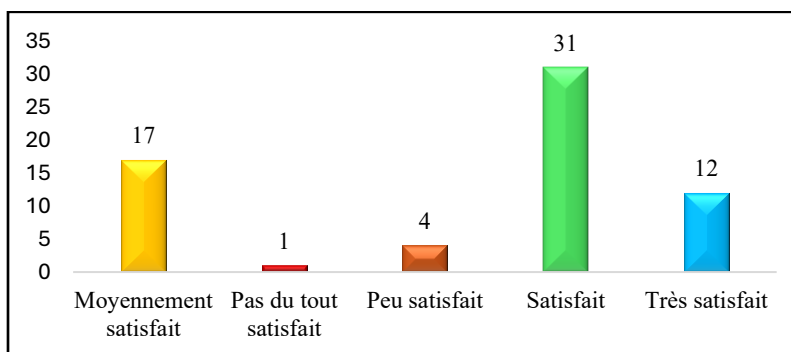


Source : FNE_PAEF _ Bilan des 2 Jours de Formation (réponses)

8.6. Évaluation de l'organisation générale de la formation

Concernant l'organisation générale de la formation — incluant des aspects tels que l'accueil, la durée, et la logistique — 43 participants sur 65 (soit 66,15 %) se sont déclarés globalement satisfaits. À noter qu'une personne (soit 1,54 %) a indiqué ne pas avoir été satisfaite du tout. Le graphique ci-dessous présente la répartition des réponses selon ce critère.

Graphe 9. Répartition des répondants selon leur niveau de satisfaction par rapport à l'organisation générale de la formation

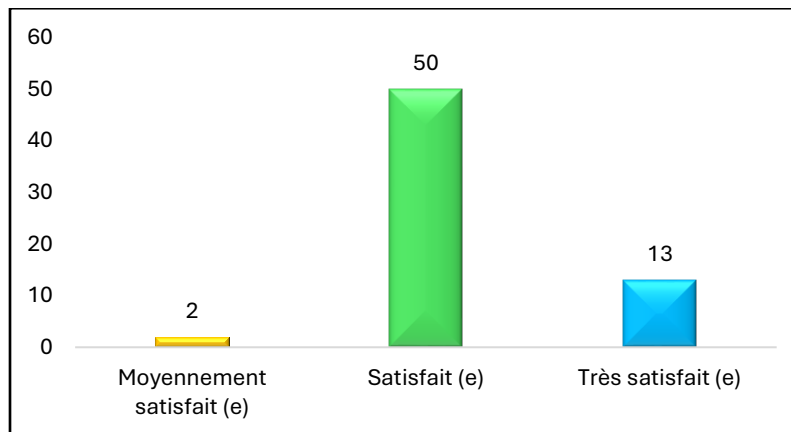


Source : FNE_PAEF _ Bilan des 2 Jours de Formation (réponses)

8.7. Satisfaction générale des participants à l'issue de la formation

Sur les 65 répondants, 63 (soit 96,92 %) se sont déclarés globalement satisfaits de la formation dans son ensemble. Le graphique ci-dessous présente la répartition des réponses selon ce critère.

Graphe 10. Répartition des répondants selon leur niveau de satisfaction générale à l'issue de la formation

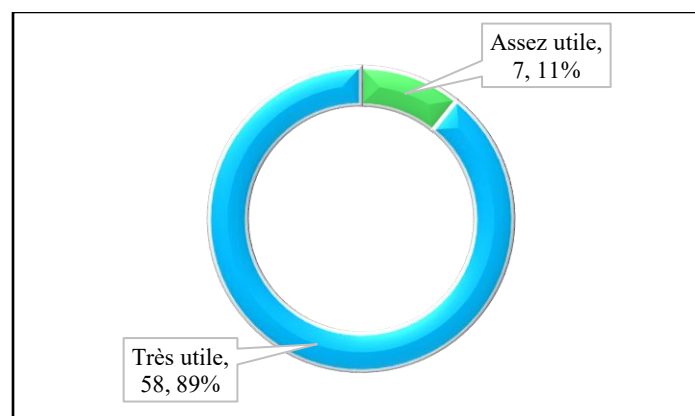


Source : FNE_PAEF _ Bilan des 2 Jours de Formation (réponses)

8.8. Perception de l'utilité future de la formation

Parmi les 65 répondants, 58 (soit 89,23 %) estiment que la formation sera très utile dans leur vie professionnelle à l'avenir. Le graphique suivant illustre la répartition des répondants selon ce critère.

Graphe 11. Répartition des répondants selon leur perception de l'utilité future de la formation



Source : FNE_PAEF _ Bilan des 2 Jours de Formation (réponses)

9. Enseignements et recommandations tirés des commentaires des participants

À travers les commentaires, suggestions et remarques des 65 participants, on a pu dégager les points forts et les points faibles de cette formation. Cette analyse vise à tirer les enseignements nécessaires pour améliorer les prochaines sessions de formation organisées par le Fonds National de l'Éducation (FNE), tant sur le plan du contenu que de l'organisation logistique et pédagogique. Elle reflète les appréciations objectives des participants ainsi que leurs attentes.

9.1. Points forts de la formation

✓ Pertinence et qualité du contenu

La majorité des participants ont exprimé leur satisfaction quant à la pertinence du contenu de la formation. Les modules présentés ont été jugés clairs, bien structurés et adaptés aux objectifs de l'enquête. La formation a permis aux participants d'acquérir ou de renforcer des connaissances essentielles, notamment sur le rôle de l'enquêteur, les outils de collecte et les principes éthiques (neutralité, intégrité, transparence).

✓ Compétence et professionnalisme des formateurs

Plusieurs retours soulignent la rigueur, la clarté des explications et la maîtrise des sujets par les formateurs. L'attitude professionnelle des intervenants a été appréciée, malgré quelques contraintes techniques liées au format virtuel.

✓ Initiative saluée

Les participants ont salué l'initiative du FNE d'organiser cette formation. Elle est perçue comme une opportunité de développement personnel et professionnel, en particulier pour les jeunes. L'action du FNE est largement reconnue et encouragée.

✓ Appréciation globale positive

Dans l'ensemble, les participants considèrent la formation comme une expérience enrichissante et utile. Certains ont exprimé leur désir d'obtenir une **attestation ou un certificat de participation**, perçu comme une valorisation de l'engagement et des compétences acquises.

9.2. Points faibles de la formation

✓ Difficultés dans la gestion des interactions

Un problème récurrent a été noté dans la gestion des prises de parole. Plusieurs participants intervenaient simultanément, créant de la confusion et nuisant au bon déroulement des séances. L'absence de règles strictes (micros ouverts, absence de modération, non-respect du tour de parole) a été pointée comme un frein à la participation active et ordonnée.

✓ Limitations liées au format virtuel

Des coupures de connexion et une participation restreinte pour certains en raison de la mauvaise qualité d'Internet ont été rapportées. Pour plusieurs, une formation en présentiel aurait été plus efficace, bien que la logistique et les distances rendent cela difficile.

✓ Durée jugée insuffisante et manque de planification

Plusieurs participants estiment que la durée de la formation était trop courte au regard de l'ampleur des contenus abordés. Des interruptions fréquentes et un manque de ponctualité ont également été mentionnés. Une meilleure gestion du temps et une planification plus rigoureuse sont vivement recommandées.

✓ Absence d'informations opérationnelles

Des préoccupations ont été soulevées concernant l'organisation pratique de l'enquête terrain : répartition des enquêteurs par zone, durée de la mission, sécurité dans certaines régions (notamment l'Ouest et l'Artibonite), couverture logistique et conditions de travail. Certains regrettent que ces aspects n'aient pas été suffisamment anticipés ou expliqués durant la formation.

✓ Questions restées sans réponse

Un certain nombre de participants n'ont pas pu poser leurs questions ou ont regretté que leurs préoccupations n'aient pas été prises en compte, faute d'organisation adéquate pour gérer le flux des interventions.

Conclusion

La formation a été globalement bien accueillie par les participants, tant sur le plan du contenu que de l'intention pédagogique. Toutefois, des ajustements sont nécessaires pour améliorer l'expérience des participants, notamment en matière d'organisation et de gestion des interactions. Les retours recueillis offrent une base solide pour orienter les futures initiatives de formation dans un cadre plus structuré, participatif et opérationnel.

Recommandations

À la lumière des constats évoqués, les recommandations suivantes sont formulées :

- Mettre en place une modération stricte des interactions durant les sessions (utilisation de la fonction "lever la main", micros désactivés par défaut, attribution contrôlée de la parole).
- Prévoir un temps suffisant pour les échanges et les questions/réponses.
- Améliorer la gestion du temps : début des sessions à l'heure, meilleure organisation du déroulement.
- Fournir un certificat de participation à la fin de la formation ou après l'enquête terrain.
- Renforcer la communication logistique et opérationnelle autour de l'enquête : durée, répartition des enquêteurs, mesures de sécurité, ressources disponibles.
- Envisager, si possible, une formation en présentiel ou hybride, ou subdiviser les groupes en sous-sessions pour une meilleure interaction.
- Intégrer un module de simulation ou de cas pratiques, pour renforcer l'ancrage des connaissances.

Annexes

1. Fiche d'information préalable des enquêteurs (réponses)

Lien : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1T-d0DVosvYBZSmKMXDLwdvyW1FBb01ZdpVPI4_kpK0w/edit?usp=sharing

2. FNE_PAEF : Bilan des 2 Jours de Formation (réponses)

Lien :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1HXdZvr55R84JtCxsjae2a3wFYAMQUcKVjYhX2qAOKA/edit?usp=sharing>

3. Jour2_FNE_PAEF_FORMATION (réponses)

Lien :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1ZmXNpZvkS_0T21h0bM9zxkZnYI3I3MMGlF4dAmlpaC8/edit?usp=sharing

4. Tutoriel (prise en main de KoboCollect)

https://drive.google.com/file/d/1kalgvbgEBUyZHbS0fol8zz9Mnv7L_fil/view?usp=drive_link

5. Tutoriel (enquête en ligne)

https://drive.google.com/file/d/1q9Xs-6zOOU-fRS7TeXGuIjdOagldGr_n/view?usp=drive_link

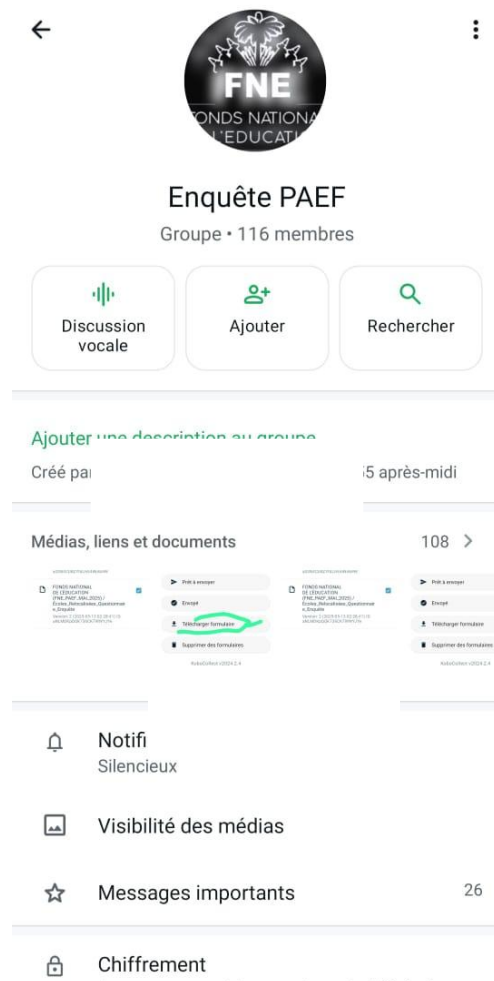
6. Guide de la formation

Lien : <https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:US:3247da91-3b14-4f3a-869f-0d57e14a83ba>

7. Lien formation (jour 1) : <https://www.facebook.com/share/197RKhdGiE/>

Youtube : <https://youtu.be/HGHMBH9LU6U>

8. Photo_Groupe_WhatsApp



7. Liste des 100 Enquêteurs retenus

#	Nom Complet_Liste_des 100 Retenus
1	Abdias GUILLAUME
2	Alcinette MISERE
3	Alfred ODIELSON
4	Anne Rose Isabelle MICHEL
5	Balande JEANIS
6	Beatrice JOSEPH
7	Bebeto Peterson LOUIS
8	Bernado MICHEL
9	Bill Regi JEAN
10	Carl Jessy BAZILE
11	Carly LOUIDORT
12	Carole DESCORMIERS.
13	Catiana GRACIA
14	Cherley Jerffy CHARLES
15	Cherphania Jeffy Bitchia CHARLES
16	Claudiel CAIDOR
17	Dalnert GADJEE
18	Darlens DELOUIS
19	Destin Iguerline
20	Dimy PIERRE Paul
21	Djouly MOMBRUN
22	Enock GUILLAUME
23	Evenson PIERRE LOUIS
24	Eventz CEGENA
25	Fabiola OCCÉAN
26	Fedem Helang ISAAC
27	Flaubert Ader MORAIN
28	Frantz MERCILUS
29	Fred Lourmie ISMA
30	Galaxie ALEXIS
31	Garly GLEZIL
32	Grasnel Lebeau
33	Guy Laure ROSENEZ
34	Guyft FORTUNE
35	Herolandrine Rebecca PASCAL
36	Herve Juderns DELICE
37	James DUMAS

38	James GUERRIER
39	James Reby Jean Baptiste
40	Jamesson NORÉ
41	Jean Emmanuel Livert
42	Jean Nissan Jerome SEVERE
43	Jean Renaud GABRIEL
44	Jeffeson ORIOUS
45	Jenie Christela SAYO
46	Jethro Pascal
47	Jhon Smith JUSTIN
48	Jonathan GEDEON
49	Jonathan RENOIS
50	Karison AJAX
51	Kerby Alabré
52	Kerby CASIMIR
53	Kindaly PIERRE
54	Kusemond JOSEPH
55	Lovensky JEAN-BAPTISTE
56	Mac-Junior Rotchega PIERRE
57	Mackenson CERENE
58	Magnelo TATTEGRAIN
59	Majorie COLO
60	Makenson JOSEPH
61	Mansard Higuél Renaudin
62	Mathieu MESIUS
63	Maxime LAZARD
64	Micely GILLES
65	Minerve MOISE
66	Nehemie Abigaëlle JEAN-CHARLES
67	Nirlande MASSENA
68	Osée SUFFIT
69	Peetersonn BAPTISTE
70	Peterson Fintin
71	Petito ERREUS
72	Pierre Robenson CHERY
73	Reginal SAINT-ELUS
74	Renaud BRUTUS
75	Richemond ACCELY
76	Rijkaard TELIS

77	Roberno RICHARD
78	Romuald CADET
79	Roubens JEROME
80	Rouslet Phinaud
81	Ruth DERISIER
82	Samuel CHARLES
83	Samuel JEAN
84	Santia Widjine ESTIMÉ
85	Santiana ALTIDOR
86	Sereste Cadet
87	Spring Anter ESPERANCE
88	Styvania MERVIL
89	Valdemarre MIRABEAU
90	Van Desweec SAINTILUS
91	Wallkenddy FRANCOIS
92	Wesly PHANOR
93	Widsen PLANCHER
94	Williams DOSSOUS
95	Winsberson SYLVAIN
96	Wislande LOUIS
97	Woodshee BERNARD
98	Wootchelle Renel ZEPHIRIN
99	Woudeline Alexis
100	Yasmine Saina Bruno

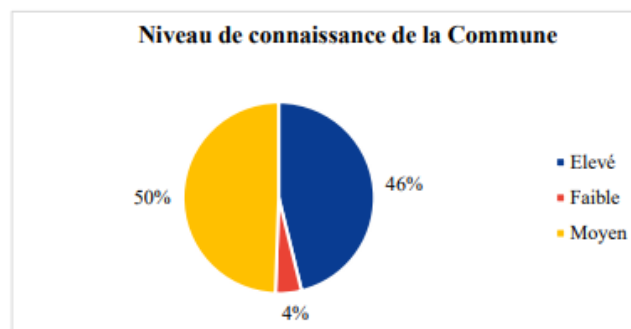
Annexe 2. Fiche d'information préalable des enquêteurs (réponses)

Fiche d'information préalable des enquêteurs (réponses) / 08-10 Mai 2025

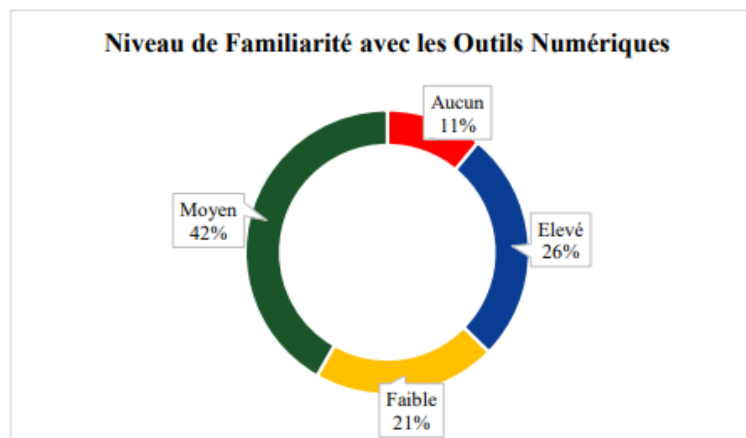
Résumé Statistique

Nbre de Répondants
91

Niveau de connaissance de votre Commune	Nbre de Répondants
Elevé	42
Faible	4
Moyen	45
Grand Total	91

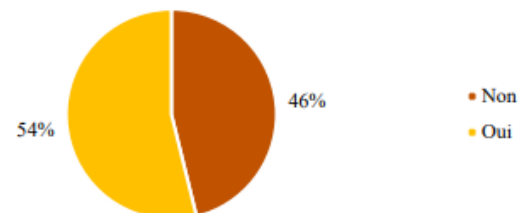


Niveau de Familiarité avec les Outils numériques de Collecte (Kobo, ODK, etc.)	Nbre de Répondants
Aucun	10
Elevé	24
Faible	19
Moyen	38
Grand Total	91



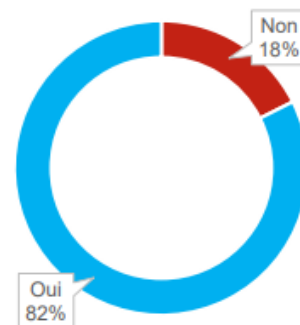
Entendre_Parler_Ecole_Relocalisée	Nbre de Répondants
Non	42
Oui	49
Grand Total	91

Entendre parler d'Ecoles Relocalisées



Savoir_Où_héberger_Familles_Déplacées	Nbre de Répondants
Non	16
Oui	75
Grand Total	91

Savoir où sont hébergées des Familles Déplacées



Volume de travail que vous pensiez pouvoir accomplir : *Cas Ecoles*

Nbre Ecoles Penser Pouvoir Recencer/Jour	Nbre de Répondants
2	10
3	13
4	8
5	25
6	3
7	2
8	5
10	18
12	1
15	3
20	1
25	1
40	1
Grand Total	91

Sum of Nombre d'écoles que vous pensez être en mesure de recencer par jour?
610

En Moyenne_Nombre d'écoles_Penser_Pouvoir_recencer par jour par Enquêteur
6.703297

En moyenne, chaque enquêteur pensait être en mesure de recenser	6	Ecoles par jour
En moyenne, chaque enquêteur pensait être en mesure de recenser	14	Familles par jour (page suivante)

En Moyenne, en Total, Chaque enquêteur pensait être capable de recen	20	Unités Statistiques
--	----	---------------------

Temps pour Remplir un Formulaire Ecole :	Entre 30 à 60 minutes
--	-----------------------

Compte tenu de la distance entre les écoles et des diverses contraintes

Étant donné qu'une journée de travail comprend 8 heures

Étant donné l'absence d'une base de sondage

Étant donné que vous êtes également chargé d'identifier des familles déplacées et de collecter des données à leur sujet

Temps pour remplir un Formulaire Famille :	Entre 25 et 35 minutes
--	------------------------

Compte tenu de toutes les contraintes

Alors,

Nos Attentes

Il est attendu que chaque enquêteur puisse recenser au moins	2	Ecoles par jour
Il est attendu que chaque enquêteur puisse recenser au moins	8	Familles par jour

Volume de travail que vous pensiez pouvoir accomplir : *Familles*

Nbre Familles Penser Pouvoir Recenser/Jour	Nbre de Répondants
2	3
3	2
4	4
5	9
6	5
7	8
8	4
10	22
12	2
15	12
20	8
25	2
30	6
50	2
70	1
100	1
Grand Total	91

Sum of Nombre de familles que vous pensez être en mesure de recenser par jour?
1275

En Moyenne_Nombre de Familles Penser Pouvoir Recenser par jour
14.010989

Annexe 3. Analyse de l'évolution des compétences numériques des enquêteurs avant et après formation : approche quantitative et statistique

FONDS NATIONAL DE L'ÉDUCATION (FNE)

**Analyse de l'évolution des compétences numériques des enquêteurs
avant et après formation : approche quantitative et statistique**

Rapport élaboré par :

**Shadson PIERRE-LOUIS, dans le cadre des travaux de la commission en charge de
l'enquête**

27 mai 2025

I. Analyse comparative des compétences numériques des enquêteurs avant et après formation

Avant les deux journées de formation, 91¹⁹ des 100 enquêteurs sélectionnés avaient répondu à un formulaire de pré-enquête.

L'analyse des résultats a permis d'obtenir un aperçu du niveau de familiarité des participants avec les outils numériques de collecte de données. Ainsi :

- 10 participants (soit 11 %) ne disposaient d'aucune connaissance préalable en la matière ;
- 19 participants (21 %) présentaient un faible niveau de familiarité ;
- 38 participants (42 %) déclaraient un niveau de maîtrise moyen ;
- Enfin, 24 participants (26 %) se disaient très familiers avec ces outils.

À l'issue de la formation et des opérations de terrain, un formulaire de rétroaction a été diffusé via Google Forms afin d'évaluer l'évolution du niveau de familiarité des enquêteurs avec les outils numériques.

Sur les 100 enquêteurs, 80 ont répondu à cette seconde consultation. Les résultats indiquent que :

- 62 enquêteurs se considèrent désormais comme ayant un niveau de familiarité élevé ;
- 17 estiment avoir un niveau moyen ;
- 1 seul enquêteur se déclare encore peu familier avec les outils numériques.

À noter que, selon les données issues de la pré-enquête, cette dernière personne n'avait initialement aucune connaissance des outils numériques de collecte.

Tableau 1. Répartition des enquêteurs selon leur niveau de familiarité avec les outils numériques après la formation et les opérations de terrain.

Niveau de Familiarité actuel avec les Outils numériques de collecte	Nombre d'Enquêteurs
Faible	1
Moyen	17
Elevé	62
Grand Total	80

Source : Formulaire de Retour d'Expérience des Enquêteurs – Évaluation Post-Enquête PAEF/FNE (réponses)

¹⁹ Voir le document : Rapport de formation des enquêteurs – Projet d'Appui aux Écoles et Familles d'Élèves Victimes de l'Insécurité (PAEF).

Lien : <https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:US:bf23855e-749d-4508-8a77-6c0d49e315de>

1.1. Échantillon retenu pour l'analyse comparative

Avant la formation, 91 personnes ont répondu au questionnaire de pré-enquête, tandis qu'à l'issue des opérations de terrain, seules 80 ont pris part à l'enquête de suivi. Toutefois, une analyse croisée des réponses révèle que 73 individus ont participé aux deux phases d'enquête. Afin de garantir la cohérence de la comparaison des niveaux de familiarité avant et après la formation, d'assurer la fiabilité des résultats (en limitant les biais d'échantillonnage) et de mesurer de manière rigoureuse l'impact réel de l'intervention, l'analyse portera exclusivement sur ces 73 participants communs aux deux enquêtes.

1.1.1. Répartition des niveaux de familiarité avec les outils numériques avant la formation

Avant la formation, parmi les 73 répondants retenus pour l'analyse, 9 personnes (soit 12,33 %) déclaraient ne posséder aucune connaissance des outils numériques de collecte tels que KoboCollect ou ODK. Par ailleurs, 15 participants (20,55 %) indiquaient un faible niveau de familiarité, tandis que 32 (43,84 %) estimaient avoir un niveau moyen. Enfin, 17 répondants (23,29 %) affirmaient maîtriser ces outils à un niveau élevé.

Tableau 2. Niveau initial de connaissance des outils numériques de collecte (avant formation)

Niveau de Connaissance Avant	Nombre de Personnes
Aucun	9
Faible	15
Moyen	32
Elevé	17
Grand Total	73

Source : Fiche d'information préalable des enquêteurs (réponses)

1.1.2. Progression des compétences numériques après la formation et les activités de terrain

À l'issue de la formation et des activités de terrain, l'ensemble des 73 participants disposaient d'un certain niveau de familiarité avec les outils numériques de collecte. Parmi eux, 58 personnes (soit 79,45 %) déclaraient un niveau élevé, 14 personnes (19,18 %) se situaient à un niveau moyen, tandis qu'une seule personne (1,37 %) indiquait un faible niveau de maîtrise.

Tableau 3. Niveau de familiarité avec les outils numériques après formation et opérations de terrain

Niveau de Connaissance Après	Nombre de Personnes
Faible	1
Moyen	14
Elevé	58
Grand Total	73

Source : Formulaire de Retour d'Expérience des Enquêteurs – Évaluation Post-Enquête PAEF/FNE (réponses)

1.1.3. Analyse de l'évolution individuelle des niveaux de compétence numérique

Concernant l'évolution individuelle des participants, les résultats révèlent que, parmi les 73 enquêteurs ayant pris part aux deux enquêtes, 50 d'entre eux (soit 68,49 %) ont enregistré une progression de leur niveau de familiarité avec les outils numériques à la suite de la formation et des opérations de terrain.

Par ailleurs, 21 participants (28,77 %) ont conservé le même niveau, tandis que seulement deux (2) personnes (2,74 %) ont connu une régression.

Ces données témoignent de l'effet globalement positif de la formation, marquée par une nette progression vers les niveaux de familiarité « moyen » et « élevé ».

Tableau 4. Variation du niveau de familiarité avec les outils numériques – avant/après formation

Niveau de Connaissance Avant Formation	Niveau de Connaissance Après Formation			Grand Total
	Faible	Moyen	Elevé	
Aucun	1	2	6	9
Faible		4	11	15
Moyen		6	26	32
Elevé		2	15	17
Grand Total	1	14	58	73

Réalisé par l'auteur (avec le croisement des deux bases de données)

1.1.4. Évaluation statistique de l'impact de la formation sur la familiarité avec les outils numériques : application du test de Wilcoxon pour rangs signés

La formation a-t-elle effectivement influé sur le niveau de familiarité des enquêteurs quant à l'utilisation des outils numériques, tels que KoboCollect ?

Afin d'y répondre, le test de Wilcoxon pour rangs signés, un test statistique non paramétrique, a été mobilisé. Ce test est spécifiquement conçu pour comparer deux mesures ordinales appariées au sein d'un même groupe, ici avant et après l'intervention.

Le test de Wilcoxon pour rangs signés constitue un outil statistique fondamental dans l'évaluation d'effets d'interventions lorsque les données sont ordonnées mais ne suivent pas nécessairement une distribution normale. Dans le contexte de cette étude, il permet de confronter les niveaux de familiarité des enquêteurs avec les outils numériques avant et après la formation et les opérations de terrain.

Son emploi est particulièrement pertinent, car il prend en considération le caractère apparié des données (chaque individu ayant été évalué à deux reprises) ainsi que la nature ordinale des niveaux de familiarité. Par conséquent, ce test permet de déterminer si l'évolution observée est

statistiquement significative, offrant ainsi une assise rigoureuse à l'évaluation de l'impact de la formation sur les compétences numériques des participants.

✓ Hypothèses du test de Wilcoxon

H0 : Il n'y a pas de différence dans les niveaux de familiarité avec les outils numériques entre les deux temps de mesure (avant et après)

H1 : Il existe une différence significative entre les deux mesures (avant $\neq$ après)

Avec SPSS, les résultats obtenus indiquent une statistique $Z = -6.173$ et une p-value < 0.001 .

Test Statistics ^a	
	recode_familiarite_apres - recode_niveau_familiarite_avant
Z	-6.173 ^b
Asymp. Sig. (2-tailed)	.000
a. Wilcoxon Signed Ranks Test	
b. Based on negative ranks.	

Réalisé sur SPSS

Étant donné que la p-value est inférieure au seuil de signification de 5 %, nous rejetons l'hypothèse nulle.

Cette conclusion suggère qu'il existe une différence statistiquement significative entre les niveaux de familiarité mesurés avant et après la formation.

Ainsi, les données permettent de conclure que la formation et les opérations de terrain ont eu un effet positif mesurable sur la familiarité des enquêteurs avec les outils numériques de collecte des données.

Formulaire de Retour d'Expérience des Enquêteurs – Évaluation Post-Enquête PAEF/FNE
(réponses)

Lien de collecte des données :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1ZQpS5Oz07hzpdHtcn4hgq9hUd7D8xSHrhuP19NdoPO4/edit?usp=sharing>

Annexe 4. Bilan synthétique du travail effectué par les enquêteurs

Nombre total de familles et d'écoles rencontrées par les enquêteurs dans le cadre du PAEF (indépendamment du consentement)

#	Téléphone_Enquêteur	Nom Complet_Enquêteur	Département	Nbre_Familles_Rencontrées en Total	Nbre_Ecoles_Rencontrées en Total	Nbre d'Unités Statistiques Rencontrées en Total
1		PASCAL HEROLANDRIE REBECCA	Artibonite	100	0	100
2		DERIZIER Ruth	Artibonite	111	2	113
3		ISMA Fred-Lourmie	Artibonite	68	0	68
4		JOSEPH Makenson	Artibonite	83	0	83
5		Charles cherphania jeffy Bitchia	Artibonite	51	0	51
6		ERREUS Petito	Artibonite	62	0	62
7		ESPERANCE Spring Anter	Artibonite	40	0	40
8		Sylvain Winsberson	Artibonite	48	0	48
9		ALFRED ODIELSON	Artibonite	34	0	34
10		Destin Iguerline	Artibonite	66	0	66
11		Cherley Jerffy Charles	Artibonite	46	0	46
12		Wootchelle Renel Zephirin	Artibonite	47	0	47
13		Estimé Santia Widjenie	Artibonite	38	0	38
14		Saintilus Van Desweec	Artibonite	43	0	43
15		Jean Baptiste James Reby	Artibonite	119	1	120
16		Delouis Darlens	Centre	56	1	57
17		Lebeau Grasnel	Centre	56	3	59
18		Morain Flaubert Ader	Centre	70	3	73
19		CEGENA Eventz	Centre	40	0	40
20		Enquêteur non identifié*	Centre	1	0	1
21		Plancher Widsen	Centre	42	0	42
22		Kindaly Pierre	Centre	49	11	60
23		Louis Wislande	Centre	54	0	54
24		ALTIDOR Santiana	Centre	71	1	72
25		Joseph kusemond	Centre	65	2	67
26		Catiana GRACIA	Centre	43	4	47
27		Mervil Styvania	Centre	78	1	79
28		François wallkenddy	Centre	51	0	51
29		CHERY Pierre Robenson	Centre	71	2	73
30		SUFFIT Osée	Centre	68	7	75
31		Garly GLEZIL	Grand'Anse	131	0	131
32		GUILLAUME ENOCK	Grand'Anse	160	0	160
33		ALABRÉ KERBY	Grand'Anse	41	1	42

34		Dalnert Gadjee	Grand'Anse	48	0	48
35		MICHEL Anne -Rose Isabelle	Grand'Anse	121	0	121
36		Phinaud Rouslet	Grand'Anse	176	0	176
37		Micely Gilles	Grand'Anse	106	0	106
38		Fabiola OCCÉAN	Grand'Anse	184	0	184
39		Bill Regy JEAN	Grand'Anse	261	0	261
40		Baptiste Peetersonn	Grand'Anse	70	0	70
41		Jérôme Roubens	Grand'Anse	93	0	93
42		MOÏSE Minerve	Grand'Anse	150	0	150
43		Bernado MICHEL	Nippes	42	1	43
44		Richard Roberno	Nippes	25	4	29
45		Mirabeau Valdemarre	Nippes	75	1	76
46		Cadet Sereste	Nippes	63	3	66
47		Isaac Fedem Helang	Nippes	80	3	83
48		JEANIS Balandó	Nippes	110	2	112
49		Lazard Maxime	Nippes	51	0	51
50		Casimir Kerby	Nippes	48	3	51
51		Nore Jamesson	Nippes	61	6	67
52		GUERRIER James	Nippes	40	0	40
53		Masséna Nirlande	Nippes	40	1	41
54		Phanor wesly	Nippes	50	1	51
55		Jassé Eveny [#]	Nippes		1	1
56		Joseph Béatrice	Ouest	46	11	57
57		Pierre Louis Evenson	Ouest	82	17	99
58		Charles Samuel	Ouest	49	5	54
59		RENOIS Jonathan	Ouest	2	14	16
60		YASMINE SAINA BRUNO	Ouest	85	1	86
61		Télis Rijkaard	Ouest	36	11	47
62		Magnelo TATTAGRAIN	Ouest	31	12	43
63		Mesius Mathieu	Ouest	8	3	11
64		Justin John Smith	Ouest	19	4	23
65		AJAX Karison	Ouest	39	21	60
66		MERCILUS Frantz	Ouest	49	14	63
67		ACCELY Richemond	Ouest	75	8	83
68		Woodshee Bernard	Ouest	37	8	45
69		Bebeto Peterson Louis	Ouest	40	14	54
70		Lovensky JEAN-BAPTISTE	Ouest	57	8	65
71		Rosenez Guy Laurore	Ouest	46	14	60

72	Saint-Elus Réginal	Ouest	77	25	102
73	Djouly MOMBRUN	Ouest	67	7	74
74	Cerene Mackenson	Ouest	83	0	83
75	CAIDOR Claudel	Ouest	90	5	95
76	LIVERT Jean Emmanuel	Ouest	22	9	31
77	BAZILE Carl Jessy	Ouest	21	22	43
78	Pascal Jethro	Ouest	55	4	59
79	Fintin Peterson	Ouest	84	14	98
80	Pierre Mac-junior Rotchegea	Ouest	63	38	101
81	DUMAS James	Sud	91	0	91
82	Alcinette MISERE	Sud	82	0	82
83	Cadet Romuald	Sud	76	0	76
84	FORTUNE Guyft	Sud	85	0	85
85	Guillaume Abdias	Sud	122	0	122
86	Colo Majorie	Sud	140	0	140
87	DOSSOUS Williams	Sud	62	0	62
88	Néhémie Abigaëlle JEAN-CHARLES	Sud-Est	43	12	55
89	LOUIDORT Carly	Sud-Est	57	3	60
90	Orius Jeffson	Sud-Est	18	8	26
91	Descormiers carole	Sud-Est	42	1	43
92	Jenie Christela SAYO	Sud-Est	21	6	27
93	Gédéon Jonathan	Sud-Est	33	8	41
94	Jerome Severe Jean Nissan	Sud-Est	24	9	33
95	Gabriel Jean Raynaud	Sud-Est	29	11	40
96	Pierre Paul Dimy	Sud-Est	43	3	46
97	Brutus Renaud	Sud-Est	48	14	62
Grand total			6276	429	6705
* (Nom Non trouvé dans la liste des enquêteurs retenus)					
# Enquêteur et Téléphone non identifiés					

Sources : Données collectées lors des deux enquêtes (familles et écoles) réalisées dans le cadre du PAEF.

Annexe 5. Bilan des données collectées dans le cadre du PAEF au regard des cibles opérationnelles fixées par le projet.

I. Synthèse des objectifs, mobilisation des enquêteurs et résultats de la collecte

1.1. Cibles minimales de collecte fixées pour les enquêteurs

Selon le document intitulé « *Fiche d'information préalable des enquêteurs (réponses)* » daté du 08 au 10 mai 2025²⁰, à l'issue des cinq premiers jours de collecte, il était attendu des cent enquêteurs sélectionnés qu'ils recensent, au minimum, 1 000 écoles relocalisées et 4 000 familles d'élèves victimes de l'insécurité, soit un total de 5 000 unités statistiques.

Tableau 1. Cibles minimales de collecte fixées pour les enquêteurs

Enquêtes	Nombre d'enquêteurs Sélectionnés	Attentes/Jour	Nombre de Jours	Attentes Totales
Enquête Ecole	100	2	5	1 000
Enquête Famille	100	8	5	4 000
Total (Unités Statistiques)				5 000

1.2. Réajustement des cibles minimales en fonction du nombre d'enquêteurs opérationnels

Dans la réalité, seuls 95²¹ enquêteurs ont été effectivement déployés sur le terrain, ce qui a conduit à une révision proportionnelle des attentes : le nombre minimal d'unités à recenser a été ajusté à 950 écoles relocalisées et 3 800 familles d'élèves victimes de l'insécurité.

Tableau 2. Réajustement des cibles minimales en fonction du nombre d'enquêteurs opérationnels

Enquêtes	Nbre d'enquêteurs Opérationnels	Attentes/Jour	Nombre de Jours	Attentes Totales
Enquête Ecole	95	2	5	950
Enquête Famille	95	8	5	3 800
Total (Unités Statistiques)				4 750

1.3. Bilan des unités statistiques identifiées et effectivement enquêtées

Les 95 enquêteurs effectivement mobilisés ont pu rencontrer 428 écoles relocalisées et 6 275 familles d'élèves victimes de l'insécurité, soit un total de 6 703 unités statistiques identifiées. Toutefois, seules 421 écoles et 6 243 familles ont effectivement participé à l'enquête, ce qui

²⁰ <https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:US:f8e678e6-f41f-4501-8077-eb3830e4fd9e>

²¹ Données collectées lors des deux enquêtes (familles et écoles) réalisées dans le cadre du PAEF/FNE_Mai 2025.

représente un total de 6 664²² unités statistiques enquêtées. Les analyses ultérieures porteront exclusivement sur ces unités ayant accepté de prendre part à l'étude.

Tableau 3. Bilan des unités statistiques identifiées et effectivement enquêtées

Enquêtes	Nbre d'enquêteurs Opérationnels	Nbre_Total unités rencontrées après 5 jours (indépendamment du consentement)	Nbre Total Recensé
Enquête_Ecole	95	428	421
Enquête_Famille	95	6 275	6 243
Total (Unités Statistiques)		6 703	6 664

Source : Données collectées lors des deux enquêtes (familles et écoles) réalisées dans le cadre du PAEF/FNE_Mai 2025

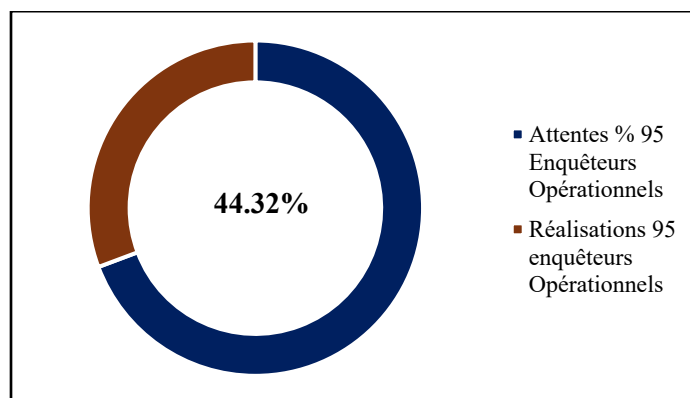
II. Réalisations par rapport aux attentes ajustées selon les enquêteurs mobilisés

En pratique, les réalisations seront présentées en référence aux objectifs définis en fonction des 95 enquêteurs effectivement identifiés et opérationnels sur le terrain.

2.1. Taux d'atteinte des objectifs de collecte auprès des écoles relocalisées

S'agissant de l'enquête menée auprès des écoles relocalisées, le taux de réalisation par rapport à l'objectif fixé s'élève à 44.32 %, en termes de données effectivement collectées.

Graph 1. Taux d'atteinte des objectifs de collecte auprès des écoles relocalisées



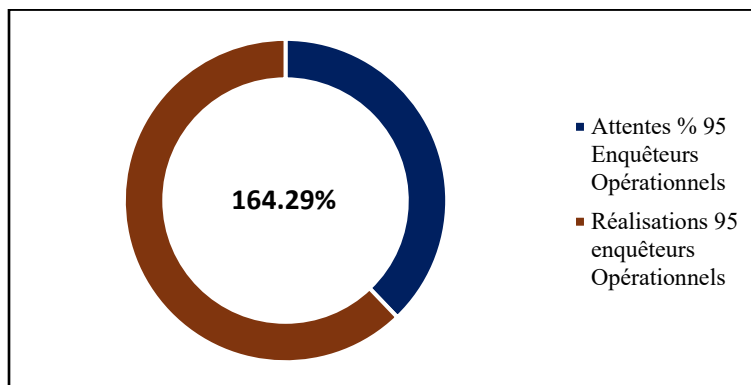
Source : Données collectées lors des deux enquêtes (familles et écoles) réalisées dans le cadre du PAEF/FNE_Mai 2025

²² Au total, 6 705 unités statistiques ont été enquêtées, dont 6 276 familles et 429 écoles. Toutefois, deux enquêteurs n'ont pas pu être identifiés : l'un a enquêté une famille, l'autre une école. Ces deux unités ne sont donc pas prises en compte dans ce bilan.

2.2. Taux d'atteinte des objectifs de collecte auprès des familles d'élèves victimes de l'insécurité

Concernant l'enquête réalisée auprès des familles d'élèves victimes de l'insécurité, le taux de réalisation a largement dépassé les attentes, atteignant 164.29 % par rapport à l'objectif initial de collecte.

Graphe 2. Taux d'atteinte des objectifs de collecte auprès des familles d'élèves victimes de l'insécurité

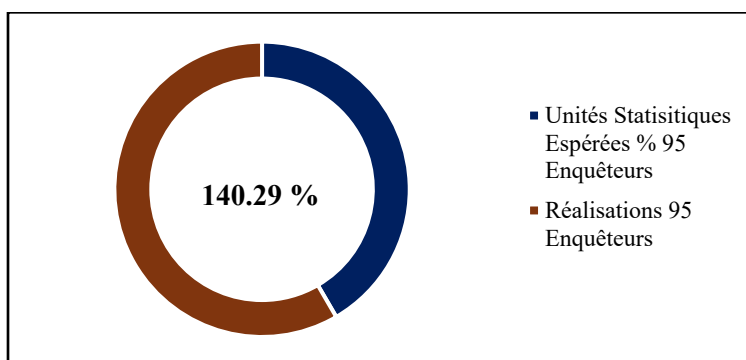


Source : Données collectées lors des deux enquêtes (familles et écoles) réalisées dans le cadre du PAEF/FNE_Mai 2025

2.3. Taux global d'atteinte des objectifs de collecte pour l'ensemble des unités statistiques

Dans l'ensemble, pour les deux enquêtes combinées, le taux de réalisation par rapport à la totalité des unités statistiques prévues s'élève à 140.29 %.

Graphe 3. Taux global d'atteinte des objectifs de collecte pour l'ensemble des unités statistiques



Source : Données collectées lors des deux enquêtes (familles et écoles) réalisées dans le cadre du PAEF/FNE_Mai 2025.

Annexe 6. Questionnaire Volet _Écoles

A. Identification de l'enquêteur
A.1. Nom de l'enquêteur : _____
A.2. Téléphone : _____
A.3. Localisation de l'enquêteur : • Département • Commune
Note : Le répondant doit être le Directeur de l'établissement ou toute autre personne dûment mandatée pour répondre en son nom. Dans le cas où une autre personne est habilitée à répondre, si elle n'est pas en mesure de fournir les informations personnelles relatives au Directeur, elle devra fournir ses propres informations personnelles. À la fin de l'enquête, dans la section « Remarques », veuillez préciser que le répondant est un remplaçant, en mentionnant clairement le nom et le numéro de téléphone du Directeur ou du Responsable de l'école.

B. Consentement du Répondant :
Bonjour, Je m'appelle [Nom de l'enquêteur], je travaille pour le Fonds National de l'Éducation (FNE) dans le cadre d'une enquête sur les écoles qui ont dû changer de localisation à cause de l'insécurité. Comme vous le savez, le pays traverse une période très difficile. À cause de la violence et de l'insécurité, beaucoup d'écoles ont été obligées de fermer ou de déménager. Cela affecte fortement l'éducation des enfants, la stabilité des enseignants et le fonctionnement des établissements scolaires, surtout dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite. Cette enquête a pour but de mieux comprendre la situation actuelle de votre école, d'évaluer les difficultés rencontrées après la relocalisation, et d'identifier les besoins pour permettre au FNE de proposer des solutions adaptées. Les informations que vous allez partager resteront confidentielles. Elles seront utilisées uniquement pour aider les autorités à planifier des actions concrètes pour soutenir les écoles touchées. Le questionnaire prendra environ [30] minutes . Votre collaboration est très importante et nous vous remercions d'avance pour votre disponibilité. <i>Est-ce que vous acceptez de participer à cette enquête ?</i> • ☐ Oui (<i>Commencer l'enquête</i>) • ☐ Non (<i>Terminer l'enquête</i>)

Section 1 : Identification du Répondant
1.1. Nom du répondant : _____
1.2. Prénom du répondant : _____
1.3. Sexe du répondant : • ☐ Homme • ☐ Femme
1.3. Fonction : (<i>Choisir parmi la liste</i>) • ☐ Directeur (trice) • ☐ Autre (précisez) : _____
1.4. Adresse personnelle du répondant : _____
1.5. Téléphone 1 : _____
1.6. Téléphone 2 : _____
1.7. Courriel : _____
1.8. Date de Naissance (JJ/MM/AA) : ____ / ____ / ____
1.9. Numéro d'identification unique : • CIN (NIU) : _____ • NIF : _____
1.10. Situation matrimoniale : (<i>Choisir dans la liste</i>)

- ☐ Célibataire
- ☐ Marié (e)
- ☐ Divorcé (e)
- ☐ Séparé (e)
- ☐ Union Libre
- ☐ Veuf/Veuve
- ☐ Autre (préciser) _____

Section 2 : Identification de l'Établissement, Ses Caractéristiques

Cette section vise à recueillir les informations de base sur l'école (nom, localisation, statut administratif, etc.).

- 2.1. Nom de l'établissement : _____
- 2.2. L'école, est-elle déclarée sur la plateforme SIGE du MENFP ?
- ☐ Oui ☐ Non
- 2.2.1. Si oui, donner le Code MENFP / SIGE de l'école : _____
- 2.3. Secteur :
- ☐ Public
 - ☐ Non Public
- 2.3.1. Sous-catégories (selon le statut sélectionné)
- *Public* : ☐ École Nationale ☐ École Communale ☐ Lycée
 - *Non Public* : ☐ Presbytérale ☐ Protestante ☐ Congréganiste ☐ Sous Convention ☐ Laïque ☐ Libre ☐ Mission ☐ Internationale ☐ École Communautaire ☐ Autre (Précisez) : _____
- 2.4. Département : (Liste déroulante : Ouest, Artibonite, Centre, Grand Sud)
- 2.5. Commune : (Liste déroulante selon le département sélectionné)
- 2.6. Section communale / Quartier : (*Texte Libre*) _____
- 2.7. L'école, fonctionne-t-elle sur son site d'origine ?
- ☐ Oui ☐ Non
- 2.7.1. Si Oui, Adresse complète de l'établissement : _____
- 2.7.2. Si Non :
- 2.7.2.1. Ancienne adresse de l'école : _____
- 2.7.2.2. Nouvelle adresse de l'école : _____
- 2.7.2.3. Raison de la relocalisation :
- ☐ Insécurité
 - ☐ Autre (précisez) _____
- 2.8. Nom de l'inspecteur de Zone qui supervise l'établissement : (*Texte libre*) _____
- 2.9. Niveau d'enseignement de l'établissement : (*Une école peut avoir plusieurs niveaux d'enseignement. Donc, cochez toutes les réponses fournies*)
- ☐ Préscolaire
 - ☐ Premier cycle (fondamental 1)
 - ☐ Deuxième cycle (fondamental 2)
 - ☐ Troisième cycle
 - ☐ Secondaire
- 2.10. Le site actuel est-il adapté aux activités scolaires ?
- ☐ Oui ☐ Non
- 2.11. Type de bâtiment utilisé actuellement (*Une seule réponse est possible*)
- ☐ Église/temple
 - ☐ Maison privée
 - ☐ Centre communautaire
 - ☐ Autre (préciser) _____
- 2.12. État du bâtiment actuel : (*Une seule réponse est possible*)
- ☐ Bon état
 - ☐ Dégradé mais utilisable

- ☐ Non fonctionnel

2.13. Statut d'occupation du bâtiment actuel : *(Une seule réponse est possible)*

- ☐ Propriété de l'école
- ☐ Loué
- ☐ Mis à disposition
- ☐ Hébergement temporaire
- ☐ Autre (Préciser) : _____

2.13.1. Si Statut d'occupation : « Loué », Veuillez donner le montant payé par mois : _____

2.14. Type de construction du bâtiment actuel :

- ☐ Béton armé
- ☐ Maçonnerie
- ☐ Bois
- ☐ Matériaux mixtes
- ☐ Autre (précisez) : _____

2.15. Nombre approximatif d'élèves de l'école avant la relocalisation : _____

2.16. Nombre actuel d'élèves inscrits sur le nouveau site : _____

2.17. Nombre total d'enseignants en charge avant la relocalisation : _____

2.18. Nombre total d'enseignants en charge actuellement : _____

2.19. Coût Moyen Scolarité payé par chaque élève pendant toute l'année ***

- ☐ Moins de 15 000 HTG
- ☐ Entre 15 000 et 30 000 HTG
- ☐ Entre 30 001 et 50 000 HTG
- ☐ Entre 50 001 et 100 000 HTG
- ☐ Plus de 100 000 HTG

2.20. Montant global payé au personnel (tous les Enseignants et les autres personnels administratifs et de soutien) par mois :

- ☐ Moins de 150 000 HTG
- ☐ Entre 150 001 et 300 000 HTG
- ☐ Entre 300 001 et 500 000 HTG
- ☐ Plus de 500 000 HTG

2.21. L'école, bénéficie-t-elle de subventions ?

- ☐ Oui ☐ Non

2.21.1. Si Oui, Précisez de quel Organisme.

- ☐ Fonds National de l'Education (FNE)
- ☐ Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP)
- ☐ ONG
- ☐ Autre (préciser)

2.22. L'école, a-t-elle une Cantine Scolaire ?

- ☐ Oui ☐ Non

2.22.1. Si Oui, nom de l'entité qui la prend en charge :

- ☐ PNCS
- ☐ Bureau de Nutrition et de Développement (BND)
- ☐ Programme Alimentaire Mondial (PAM)
- ☐ Autre (Précisez)

2.23. Principaux défis rencontrés dans le site relocalisé : *(Plusieurs options sont possibles)*

- ☐ Insécurité autour du site
- ☐ Manque d'espace ou de salles de classes
- ☐ Bâtiment en Mauvais état
- ☐ Difficulté d'accès pour les élèves
- ☐ Insuffisance de mobilier scolaire

- ☐ Absence de cantine
- ☐ Insuffisance de toilettes
- ☐ Environnement bruyant ou inadapté à l'enseignement
- ☐ Difficultés financières pour payer le loyer
- ☐ Difficultés à recruter ou garder le personnel
- ☐ Autre (à préciser) : _____

2.24. L'école fonctionne-t-elle à plein temps ?

- ☐ Oui
- ☐ Non, fonctionne à temps partiel

Section 3 : Conséquences de la relocalisation

Cette section évalue l'impact du déplacement sur les élèves et le personnel.

3.1. Impacts observés sur les élèves : (cochez tout ce qui s'applique)

- ☐ Stress psychologique (les élèves sont stressés)
- ☐ Difficultés pour les élèves d'accéder au site
- ☐ Baisse de fréquentation scolaire (plusieurs jours d'absence par semaine)
- ☐ Abandon scolaire
- ☐ Autre (préciser) : _____

3.2. Impacts observés sur le personnel (enseignants et autres) :

- ☐ Réduction d'effectifs (pertes des enseignants)
- ☐ Retards sur le paiement du salaire des enseignants
- ☐ Conditions de travail détériorées
- ☐ Perte de motivation des enseignants
- ☐ Autre (précisez) : _____

3.3. Impacts observés sur la direction de l'école : (Cochez tout ce qui s'applique)

- ☐ Difficulté à gérer les frais de fonctionnement (besoin en eau, kits hygiéniques, etc.)
- ☐ Incapacité de payer les enseignants à temps
- ☐ Perte d'élèves et donc de revenus
- ☐ Augmentation du stress administratif
- ☐ Pressions des parents ou de la communauté
- ☐ Difficulté pour les parents à payer à temps
- ☐ Autre (préciser) : _____

Section 4 : Besoins et Attentes

Cette section cherche à identifier les besoins prioritaires de l'école pour assurer son bon fonctionnement.

4.1. Quels sont les besoins urgents de l'établissement ? (*Plusieurs réponses sont possibles*)

- ☐ Aide financière (fonctionnement, salaires, loyer, etc.)
- ☐ Équipement et matériels scolaires
- ☐ Appui psychosocial pour les élèves / enseignants
- ☐ Renforcement de la Sécurité autour de l'école
- ☐ Autre (préciser) : _____

4.2. L'école, a-t-elle des dettes ?

- ☐ Oui ☐ Non

4.2.1. Si l'école a des dettes, donnez le montant (en Gourde) : _____

4.3. Estimez le montant approximatif nécessaire pour maintenir les activités scolaires dans les 3 prochains mois :
 ___ HTG

Section 5.

<i>Cette Section fait suite à la Section 2 et vise à prendre des photos et les coordonnées géographiques de l'école</i> 5.1. Photo 1 : Vue d'ensemble de l'école (photo extérieure de l'entrée principale) 5.2. Photo 2 : Photo de l'intérieur d'une salle de classe ou infrastructure 5.3. Coordonnées GPS du nouveau site (si relocalisé) : Latitude : ____ / Longitude : ____
Approbation, Autre et Déclaration sur l'honneur (Pour le répondant) Q.1. L'école accepte-elle de faire partie d'une base de données partagées entre les partenaires éducatifs ? ☐ Oui ☐ Non Note : "Nous souhaitons désormais déterminer si l'école a accueilli des élèves ayant fui leur zone d'origine ou leur première école en raison de l'insécurité." Q.2. Avez-vous reçu des élèves qui ont fui leur première école en raison de l'insécurité ? ☐ Oui ☐ Non Q.2.1 Si Oui, Combien ? ____ Q.2.2. Ces élèves bénéficient-ils d'une bourse complète ou partielle ? ☐ Oui ☐ Non Q.2.3. Les parents de ces élèves rencontrent-ils des difficultés à payer les frais de scolarité ? ☐ Oui ☐ Non <i>Note Fin : Nous souhaiterions, si possible, entrer en contact avec les parents des élèves ayant fui leur zone de résidence. Pourriez-vous, s'il vous plaît, leur demander leur consentement à cet effet ? Je prends note de votre numéro et je vous recontacterai pour connaître leur décision.</i> ***** Je soussigné(e), certifie avoir fourni, au meilleur de ma connaissance, des informations exactes, complètes et sincères dans le cadre de ce questionnaire. Je comprends que ces données serviront à orienter les interventions du FNE en soutien au système éducatif en contexte d'insécurité. <i>Validé</i> ☐ Oui ☐ Non
Attestation de l'enquêteur Je, soussigné(e), atteste avoir mené cette entrevue conformément aux instructions reçues et avoir fidèlement recueilli les réponses fournies par le répondant. Je m'engage à respecter la confidentialité des informations collectées. <i>Validé</i> ☐ Oui ☐ Non

Annexe 7. Questionnaire Volet_Familles

A. IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTEUR
Nom de l'enquêteur :
Date de l'enquête :
B. TEXTE DE MISE EN CONTEXTE (À LIRE AU RÉPONDANT)
Bonjour, je m'appelle Je travaille pour le Fonds National de l'Éducation (FNE), menant une enquête pour mieux comprendre la situation des familles déplacées à cause de l'insécurité, particulièrement celles ayant des enfants en âge scolaire. L'objectif est d'identifier les obstacles à la scolarisation pour proposer des actions concrètes d'accompagnement. Les informations que vous partagerez resteront strictement confidentielles. Cette enquête est volontaire. Acceptez-vous d'y participer ? ☐ Oui (Commencer l'enquête) ☐ Non (Terminer l'enquête) Bonjour, Nom pa m se : ____. M ap travay pou FNE (Fonds National de l'Éducation) kap fè yon ankèt pou l rive konprann sitiyasyon Fanmi ki oblije kouri deplase akòz ensekirite a, sitou sila yo ki gen Timoun ki nan Laj pou yo ale lekòl. Objektif Ankèt la se rive konprann kèk pami tout obstak n ap rankontre ki fè kontinye fè Timoun yo ale lekòl difisil yon fason pou n konn ki jan pou n pi byen aji nan sousi pou n ede nan mezi nou kapab. Enfòmasyon ou pral bannou yo ap rete sekre. Se si w dispoze, ou aksepete, w ap ka patisipe nan Ankèt la. Se ou ki dwe deside. Ou aksepte pou w patisipe nan ankèt la ? ☐ Oui (Commencer l'enquête) ☐ Non (Terminer l'enquête)
SECTION 1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES / PROFIL DU MÉNAGE
<i>Localisation et identification de l'enquête</i>
1.1. Département (actuel) du répondant : 1.2. Commune actuelle de résidence : _____ 1.3. Type d'hébergement actuel de la famille : ☐ Camp formel (géré par une organisation) ☐ Site informel (non reconnu officiellement) ☐ Hébergé chez des proches ☐ Abri de fortune ☐ École transformée en camp ☐ Centre communautaire ou religieux ☐ Autre (préciser) : _____ 1.4. Est-ce un site de déplacés ? ☐ Oui ☐ Non
1.5. Nom du répondant : _____ 1.6. Prénom du répondant : _____ 1.7. Statut du répondant dans le ménage : _____

- ☐ Chef du ménage
- ☐ Autre (préciser) _____

1.8. Sexe du répondant : ☐ Homme ☐ Femme

1.9. Date de naissance (JJ/MM/AA) : ____ / ____ / ____

1.10. Téléphone 1 : _____

1.11. Téléphone 2 : _____

1.12. Email : _____

1.13. NIF du chef de famille : _____

1.14. CIN (NIU) du chef de famille : _____

1.15. Situation matrimoniale :

- ☐ Célibataire
- ☐ Marié (e)
- ☐ Divorcé (e)
- ☐ Séparé (e)
- ☐ Veuf / veuve
- ☐ En union libre
- ☐ Autre (préciser) : _____

1.16. Nombre total d'enfants à charge : _____

1.17. Nombre d'enfants en âge scolaire : _____

1.17.1. Combien de ces enfants étaient scolarisés avant le déplacement ? _____

1.17.2. Combien de ces enfants vont actuellement à l'école ? _____

1.17.3. Combien parmi ces enfants ne vont plus à l'école ? _____

Si 1.17.3 > 0, alors

1.17.3.1. Principales raisons de déscolarisation (plusieurs choix possibles) :

- ☐ Manque de moyens financiers
- ☐ École fermée/détruite
- ☐ Éloignement ou accès difficile
- ☐ Insécurité persistante
- ☐ Refus des écoles d'accueil
- ☐ Pas de documents administratifs (perte des documents)
- ☐ Raisons de santé ou handicap
- ☐ Autre (préciser) : _____

SECTION 2 : CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

État actuel des revenus et des charges du foyer

2.1. Activité principale du chef de famille avant le déplacement :

- ☐ Agent public (employé de l'État)
- ☐ Employé du secteur privé
- ☐ Sans emploi
- ☐ Petit commerçant
- ☐ Artisanat
- ☐ Agriculture
- ☐ Pêche
- ☐ Chauffeur / Transport
- ☐ Autre (préciser) : _____ -

2.2. Avez-vous eu d'autres sources de revenu ?

- ☐ Oui ☐ Non

2.2.1. Si Oui, précisez :

- ☐ Revenu foncier
- ☐ Revenu immobilier
- ☐ Pension alimentaire

- ☐ Transfert diaspora
 - ☐ Autre (préciser) : _____
- 2.3. Avez-vous perdu vos revenus à cause du déplacement ?
- ☐ Oui ☐ Non
- 2.3.1. Si non, principales sources de revenu actuellement : (plusieurs choix sont possibles)
- ☐ Fonctionnaire (employé de l'État)
 - ☐ Employé du secteur privé
 - ☐ Petit commerçant
 - ☐ Artisanat
 - ☐ Agriculture
 - ☐ Pêche
 - ☐ Chauffeur / Transport
 - ☐ Revenu foncier
 - ☐ Revenu immobilier
 - ☐ Pension alimentaire
 - ☐ Transfert diaspora
 - ☐ Autre (préciser) : _____
- 2.3.2. Revenus mensuels actuels :
- ☐ Moins de 15 000 HTG
 - ☐ Entre 15 001 et 30 000 HTG
 - ☐ Entre 30 001 et 45 000 HTG
 - ☐ Entre 45 001 et 60 000 HTG
 - ☐ Plus de 60 000 HTG
- 2.4. Avez-vous reçu de l'aide humanitaire au cours des 6 derniers mois ?
- ☐ Oui ☐ Non
- 2.4.1. Si Oui, de qui ?
- ☐ FAES
 - ☐ MAST
 - ☐ ONM
 - ☐ ONG/Association
 - ☐ Entraide familiale/soutien d'un proche
 - ☐ Autre (préciser) : _____
- 2.5. Recevez-vous actuellement une aide pour la scolarisation de vos enfants ?
- ☐ Oui ☐ Non
- 2.5.1. Si oui, précisez la nature de l'aide :
- 2.6. Avez-vous les moyens de payer la scolarité de vos enfants ? (**moun nan dwe gen timoun pou lekòl**)
- ☐ Oui ☐ Non
- 2.7. Principales dépenses actuelles du foyer (cocher tout ce qui s'applique) :
- ☐ Nourriture
 - ☐ Eau
 - ☐ Santé
 - ☐ Loyer
 - ☐ Téléphone (recharge, communication)
 - ☐ Autre (préciser) : _____
- 2.8. Avez-vous des dettes en cours ?
- ☐ Oui ☐ Non
- 2.8.1. Si oui, montant estimé en HTG : _____

SECTION 3 : ENFANT EN AGE SCOLAIRE							
Un tableau à répéter pour chaque enfant							
Nom de l'enfant	Age	Sexe	Était-il à l'école avant	Scolarisé actuellement	Nom de l'école	Niveau	Besoin urgent
			☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non			☐ Oui ☐ Non
SECTION 4 : PERCEPTIONS ET RECOMMANDATIONS							
Vision de la famille sur l'éducation et leurs besoins prioritaires							
4.1. Souhaitez-vous que vos enfants retournent à l'école ? (Si 1.17.3 >0) ☐ Oui ☐ Non (précisez pourquoi) : 4.2. Qu'est-ce qui pourrait vous aider à envoyer vos enfants à l'école ? (Si 1.17 >0) ☐ Prise en charge des frais scolaires ☐ Distribution de kits scolaires ☐ Transport scolaire ☐ Restauration scolaire ☐ Aide au logement ☐ Appui psychologique ☐ Autre (précisez) :							
APPROBATION ET REMERCIEMENT							
Acceptez-vous que le FNE partage vos informations avec d'autres partenaires qui souhaiteraient vous venir en aide ? ☐ Oui ☐ Non Si vous avez des remarques ou commentaires : _____ Note de remerciement (à lire pour le répondant) : Merci d'avoir pris le temps de répondre à ces questions. Nous vous assurons que ces données seront traitées de manière confidentielle et ne seront utilisées que pour la prise de décision. Mèsi paske w te pran tan pou w reponn kesyon yo. Nou ba w garanti ke se nan kad travay sa enfòmasyon sa yo ap gen pou itilize. Yo pral itil nan desizyon k ap gen pou pran yo.							
Attestation de l'enquêteur							
Je, soussigné(e), atteste avoir mené cette entrevue conformément aux instructions reçues et avoir fidèlement recueilli les réponses fournies par le répondant. Je m'engage à respecter la confidentialité des informations collectées. Validé : ☐ Oui ☐ Non							

Annexe 8. Statistique DPCE/MENFP



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MENFP)

DIRECTION GÉNÉRALE (DG)

DIRECTION DE PLANIFICATION ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE (DPCE)

Tableau de synthèse de l'état de fonctionnement du parc scolaire au début de l'année scolaire 2024-2025

DEPARTEMENT	Nombre d'écoles du parc scolaire	Estimation des effectifs scolaires 2023-2024	Nombre d'écoles fermées	Pourcentage <u>écoles affectées</u> par la crise	Nombre d'élèves déplacés et affectés par la crise	Pourcentage d'élèves affectés par la crise
OUEST	6779	1,793,410	816	12.0%	156,424	8.7%
SUD-EST	1059	232,171				
NORD	1804	485,504				
NORD-EST	629	204,395				
ARTIBONITE	2576	670,698	196	7.6%	8607	1.3%
CENTRE	1466	374,618				
SUD	1124	278,350				
GRAND-ANSE	721	203,849				
NORD-OUEST	1128	324,970				
NIPPES	707	121,658				
TOTAL	17,993	4,689,623	1,012	5.6%	165,031	3.5%

Téls : (509) 39 99 84 37 - 39 02 91 74 / dpce@menfp.gouv.ht